

Edifice appelé à disparaître

- IL EST AGE DE 109 ANS
- LE MINISTERE DE LA SANTE DECIDERA



Le Marché Public disparaîtra-t-il? En construira-t-on un autre? Y vendra-t-on seulement des légumes?

Autant de questions qui se sont posées à l'assemblée de lundi soir au Conseil municipal, à la suite d'une requête remise à M. le maire McMillan par M. Roméo Poutré.

Le début de la requête qui portait les noms de plusieurs contribuables était ainsi libellé:

CONSIDERANT que le marché public de Saint-Jean a rendu et rendra encore de grands services à la population de chez nous là où il est situé;

CONSIDERANT que pour les commerçants du centre la perte du marché public leur causerait de lourdes pertes financières;

CONSIDERANT qu'en déplaçant le marché du centre, le nord de la ville se trouverait à une distance prohibitive de leur marché d'alimentation;

CONSIDERANT que le site actuel du marché public permet à toutes les classes de la société de refaire leurs provisions de bouche, de régler leurs redevances municipales, affaires de banque tout en restant dans le même secteur;

NOUS, citoyens de la Cité de Saint-Jean vous demandons humblement de laisser le MARCHÉ PUBLIC là où il est.

A la suite de la lecture de cette requête, le conseiller Alphonse Lorrain a proposé qu'on procède au peinturage de l'édifice du marché public, à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi que la couverture. Le Ministère de la Santé avait demandé, il y a quelques mois, par la voix du Dr Gosselin, de nombreuses améliorations, dont le peinturage et l'installation de réfrigérateurs s'il y avait vente de viande.

Le conseiller Beaugard a secondé M. Lorrain en disant que pour maintenant c'est tout ce que le ministère demandait, le peinturage.

Les conseillers Bruno Choquette et Fernand Roy sont d'avis qu'il ne devrait y avoir à cet endroit que marché pour la vente des légumes à moins de construire ailleurs ou de faire installer des appareils de réfrigération.

Finalement, M. Roy propose en amendement qu'on soumette le tout au Ministère de la Santé et si le Ministère approuve seulement un peinturage, on dépensera la somme d'environ \$4,000. Le conseiller Choquette. On prend le vote sur l'amendement. Les conseillers Choquette, Roy, Payette et Lefebvre votent pour. Le vote sur la proposition principale donne le même résultat en sens inverse. On attendra donc les directives du Ministère de la Santé.

Au cours de la discussion, on a de nouveau souligné que la vente de la viande au marché ne se faisait que par quelques cultivateurs mais surtout par des commerçants étrangers.

LE RICHELIEU

10¢

VOLUME XXXIII — No 39

SAINT-JEAN, JEUDI LE 24 AOUT 1967

A SAINT-JEAN:

Taux de la taxe prévu: .95

On avait cru pouvoir fixer le taux de la taxe sur les biens-fonds à l'assemblée de lundi soir, mais les évaluateurs n'ont pu faire parvenir les dernières corrections aux évaluations à temps.

Avec l'ancien rôle d'évaluation, le taux de la taxe aurait été fixé, cette année à \$1.90 pour répondre aux besoins de l'administration.

Avec la nouvelle évaluation, on prévoit un taux de taxe de 0.95 le cent dollars.

Dès que les évaluateurs auront présenté l'estimation finale, le rôle sera homologué et un règlement fixera le taux de la taxe.

Le consul de France à l'hôtel de ville

Le consul de France au Canada, M. Louis Delaigue, rendra visite au maire L.N. McMillan, jeudi matin à 11 heures. Il sera accompagné du directeur de la Gendarmerie française, M. Perrier.

On sait que les 750 hommes qui font partie du spectacle de la Gendarmerie française à l'Expo sont cantonnés à la base militaire de Saint-Jean.



Ils sont à Saint-Jean

Les quelque 750 hommes qui font partie du spectacle de la Gendarmerie française à l'Expo sont cantonnés à la base militaire de Saint-Jean. Depuis le 21 août à l'Autostade de l'Expo, on peut voir ce fameux spectacle qui comprend 750 hommes, 130 chevaux, 27 jeeps, 55 motocyclettes et d'autres pièces d'équipement.

Rentrée des classes le 5 septembre

(Page 3)

Le nouvel hôpital pas maintenant... pas d'argent!

(Page 3)

De l'an 2,000 ce qu'ils en pensent

(Pages 12 et 13)

Urbanisme à Saint-Jean Paroisse

(Page 5)

C'EST ARRIVÉ CETTE SEMAINE



Ces jours derniers:

Verdict de suicide rendu

Telle est la décision prise par le coroner Laurin Lapointe, dans le cas de Mlle Thérèse Pesant, une jeune fille de 19 ans, dont on avait retrouvé le corps flottant à la surface du fleuve Saint-Laurent, le 3 juin dernier, à la hauteur de Boucherville, sur la Rive-Sud. Huit témoins ont été entendus en rapport avec cette triste affaire dont des parents de la malheureuse victime. Le coroner en est arrivé à la conclusion qu'il s'agissait d'une mort violente survenue à la suite d'un moment de dépression mentale. Selon l'autopsie pratiquée par le Dr Kerner, du laboratoire médico-légal de la province, Mlle Pesant aurait succombé des suites de la perforation du foie produite à la suite d'une chute.

x x x

Lundi soir vers

10 h. 30:

Violent incendie à Saint-Jean

Depuis quelques semaines, les sapeurs de Saint-Jean avaient connu une période de relâche alors qu'aucun appel pour incendie n'avait été enregistré mais voilà que le tout était trop beau pour durer. En effet, vers les 10 h. 30 p. m. lundi soir dernier, des voisins de M. Maurice Bonin, demeurant au 492 de la rue Maisonneuve, dans la paroisse St-Gérard Majella à St-Jean, s'apercevant que le feu venait d'éclater à cette résidence demandèrent en toute hâte le secours des pompiers locaux. Ceux-ci, au nombre d'une quinzaine, ont répondu rapidement à l'appel et en moins d'une heure, ont réussi à maîtriser l'élément destructeur qui avait eu le temps de faire son œuvre soit des dégâts matériels évalués à près de \$6,000. Selon le directeur du département M. Antoine Morin, le feu a été originaire dans une garde robe. Au moment du sinistre, la famille Bonin se trouvait sur le site de l'Expo 67 pour y faire une visite.

Signalons en passant que M. Maurice Bonin est le frère de l'ex-brillant joueur de hockey du Canadien, de Montréal, Marcel Bonin. Personne ne fut blessé au cours des opérations.

x x x

Mardi soir:

Cinq personnes blessées sur la route 40A

Un accident de la circulation s'est produit peu après minuit, mardi soir dernier et a nécessité le transport de cinq personnes à l'hôpital de Saint-Jean, afin d'y être traitées pour contusions mineures.

Le tout s'est produit dans le rang Kempt à Irberville. Selon le rapport fourni par la PP de Saint-Jean, le chauffeur, M. Denis Robitaille, âgé de 21 ans, de Pointe-du-Lac, dans le comté de St-Maurice, aurait perdu le contrôle de son véhicule dans une courbe avec le résultat que l'auto en question capota dans un fossé. Accompagnaient M. Robitaille, Mlles Lise Cyr, 19 ans; Huguette Cyr, 20 ans et Sylvie Cyr, 16 ans ainsi que Lisette Paradis, 23 ans, toutes de Saint-Jean. M. René Balthazard, 21 ans, d'Irberville, prenait également place dans le véhicule mais heureusement, il s'en tira indemne. Les dégâts matériels au véhicule sont assez considérables.

x x x

Mercredi soir:

Incendie à St-Sébastien

Un violent incendie a complètement ravagé une grange, pro-

priété de M. Roff Howie, de St-Sébastien d'Irberville, mercredi soir dernier, vers minuit, occasionnant des dégâts matériels très considérables. Il nous a été impossible d'avoir d'autres détails sur la cause de ce sinistre.

x x x

Samedi soir

6 h. 15:

Une motocycliste blessée dans le Rang Richelieu

Un jeune motocycliste âgé de 17 ans a été victime d'un accident de la circulation vers les 6 h. 15 p.m. samedi soir dernier, à l'intersection de la rue O'Caïn et du chemin Richelieu à Saint-Jean, occasionnant le transport du blessé par ambulance à l'hôpital de Saint-Jean; le blessé est M. Jacques Noiseux, de Saint-Jean. L'auto était pilotée par Mme René Goyette, de Saint-Jean. Heureusement, l'état de l'adolescent est considéré comme satisfaisant pour le moment.

x x x

En fin de semaine:

Elle succombe à ses blessures

Une fillette âgée de 11 ans, Mlle Isabelle Raymond, demeurant au 700 St-Gabriel, à Irberville, a succombé à ses blessures au cours de la dernière fin de semaine, dans un hôpital de la métropole des suites d'un grave accident de la circulation qui s'est produit vers les 2 h. p.m. mardi après-midi à l'entrée du pont Gouin, en direction d'Irberville, lorsqu'elle fut happée par l'auto que pilotait M. François Tremblay du 6577 Henri-Mireault, à Montréal.

La jeune victime aurait succombé des suites d'une fracture du crâne et de contusions multiples. Selon le rapport fourni par les agents de la Sûreté Municipale d'Irberville, Mlle Raymond s'appropriait à traverser le pont en direction de St-Jean par le côté nord du pont Gouin et au moment de la tragédie ce pont était en réparation et par le fait même, fermé aux piétons. Celle-ci décida alors de traverser sur le côté sud et c'est au moment où elle s'appropriait à traverser qu'elle devait être heurtée par une auto qui uicracitlu nireô:s une auto qui circulait vers St-Jean.

x x x

Jeudi après-midi:

Victime de l'onde à St-Constant

Un jeune homme âgé de 27 ans, de Saint-Constant, dans le comté de Laprairie, a été victime de l'onde au cours de la journée de jeudi dernier, alors qu'il se baignait dans le lac du terrain de camping provincial à Saint-Constant. La victime est M. Bertrand Lacasse. Le corps fut repêché quelques minutes seulement après la tragédie et l'enquête a été confiée aux agents de la PP du détachement de Laprairie.

x x x

Mercredi soir:

Accident sur la 47: Un blessé

Les agents du détachement de la PP de Saint-Jean ont été dépêchés au cours de la soirée de mercredi dernier sur la route 47 à Talon Saint-Luc, où un accident de la circulation, attribuable à perte de contrôle d'un véhicule, a occasionné le transport du chauffeur à la clinique d'urgence de l'hôpital Saint-Jean afin d'y recevoir les premiers soins. Le blessé est M. Aurèle Nadeau, âgé de 26 ans et demeurant au 489 de la rue Maisonneuve à Saint-Jean. L'auto a heurté un arbre en bordure de la voie publique. La Dodge 1966 a subi des dégâts matériels très élevés dans l'impact.

Vendredi soir:

Durant la tempête

Le violent orage qui s'est abattu sur la région de Montréal vendredi soir dernier aura été la cause d'une tragédie qui devait coûter la vie à un résident de Candiac. Il s'agit de M. Harry Martin, âgé de 26 ans, qui a connu une fin tragique lorsque l'auto qu'il pilotait alla s'écraser contre un mur de ciment situé près du pont Mercier. Les détails ici ne sont que fragmentaires.

x x x

Vendredi midi:

Incendie à Saint-Luc

Grâce à la rapide intervention de huit sapeurs de la brigade des incendies de St-Jean, une grange, propriété de M. Maurice Moreau, située sur le boulevard Saint-Luc à ville St-Luc, a été sauvée d'une destruction certaine par le feu vendredi midi. En effet, vers 12 h 10, l'officier en fonction au poste de police recevait un appel demandant le concours des sapeurs locaux pour un incendie qui faisait rage dans le toit d'une grange. Deux camions, dont le citerne, furent dépêchés en toute hâte sur les lieux et, après 60 minutes de travail ardu, les sapeurs locaux avaient la situation en main. Les dégâts matériels sont minimes et heureusement personne ne fut blessé.

x x x

Lundi matin:

Trois appels

Après avoir connu une fin de semaine très calme, les sapeurs locaux, dont l'équipe qui était en devoir lundi a connu une matinée fort occupée alors que lundi matin trois appels, et cela en l'espace de 20 minutes, furent enregistrés. Les deux premières alarmes conduisirent les sapeurs à l'usine Croydon de Saint-Jean, où un début d'incendie faisait rage dans un séchoir. On sait que cette industrie locale se spécialise dans la fabrication et le peinturage de meubles. Heureusement, le tout fut éteint à temps car Saint-Jean aurait pu être la scène d'un sérieux incendie à cause surtout de la matière inflammable qui se trouve remise à cet endroit (peintures). A deux reprises, les sapeurs locaux ont été dépêchés sur les lieux soit à 20 minutes d'intervalle.

30 minutes après le retour à la caserne, un troisième appel était lancé demandant les pompiers au garage de M. M. Guérin situé sur la rue St-Georges à Saint-Jean, où un début d'incendie faisait rage dans un camion en réparation. A ce dernier endroit, le feu fut mis rapidement à la raison et les dommages sont insignifiants.

x x x

Mercredi vers 8 h. 40 a.m.:

Auto vs bicyclette: un blessé

Mme Gaëtan Moreau, âgée de 24 ans et demeurant au 146 de la rue Mackenzie-King à Saint-Jean, a dû recevoir les premiers soins du Dr R. Fournier, de St-Jean, à la suite d'un accident de la circulation qui s'est produit vers les 8 h. 40 a.m. mercredi dernier à l'intersection de la rue St-Charles et du boulevard du Séminaire de Saint-Jean alors qu'une bicyclette et une auto pilotée par M. Real Desrochers, du 5 Gagnon ouest, à Saint-Jean, sont entrés en collision. Selon le rapport policier, Mme Moreau souffre de douleurs à la hanche gauche. C'est l'officier C. Giroux de la Sûreté locale qui effectua les constatations d'usage.

(suite à la page 15)

Au fond de l'encrier...



C'est un non-sens

Des représentants des licenciés de Saint-Jean ont rencontré nos édiles municipaux, lundi soir, relativement à la vente des spiritueux, le dimanche. Le gouvernement Johnson, on le sait, vient d'adopter une loi qui permet aux licenciés des villes de 50,000 habitants et moins de vendre des spiritueux, le dimanche, mais à la condition que le Conseil municipal de ces villes accorde son consentement. Disons ici que le gouvernement aurait pu prendre ses responsabilités lui-même sans risquer d'occasionner des disputes inutiles dans certaines petites municipalités, par exemple, comme la chose se produira certainement.

Mais nous voulons surtout attirer l'attention de nos lecteurs sur une autre demande des licenciés, lundi soir. Il s'agit de demander aux autorités provinciales d'abolir cette loi stupide qui défend aux détenteurs de permis d'occuper une charge municipale ou scolaire. Imaginez-vous que 20,000 licenciés dans la province, hommes dévoués et d'action comme bien d'autres citoyens, sont menottés par ce NON-SENS. Bon nombre d'entre eux pourraient non seulement aspirer aux honneurs municipaux mais se dévouer pour le bien de la communauté. Bien plus, ces détenteurs de permis ne peuvent pas se permettre d'émettre leur opinion, de peur de voir la politique se mêler de la perte de leur licence.

Loterie pour le Québec

A l'heure actuelle, les Canadiens achètent annuellement pour \$100 millions de billets de loterie venant des pays étrangers. Vous avez bien lu, \$100 millions, selon des statistiques bien contrôlées. On peut encore ajouter puisque de nombreux billets sont aussi vendus de façon frauduleuse. Le Canada se prive de cette somme en négligeant de passer à l'action dans ce domaine. Des milliards sont ainsi sortis du Canada depuis quelque quarante ans. On dit même que 80% des Canadiens sont favorables au projet d'un sweepstake canadien.

Quelle est donc la raison apportée par le gouvernement canadien pour ne pas imiter beaucoup de grands pays, le Royaume-Uni et la France, par exemple qui, eux ont leur propre système de pari. Là-bas, ceux qui achètent bien librement des billets de loterie gouvernementale ont la satisfaction, tout en tentant leur chance, d'aider par ce moyen leur pays notamment dans les politiques hospitalières et médicales. D'ailleurs, c'est un retour, le fardeau des taxes est allégé d'autant.

Si Ottawa, par pudibonderie stupide, refuse de créer une loterie, que Québec considère la possibilité d'en créer une à son profit. Il doit y avoir moyen de détourner cette constitution vieillotte qui interdit actuellement aux provinces d'organiser des loteries.

Toutes ces considérations nous sont venues en apprenant qu'une grand-mère canadienne, à Calgary, avait réuni 500,000 signatures de citoyens qui réclament d'Ottawa l'établissement d'un sweepstake canadien dont les profits iraient à la recherche médicale.

Le Dr J. Edouard Samson

Le nom du médecin orthopédiste de grande renommée, le docteur J.-Edouard Samson, n'est pas disparu de la mémoire de ses malades d'hier ou d'il y a trente ans. Et parmi ceux-là, la région de Saint-Jean en compte un grand nombre. Le père Henri Samson, jésuite, vient de publier un livre sous le titre de "Le docteur Edouard Samson, mon frère tel que je l'ai connu". Ce livre, de 190 pages, préfacé par le Cardinal Léger, se lit avec un intérêt soutenu. On peut se le procurer à la Librairie du Richelieu, à Saint-Jean.

Bernard Bédard

A propos du café-campus

Au début du mois d'août avait lieu le gas-o-rama au profit des étudiants de l'École Secondaire Beaulieu en vue de l'aménagement de leur Café-Campus. Plus de 1,000 billets ont été vendus. Les organisateurs sont donc fiers du succès qu'ils ont remporté.

Les étudiants remercient la population de Saint-Jean et des environs pour l'appui qu'ils leur ont ainsi donné. L'argent recueilli servira dans l'immédiat à la construction d'une mezzanine à l'intérieur du local et à la perforation

de portes et fenêtres à l'intérieur du local. Ces travaux seront complétés d'ici la période scolaire.

L'aménagement complet ne se terminera qu'après l'ouverture des classes, afin de permettre une plus grande participation des étudiants. Voici maintenant la liste des gagnants du Gas-o-rama:

Bon d'essence de \$5: Salon Funéraire Oigny; Bon de \$5 valable au restaurant Boulevard: Roger Lanciault, 288 Héroux, Irberville; G. Goyette, 219 Labrèche, St-Jean; Henri Benjamin, 311 Grégoire, St-Jean.

Le nouvel hôpital pas maintenant... pas d'argent!

Avant l'assemblée spéciale de lundi soir, au Conseil municipal, le député Jérôme Proulx est venu rencontrer nos édiles pour s'entretenir de différents projets en cours et qui intéressent la Cité de Saint-Jean.

D'après les propos tenus par le maire McMillan après l'assemblée, M. Proulx n'aurait pu dire aux membres du Conseil quand on demanderait des soumissions pour la construction du futur hôpital régional. Il appert qu'il s'agit d'une question financière. Le gouvernement provincial ne serait pas en mesure de faire face à une dépense du genre avant quelque temps.

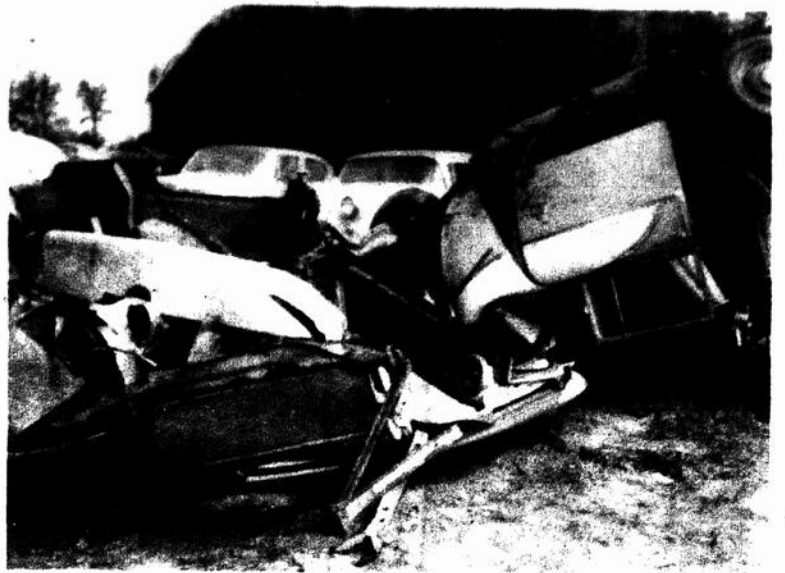
Le terrain est prêt

Par contre, à l'assemblée de lundi soir, on a réglé définitivement cette question du terrain de l'hôpital. On sait qu'un groupe de citoyens de Saint-Gérard s'étaient opposés au dézonage du terrain échangé malgré que ce dézonage était une condition de la signature du contrat de vente du terrain à la Cité. Lundi soir, le conseiller

Fernand Roy a proposé l'adoption d'un règlement qui permet à la Cité de dézoner l'ancienne partie du site de l'hôpital, pour des maisons multifamiliales, en excluant, cependant la zone commerciale. A une question qui lui fut posée, l'ingénieur Marcel Bernard s'était dit d'avis qu'on pourrait encore prévoir une paroisse de 3,500 âmes à cet endroit.

Tous les membres du Conseil ont été unanimes à déplorer que des citoyens se soient opposés à un zonage commercial, ce qui sera sûrement demandé dans un avenir rapproché. Le conseiller Bruno Choquette et le conseiller Alphonse Lorrain ont demandé d'inscrire leur dissidence sur ce point seulement, sans faire obstruction au règlement afin de ne pas retarder la construction du futur hôpital.

Le conseiller Lorrain n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour fustiger "les quelques intéressés de La Plaza". Le doyen prétend qu'avant 10 ans, il faudra dézoner pour que les citoyens de cet endroit puissent avoir des magasins à la portée de la main.



Le tombeau d'un résident de Mont-Saint-Grégoire

Un résident de Mont-Saint-Grégoire, dans le comté d'Iberville a connu une fin tragique vers les 10 heures p.m. mercredi dernier sur la route 47 à Talon, plus précisément à proximité de la Clergerie Mailloux, alors que l'auto de marque Pontiac 1966 qu'il pilotait quitta subitement la route pour aller donner très violemment contre un ponceau. Selon le rapport fourni par l'agent Ronald Lussier, du détachement de la PP de Saint-Jean, qui fut mandé sur les lieux afin de faire les constatations d'usage, la malheureuse victime, M. Arsène Benoit, aurait perdu la maîtrise de son volant. Sous la force inouïe du choc l'auto fut complètement démolie, on peut le constater sur la photo ci-dessus. Transporté à l'hôpital de Saint-Jean par ambulance, le chauffeur avait déjà succombé à une fracture cervicale et à des contusions multiples. C'est le Dr Gérard Landry, de Saint-Jean, qui devait constater le décès. Dans les jours qui vont suivre, le département de circulation de la PP de Saint-Jean va certainement ordonner une enquête en rapport avec ce pénible accident de la circulation.

(Photo "LE RICHELIEU")

En suivant l'ordre du jour Un item

de \$11.75

Circulation

Un règlement a été adopté, suivant avis de motion qu'avait donné le conseiller Beauregard, pour défendre le stationnement de 6 a.m. à minuit, sur la rue St-Jacques, à l'ouest de la voie ferrée.

Avis de motion est donné pour défendre le stationnement sur la rue St-Charles sur une distance de 68 pieds, vis-à-vis la rue Longueuil.

Personnel et police

Les agents Lussier, Huard et Vaillancourt ont terminé leur stage d'approbation et sur recommandation du directeur Charron, ils deviennent constables permanents.

Le sergent Josaphat Boulais prendra un congé d'un mois sans solde pour cause de maladie.

M. Pierre Lefebvre est engagé temporairement au bureau principal.

M. Roger Coulombe a réussi ses examens aux Hautes Etudes commerciales et il poursuivra sa deuxième année de cours. La cité vote \$180 à cet effet.

Mlle Samson remplace Mme Monique Signori à la bibliothèque municipale.

Fête du travail

Le conseil du travail demande que la cité reçoive, le dimanche 3 septembre, veille de la fête du travail, avant la soirée populaire, afin de proclamer la semaine d'étiquette syndicale.

Kiosques

La Jeune Chambre recevra un octroi de \$1,000 pour l'entretien des kiosques touristiques. Un octroi provincial de \$2,500 sera aussi versé.

Terrains

Miles Baillargeon acceptent de vendre à la cité 18,300 p.c. de terrain à 40 le pied carré. Cet achat est pour permettre l'emprise du futur boulevard Gouin.

M. Albert Pichette, propriétaire de St. Johns Tool & Die, achète de la cité un terrain au prix de \$7,200.

Divers
Un octroi de \$50 est versé à M. Arcade Beaudin qui représentera la cité de Saint-Jean au tournoi annuel des damistes.

La Société d'agriculture recevra son octroi de \$30 pour une publicité à l'Exposition annuelle.

On renouvellera le contrat de fourniture d'eau à l'Aéroport au coût de 0.20 le mille gallons.

Habillement
Adéard Granger Ltée fournira l'habillement aux membres du service de la police au prix de \$3,679.25. Les autres soumissionnaires étaient Jos Trifiro, \$3,689.40; Marcel Plouffe, \$4,056.90.

La maison St-Germain & Fils fournira les chaussures.

Nos hôteliers

Le conseil municipal accepte de permettre aux licenciés de la cité de vendre de la boisson les jours fériés et les dimanches de midi à minuit. (Plus de détails en page 2)

Quel moteur
Il faut renouveler le moteur au souffleur à neige Sicard. Le directeur de service recommande un moteur à l'huile (Diesel) tel que recommandé par deux importantes compagnies. Le conseiller Beauregard préfère un moteur à gazoline. Finalement on laisse la chose dans les mains des conseillers Beauregard et Lefebvre.

Le remboursement d'un montant de \$11.75, amende payée pour une infraction à la circulation, a tenu nos édiles en haleine pendant un bon dix minutes. Un automobiliste de Montréal avait payé cette amende pour avoir roulé à une vitesse de 30 milles à l'heure sur la rue St-Charles, dans une zone de 20 milles à l'heure. A son retour de vacances, le directeur Charron a reçu une correspondance à ce sujet et après enquête, on a constaté que la signalisation de 20 milles à l'heure n'était pas suffisante et pour remettre l'amende payée, il fallait l'autorisation du Conseil municipal.

Le directeur de services recommandait la remise de l'amende de \$11.75. Le conseiller Roy, secondé par le conseiller Choquette ont fait la proposition en conséquence. Le conseiller Ronald Beauregard s'est opposé et a fait un amendement pour ne pas remettre cette amende. Il n'a pas eu de secondeur.

St-V. de Paul fém. de St-Edmond

Après quelques semaines de vacances bien méritées, la St-Vincent de Paul féminine reprend ses activités. A l'occasion de l'ouverture, elle fait appel à la générosité de toutes les paroissiennes, dames ou demoiselles qui ont un peu de temps libre et qui pourraient aider à la réparation des vêtements qui nous sont donnés. Ou faire de courtes pointes de lainage qui nous sont d'une grande utilité pour nos familles pauvres, les mercredis de 2 à 4 h.

Pour tous les intéressés nous rappelons que le local de la St-Vincent de Paul féminine est situé à 184 Cousin.

Pour tous renseignements, signalez 6 3696.

La présidente



Des visiteurs choyés

Ces jours derniers les propriétaires du chic restaurant "La Galoche", de Saint-Jean, recevaient de la visite rare. En effet, comme on peut le remarquer sur la vignette il s'agit de gauche à droite de M. Stanley Knowles, député anglophone de Winnipeg Nord-centre, de l'Honorable J.A. McEachen, ministre de la Santé, M. M. Batten, orateur suppléant, M. et Mme Paul-Emile Laporte, propriétaires du restaurant et M. Fernand Labelle, coordonnateur des cours de langue française qui se déroulent actuellement au Collège militaire royal de Saint-Jean.

LE 5 SEPTEMBRE

Rentrée des classes

La rentrée des classes a été fixée pour les classes ordinaires, de la première à la septième années inclusivement au 5 septembre. Tandis que les maternelles seront possiblement cédulées pour la semaine suivante, tout dépendra de l'organisation du transport de ces jeunes.

Cependant les 6, 7 et 8 septembre les parents devront inscrire leurs enfants pour la maternelle. Les heures disponibles pour ces inscriptions s'établissent entre 9 heures et 11 h. 30 de l'avant-midi.

Quand des employés parlent pour rien

Le règlement 827, autorisant un emprunt de \$150,000 pour améliorer au service d'aqueduc a été adopté automatiquement, lundi soir, aucun contribuable ne s'étant opposé.

A ce sujet, le conseiller Fernand Roy a demandé à l'ingénieur Marcel Bernard si la construction de nouveaux bassins améliorerait la pression dans la partie extrême nord de

la Cité. M. Bernard a répondu que les deux nouvelles pompes installées porteront la pression à 60 livres dans les parties les plus éloignées.

M. Roy a demandé au directeur de services d'aviser les employés de ne pas répandre des rumeurs quand ce n'est pas fondé. En certain milieu, des employés auraient déclaré que la pression ne serait pas augmentée, etc.

L'EDITORIAL
DU RICHELIEU

Des assassins dans nos murs

Chaque assassinat qu'un homme commet, chaque vol ou délit majeur suscitent une réaction étrange dans le public. Il y a la surprise d'abord, ensuite le dégoût, et finalement le malaise que l'on peut ressentir devant notre propre difficulté pour comprendre les motifs qui ont poussé l'un de nos semblables à agir de la sorte.

La criminologie a ses spécialistes: ils s'interrogent présentement à Montréal sur le phénomène du crime et surtout sur les données internes de celui qui commet le crime. Ils sont venus des quatre coins du monde pour faire le point, pour échanger leurs connaissances scientifiques sur le sujet, pour faire en sorte d'amener la criminologie à évoluer aussi vite que la société elle-même. Ce n'est sûrement pas chose aisée, car le sujet est l'humain et que les réactions de ce dernier ne se cataloguent pas aussi facilement que les réactions chimiques ou physiques dans la nature.

La société possède le droit et le devoir de se protéger contre ceux que l'on appelle "criminels". Elle a échafaudé pour ce faire un système judiciaire qui doit opérer selon les législations gouvernementales: ce système judiciaire, c'est le moyen drastique pour enrayer le mal de façon temporaire. On s'en sert pour écarter temporairement l'individu des autres hommes: on ne pouvait, il y a quelques années, y trouver l'instrument de travail adéquat pour analyser les motifs de comportement de l'individu. On apportait une sanction, et non pas un remède.

Le professeur Denis Szabo, directeur du département de criminologie de l'Université de Montréal, posait, récemment, les questions suivantes: "Nos cours protègent-elles l'ordre public? Nos polices préviennent-elles la criminalité? La répriment-elles efficacement? Nos

prisons et nos maisons de correction pour jeunes resocialisent-elles les détenus? Nos moyens de communication de masse orientent-ils les gens vers les conduites déviantes ou conformistes? Nos élites, nos industriels montrent-ils l'exemple dans l'observance de la légalité et ce qui est à la base de celle-ci, l'ordre moral ou l'équité?" Autant de questions qui sont lourdes, qui demandent mûre réflexion car la société n'est pas toujours équipée pour donner à chacune de ces questions (et combien d'autres pourraient se poser!) les meilleures réponses.

Quand je parle de meilleures réponse, j'entends une solution qui dans le concret signifierait quelque chose. Qui forcerait l'humain à réagir dans le sens voulu. Mais ces solutions sont contrecarrées par la liberté de l'individu qui se reconnaît compétent à définir ses agirs, à régler ses comportements.

Il faudrait que le domaine de la criminologie (et on y tend de plus en plus) ne se limite pas à l'analyse scientifique de l'acte criminel, mais de toutes les contingences qui entourent cet acte. Le garçon qui a traîné sa jeunesse dans les ruelles miteuses de Montréal constitue de la graine excellente pour la violence: il ne faudrait pas se surprendre un jour qu'une révolte contenue lui fasse défoncer les cadres établis. Qui de lui ou de la société serait alors plus responsable?

Le romancier Cesbron avait déjà opiné que la société avait sa part du fardeau. "Nous sommes tous des assassins", disait-il, parce que nous aurions pu contribuer, personnellement, à un moment donné, à faire baisser le malaise social qui engendre le crime.

Cesbron avait peut-être raison!

Jean BEAUDRY

BLOC-NOTES

POURQUOI PAS ? ..

LES GRECS NOUS ONT TROMPÉS

Et les Romains aussi. Du moins en ce qui concerne la statuaire, puisque les Romains n'ont fait, en ce domaine comme en bien d'autres, qu'imiter les Grecs.

Je m'explique. Depuis mon adolescence, je voyais que la race hellène n'avait été constituée que d'hommes et de femmes au physique parfait, et que les Apollons et les Vénus couraient alors les rues en si grand nombre qu'on n'y portait plus la moindre attention. Un peu comme les beautés à Hollywood.

Mais, depuis l'avènement de la mini-jupe, je me suis mis à réfléchir sur le sujet: devant la si petite quantité de grandes filles et de femmes qui pouvaient arborer des jambes "montrables", j'ai imaginé que les Grecs n'avaient voulu laisser à l'admiration de

leurs contemporains et de la postérité que des modèles impeccables, des Raquel Welsh améliorées, une sorte de corps féminin idéal, dont on rêve, mais qu'on ne verra qu'au ciel!

Je n'aborde pas le problème sous son aspect moral, alors que je pourrais invoquer les résultats d'une enquête récente sur la prostitution, dans laquelle on a prouvé que ce "commerce" devient plus florissant dans la mesure où les robes sont de plus en plus réduites à leur plus simple expression et se rapprochent peu à peu du tutu!

Je ne l'aborde que du point de vue esthétique. Et si j'admets qu'il n'y a rien d'aussi merveilleux qu'une belle jambe de femme, au galbe parfait, j'accuse la mode d'aujourd'hui de nous imposer trop souvent une pauvre exhibition d'horreurs, qui pourraient même figurer dans la galerie des monstres. Car autant nous sommes émerveillés devant la beauté authentique, autant nous sommes déçus et même agacés, devant le trop grand nombre de filles d'Eve qui nous montrent des cuisses "à jambon" ou des jambes filiformes, ou encore des genoux fortement articulés ou des varices exemplaires!

Et je comprends la chansonnière française, que l'on interviewait à la T.V., et qui, ayant répondu qu'elle aimait bien les mini-jupes, surtout lorsque c'était sa fille qui les portait, a précisé que cette dernière n'avait que six ans.

Avouons-le franchement, il n'y a rien d'aussi charmant qu'une petite fille en mini-jupe, ses jambes n'ont pas encore pris des proportions qui, pour la plupart, devront la porter par après à plus

L'équipe était mal équipée, lundi soir...

Même s'il était question d'équipement à l'huile ou à la gazoline...

Pas de marché à faire avec l'édifice du Marché...

Peinturer ou démolir, c'est à prendre ou à laisser...

Mais que diable! pourquoi ce brave hôtelier est-il venu "réveiller les morts" avec cette requête?

Il en est passé des têtes de cochon dans cet édifice depuis 1858...

Aujourd'hui moins, les commerçants ne "tuent pas" eux-mêmes, selon l'expression.

Le grand Métropolitain comprendrait toutes les villes à 50 milles à la ronde...

de discrétion. Ce cas est malheureusement celui de la grande majorité des femmes, surtout des femmes d'un âge moyen: elles ont rarement avantage à montrer intégralement leurs membres inférieurs, et ne produisent, la plupart du temps, chez les présumés admirateurs, que la saine hilarité, ou au moins le sourire.

Heureusement que la mode, dont l'essence est de changer continuellement, nous annonce pour bientôt le règne des maxi-robes: je parie que les fabricants de tissus y sont pour quelque chose! Et si ce n'est pas la mode qui va opérer ce miracle, ce sera sûrement l'hiver!

André

...sauf la ville de Westmount, ma chère.

Nos policiers trouveront chaussures à leurs pieds à Saint-Jean... pas ailleurs.

Selon Milton Berle, farceur de profession, un zoo est un endroit où les humains se rendent pour distraire les animaux en captivité.

Une hôtesse du pavillon de la Suède fut horrifiée d'entendre dans l'Expo-Express la conversation suivante: "Mon garçon, la Scandinavie, c'est au centre de l'Afrique, et les habitants de ce pays se nomment des "Scans"..."

Comme quoi certains sont faibles en géographie, mais forts en histoires.

Pas d'avancement, pas de progrès, disait Séraphin.

A Saint-Jean, pas d'argent, pas d'hôpital...

Serait-ce que le gouvernement deviendrait "séraphin"?

Un jeune campeur, de retour à la maison, a grandement désappointé ses parents en leur disant qu'il s'était surtout ennuyé de... son chien.

Quand deux femmes se rencontrent à propos de quoi causent-elles. D'hommes bien entendu. — L'autre jour:

"Ma chère, mon mari était au peroxyde de la colère".
"Faire le bien, telle est la protectille du mien".

Une charmante libraire, à qui son époux racontait que l'un de ses meilleurs amis avait reçu une lettre anonyme, demanda: — "De qui".

NORBERT

LE RICHELIEU

FONDE EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain,
publié et imprimé par

LES EDITIONS DU RICHELIEU
LIMITÉE

100, rue Bouthillier,
Saint-Jean, P. Qué.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada; de Canadian Weekly Newspaper Association (C.W.N.A.); de l'Audit Bureau of Circulation (ABC).

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à Saint-Jean par des ouvriers syndiqués.

Directeur: Paul L'Ecuyer
Abonnement: Canada \$3 — E.U. \$4
Autres pays \$5 par année

De l'urbanisme à Saint-Jean paroisse

A l'assemblée du conseil de paroisse, il fut proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachance et secondé par M. le conseiller P.-Guy Perron, de former un comité composé des membres du conseil ci-après nommés avec les pouvoirs mentionnés ci-après et devant suivre la procédure ci-après décrite.

1.—Ce comité est composé de membres du conseil. Ce dernier a le pouvoir d'examiner et d'étudier l'opportunité et les modalités d'un règlement éventuel classifiant pour fin de réglementation, les habitations, établissements commerciaux, y compris hôtels et motels et tous autres immeubles y compris les édifices publics et diviser la municipalité en zones ou secteurs pour fins de prescrire la destination des constructions qui peuvent y être érigées et l'usage de tout immeuble s'y trouvant; le comité doit rendre compte au conseil de ses travaux par un ou des rapports signés par son président ou la majorité de ses membres.

Ce comité est autorisé à engager les services d'arpenteurs-géomètres, d'ingénieurs, aux fins des examens et études. On décide que quatre membres du conseil feront partie du comité. Seul M. Armand Hébert refuse. Les quatre membres seront MM. Oigny, Bergeron, Perron et Lachance. Pour avoir quorum, trois membres devront être présents à l'assemblée. Fait à remarquer, le comité en question n'adoptera pas de résolutions mais s'en tiendra à faire des recom-

mandations pour en arriver à une résolution.

UN COMITE DE ZONAGE

Ce dernier examinera et étudiera le différent probable entre la Corporation municipale et le contracteur H. Cardinal Construction Inc., touchant les essais d'infiltrations, les comptes soumis à la suite des déficiences constatées à la station de pompage; on consultera les conseillers requis, rencontrera les représentants du dit contracteur, et le dit comité doit rendre compte au Conseil.

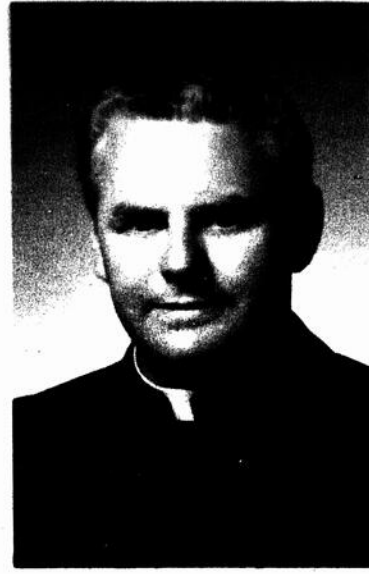
Les contribuables seront avisés lors de la tenue d'une assemblée publique de ce comité afin de se rendre compte du travail fait par ce dernier.

M. LE MAIRE

A ce sujet, M. le maire déclare qu'il faut zoner la municipalité pour conserver le peu qu'il reste. "C'est un départ en vue d'un plan d'urbanisme éventuel, mais pour le moment, il ne faut pas que cela coûte QUELQUE CHOSE — Il n'est pas question de débattre ce qui est bâti actuellement".

UN CONTRIBUABLE

Un contribuable suggéra aux édiles ou des contribuables de la municipalité fassent partie du comité en question. La réponse est basée sur le code municipal, qui les exclut.



M. l'abbé Jean-Paul Moreau, curé de St-Charles-Borromée

ATTENTION!

La prochaine série de cours de Coupe et Couture de Madame Grégoire Girard, débutera la semaine du 4 SEPTEMBRE.

INFORMATIONS:
347-2692

Arthur Beaudry RÉPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES



Autorisé pour l'entretien des petits appareils Can. General Electric

186, rue Notre-Dame
348-4789 Saint-Jean

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Monseigneur Gérard-Marie Coderre:

—M. Jean-Paul Moreau, de retour d'une année d'étude à Lille, est nommé curé de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, à Jacques-Cartier;

—Le Père Eugène Bordage, f.m.i. vicaire à Notre-Dame-de-l'Assomption, est nommé vicaire à la paroisse de Saint-Anastase, Greenfield Park;

—M. Pierre Boudreau, nouveau prêtre, est nommé vicaire à la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice, à Saint-Jean;

—M. Louis-Pierre Sédillot, nouveau prêtre, est nommé vicaire à la paroisse de Notre-Dame-de-Grâces, à Jacques-Cartier;

—M. Robert Provost, nouveau prêtre, est nommé vicaire à la paroisse de Saint-Charles-Borromée, à Jacques-Cartier;

—M. Ubald Deland, nouveau prêtre, est nommé vicaire à la paroisse de Saint-Joseph, à Chambly.

les produits de ciment

BLOCS DE TOUTES SORTES

AVEC QUALITE ET PRIX RAISONNABLE TUYAUX DE CIMENT



857 Missisquoi Tél. 346-3014 Pierre TREMBLAY, prop.

CONVERSATION ANGLAISE

- DEBUTANTS: mardi, 12 septembre au 12 déc. 1967 (7 h. 30 p.m. à 10 h. p.m.)
- INTERMEDIAIRES: jeudi, 14 septembre au 14 décembre 1967 (7 h. 30 p.m. à 10 h. p.m.)

MADELEINE J. DORAIS

Professeur spécialisé

533, rue Mercier, Saint-Jean Tél. 348-2262

LA POUSSIERE DES CARRIERES

Sera-t-elle éliminée?

Après avoir pris connaissance d'une requête signée par près de 250 contribuables se plaignant de la poussière provenant des deux carrières situées dans la municipalité ainsi que des bruits causés par le dynamitage, M. le maire Oigny devait faire la mise au point suivante: "Il existe des moyens à notre disposition pour éliminer cette poussière et nous enverrons une mise en demeure à qui de droit".

Par contre, le conseiller Armand Hébert qui n'était pas d'accord avec le premier magistrat concernant cette mise en demeure, remarqua que cela fait plusieurs fois que la municipalité envoie de telles sommations et que jamais cela n'a donné de résultat. "Il n'y a rien de plus mordant", de dire M. Hébert.

On suggère de mettre les coupables à l'amende.

A ce sujet, l'aviseur légal de la paroisse Me Favreau, suggère une poursuite au pénal.

Après une vive discussion de part et d'autres le nouveau conseiller, M. Robert Bergeron, fait une proposition à l'effet que l'aviseur légal soit autorisé à envoyer une mise en demeure incluant que si dans X jours, les intéressés ne se sont pas conformés au règlement existant dans la municipalité, le conseil verra à prendre les grands moyens.

ETABLISSEMENT D'UNE BRIGADE SCOLAIRE

Après avoir entendu les recommandations du Lieutenant Marcel Paquette, de la Sûreté de Saint-Jean, en charge des brigades scolaires pour la cité de Saint-Jean, les édiles ont décidé à l'unanimité de se mettre en contact immédiat avec le responsable, M. Yvan Roy, commissaire à la Régionale, afin que ce dernier autorise l'achat de matériel qui servira à quatre jeunes brigadiers scolaires pour la paroisse N.D.L. Pour le secteur St. Patrick, le trafic étant très intense, il n'est pas question pour le moment du moins de risquer la vie de jeunes. L'inspecteur municipal, M. M. Bissonnette a reçu autorisation de MM. les conseillers d'occuper le poste de brigadier temporaire. Egalement à la suggestion du Lieutenant Paquette, on demandera à une compagnie de liqueurs douces de faire l'installation de signaux d'arrêt.

LICENCE POUR LES CONTRACTEURS

Un avis de motion a été déposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachance, afin que désormais contracteurs, colporteurs, laitiers, etc., se munissent d'un permis afin de circuler ou solliciter les résidents de cette municipalité. Les discussions sur le sujet auront lieu à la prochaine assemblée mensuelle qui aura lieu le 5 septembre prochain à l'école N.D.L.

100 MOBILIERS DE CHAMBRE A VENDRE

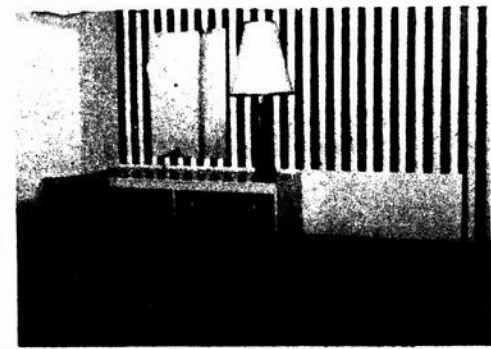
AU COMPLET 7 MORCEAUX

Rég. \$250. — SPECIAL

\$150.

Maurice Bourgeois Inc.

259 St-Martin Napierville
Tél. 245-3322



F.-R. Lefebvre Limitée

BUREAU D'ASSURANCES GENERALES

62, rue St-Jacques
Saint-Jean

Tél. 347-7585

Nous représentons aussi

Travelers Insurance Co.



Oui, CONFIEZ VOS ASSURANCES à ceux que vous connaissez bien



JEAN PAYETTE
tél. 348-3675



F.-R. LEFEBVRE
tél. 346-6491



ROLAND KRUSE
tél. 346-4507

REGIONALE HONORE-MERCIER

Convention signée avec le syndicat

La convention collective de travail entre la commission scolaire régionale Honoré-Mercier et le syndicat des professeurs était ratifiée jeudi dernier par la signature des deux intéressés. Comme l'a ensuite remarqué M. Jacques Veulleux, président du syndicat des professeurs au cours d'une conférence de presse, la collaboration a primé de part et d'autre pendant tout le temps des négociations. Il tenait toutefois à remercier plus spécialement les négociateurs de la régionale en la personne du directeur des études, M. Jean Langelier, mué pour cette occasion comme analyste dans l'approfondissement des problèmes soulevés par le point de vue pédagogique. Ensuite il rendit hommage au président, M. Lalanne, "qui sut, dit-il au nom des commissaires, faire face à ses responsabilités". Il n'a pas omis de mentionner et remercier chaleureusement MM. Paquet et Picard qui suivirent activement les négociations du début à la fin. Les principaux négociateurs syndicaux par ailleurs furent M. Paul Viau, directeur du district secondaire No 1, M. André Campbell, permanent au syndicat et M. Jacques Veulleux, président du syndicat.

Il semblerait d'après MM. Veulleux et Campbell que le syndicat des professeurs et la régionale Honoré-Mercier furent les deux seuls signataires, jusqu'à présent, d'une vraie convention collective en vertu du Bill 25 et du premier arrêté ministériel.

Les négociations

Les négociations commencèrent pour les deux parties par une première rencontre en mai, suivie de deux autres pendant lesquelles le projet de la convention collective fut lu et commenté. Le tout terminé le 14 août au soir. A ce moment, la régionale s'est dite prête à accepter les clauses telles que spécifiées dans le contrat. Cependant, après une entente complète sur les clauses proposées, la régionale en remettait quelques-unes en question et par ce fait refusait de signer dans l'immédiat le contrat. Il s'agissait de trois clauses bien spécifiques, dont la première concernait le nombre de périodes par semaine devant échoir aux professeurs. Cet article en passant demeura inchangé. L'autre objet de l'opposition à la signature du contrat touchait les titulaires responsables devant être rémunérés en plus de leur salaire statutaire par un supplément annuel de \$400. Après les changements imposés à la satisfaction de tous, le titulaire ne recevra plus que \$200 comme supplément annuel ou pour satisfaire à ce montant, il bénéficiera d'une période d'enseignement ou de surveillance en moins que celles prévues.

Quant au troisième article concernant la définition de l'horaire régulier du professeur, il demeura inchangé à la satisfaction des deux parties.

Après une étude approfondie de l'objet du litige, les 15, 16 et 17 août, dans des rencontres non officielles, la commission scolaire régionale et le syndicat des profes-

seurs mirent à néant les trois points précédemment énoncés et le contrat était enfin signé le 17 août.

Nous apprenions de source certaine mais non officielle qu'il y avait eu pendant ces trois jours de fortes pressions de la part de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour que cette convention collective ne soit pas acceptée de la part de la régionale. De la Fédération, une des deux associations aurait fait également de fortes pressions pour que cette convention collective n'aboutisse pas.

Il s'agissait en somme, comme le disait M. Veulleux, de réviser l'ancien projet, mais de vraies négociations ont quand même été entreprises et à la satisfaction de tous.

A l'assemblée de la commission scolaire de jeudi dernier, un commissaire enregistrait une dissidence au moment d'accepter le contrat de la convention tel qu'offert par les représentants du syndicat. Il s'agit du commissaire Antonin Lalonde de Marieville. Il expliquait en ces termes les motifs de sa dissidence: "Je ne suis pas d'accord pour signer le contrat, lorsque la C.I.C. et la Fédération ne s'entendent pas sur certains mots". Le point très précis sur lequel le commissaire Lalonde se basait pour empêcher la signature du contrat concernait la procédure des règlements de différends concernant les conditions de travail ou d'emploi. Ce point doit nécessairement être soumis à l'arbitrage suivant la procédure prévue à la section 1 du chapitre 4 du Code du Travail.

Costume obligatoire et port de la barbe

● Pas de règlement si par la suite il faut céder à des difficultés imprévues

Comme l'an passé, la question du vêtement des élèves est revenue sur le tapis. On sait qu'il y a quelques mois, les commissaires s'étaient définitivement prononcés contre le port du costume à la régionale. Mais la décision n'avait pas eu le mérite d'être unanime. Certains commissaires voyaient dans cette élimination d'un costume officiel, une porte ouverte à des abus de toutes sortes. Et ils avaient tellement raison, que l'année scolaire ne débutera pas sans que des commissaires aient décidé d'intervenir avant la rentrée des classes, pour essayer d'établir un équilibre acceptable.

Cependant, malgré le plaidoyer du commissaire Yvan Roy, demandant en substance d'établir un règlement ayant le mérite d'être observé par les élèves, rien de tout ce que ce dernier pouvait espérer ainsi que quelques autres intéressés ne fut voté par la Régionale. La raison? Il semblerait que le renvoi d'un élève ne se conformant

pas à un semblable règlement n'aurait pas le mérite d'être considéré par la loi. Disons que seules les maisons d'enseignement privé peuvent s'en prévaloir et comme les écoles de la régionale sont publiques, force leur serait donc d'accepter certains costumes choquants ou du type délabré.

Il faudrait sans doute dans ce cas faire appel à l'autorité des parents. Mais ces derniers se plaignent également de ne plus posséder d'autorité suffisante, lorsqu'il s'agit d'inculquer à leurs rejetons les belles manières et le bon goût. Il est quand même normal que la commission scolaire régionale exige des étudiants des tenues sinon conformes à la mise, qu'ils soient tenus de se présenter dans des costumes acceptables.

M. Langelier faisait remarquer que, pour sa part, il permettrait le port de la barbe à un adolescent de 17 ans et plus. "Il ne faut pas seulement faire le règlement a-t-il

dit, mais il faut penser aussi à toutes les implications que ce règlement peut apporter, afin de ne pas être obligés de céder en raison de difficultés imprévues". "Si devant les difficultés nous sommes obligés de céder, dans ce cas il est préférable de ne pas faire de règlements".

Pour sa part, le commissaire Bélanger ne serait pas contre la défense du port de la barbe: "C'est une vague qui passe, comme toutes les vagues, elle passera, dit-il".

D'autre part, le commissaire Yvan Roy proposait aux membres de l'assemblée de laisser les profits des machines distributrices aux élèves, puisque l'argent des profits provient des élèves, seuls à s'y fournir de gâteaux, liqueurs, cigarettes, etc. La question est à envisager, de l'avis de plusieurs commissaires, mais il ne faudrait pas que ce gain des élèves tourne à leur désavantage en faisant augmenter le prix de leurs repas. Si la chose devient possible, les élèves auront à entretenir les machines distributrices et à les maintenir en parfait état de fonctionnement.

SCOLAIRE LOCAL

Problème de transport à Saint-Eugène

L'acceptation d'un nouveau contrat de transport avec Les Autobus Boulais Ltée remettait en vedette un problème latent concernant le transport scolaire dans le rang Richelieu. La difficulté provient du peu d'espace alloué pour permettre aux autobus scolaires d'avancer et reculer. "Dans tous les autres secteurs, tout va bien, disait M. Jean-Guy Boulais, la plus grosse difficulté se trouve à l'école Saint-Eugène". Comme l'Association Parents-Maitres de l'école Saint-Eugène est intéressée à trouver une solution à ce problème très aigu, il semblerait qu'il ne sera plus permis à l'avenir pour les autobus scolaires de tourner en cet endroit.

Le commissaire Firmin Bernard est cependant d'avis que ce n'est pas à la Commission scolaire de trouver un terrain propice pour ces autobus. Ce à quoi M. Boulais a répondu que si ses véhicules devaient aller revirer à la montée de St-Blaise, que ça pourrait sensiblement changer les prix de la soumission du transport écolier. Par contre, si je suis déficitaire,

je serai obligé de démissionner. Expliquant sommairement son point de vue, M. Boulais ajouta: "Si au lieu de 5 milles, je fais 11 milles, les réductions données ne seront plus valables".

"Quand vous avez soumissionné vous le saviez, a rétorqué le commissaire Bernard.

Expliquant encore une fois que son circuit serait rallongé à moins de trouver un cultivateur conciliant lui permettant de revirer sur sa terre, et qu'il fallait le faire à quelque part puisque Parents-Maitres et la Police Provin-

ciale en avait fait un ultimatum, M. Boulais s'en tint pour le moment sur sa décision.

Cependant, M. Firmin Bernard, pour terminer la discussion, lui dit que s'aucune loi directive ou arrêté ministériel n'existait pas pour empêcher les véhicules de la compagnie Boulais de retourner à l'endroit où ils l'ont fait jusqu'à présent la commission devra s'entendre avec Boulais. Si la loi existe et que Boulais l'ignore, nous n'aurons rien à déboursier pour le trajet en plus que les autobus devront faire pour retourner".

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

Laprairie, Qué.

Maurice Trahan Ltée
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. FI. 6-6897

L.-O. Laporte Ltée
IBERVILLE, QUE.
Tél. FI. 6-4481

Trois séries de documents des plus modernes pour l'enseignement de la catéchèse

RICHES DOSSIERS EN COULEURS MIS A LA PORTEE DES ELEVES DE 7e - 8e - 11e

REGARD NEUF sur un Monde Nouveau (T. I) en 7e

REGARD NEUF sur la Vie (T. II) en 8e

VIVRE, édition canadienne en 11e

Dépositaires également de:

- Témoins de Christ, 4 titres: Jésus-Christ, notre vie; Jésus-Christ, lumière du monde; Jésus-Christ, notre chef; Jésus-Christ, notre maître.
- Nouveau Catéchisme pour élèves de 2e à 6e année

préparés par **L'OFFICE CATÉCHISTIQUE PROVINCIAL**

réalisés par **LES ÉDITIONS DU RICHELIEU LTÉE**

100, rue Bouthillier, Saint-Jean, Que.



ANGLAIS - PERSONNALITE
COURS DU SOIR A
MONTREAL, SAINT-JEAN, P.Q.,
BELOEIL, VILLE CHAMBLY,
QUEBEC et LEVIS



Le prof. J. Edgar Bouchard, auteur de la méthode "LAS" vous invite à des démonstrations gratuites à 8 h. p.m., le 11 septembre à Saint-Jean, Auditorium "La Centrale", 190, rue Laurier; le 12 sept. à Beauceville, Gymnase Ecole Ste-Marie Goretti, 330, boul. Cartier; le 13 sept. à Montréal, Salle des Chevaliers de Colomb, 2260, Cadillac, près Souigny; le 14 sept. à Ville Chamblay, "La Maison Blanche", 30 Brouillette, près église St-Joseph. 28 ans d'expérience. Garantie écrite que vous pourrez parler, lire et écrire l'anglais convenablement après 32 semaines ou seront remboursés. Un seul soir par semaine. Livres, dictionnaires, etc... fournis. Jamais de devoir à la maison. Des cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligation.

AUDIO-VISUEL MAISON
si désiré

Soyez au rendez-vous. Les places sont ordinairement toutes prises les soirs de démonstration.

A ST-JEAN
La Centrale
salle 108
190, rue
Laurier



Le problème de la réhabilitation

PAR GUY POIRIER

J'aimerais vous exposer un problème qui a été souventes fois discuté sans que jamais personne y trouve une solution. Je veux parler de l'épineux problème du redressement des prisonniers et de l'intégration quasi impossible d'ex-détenus dans la société. Je parle en connaissance de cause, étant moi-même un ex-détenu fraîchement sorti du bagne.

A 26 ans, j'ai près de la moitié de ma vie gaspillée en prison. Point n'est besoin de vous énumérer tous les déboires que je rencontre présentement. Mon principal but, en écrivant cette lettre, est d'expliquer pourquoi tant de détenus sont irrécupérables et aussi, l'échec de maintes tentatives pour relever ces hommes qui sont avant tout captifs de leur personnalité et de leurs attitudes.

LA RECIDIVE

Au pénitencier, où j'ai purgé mes différentes peines, 20% des détenus étaient des récidivistes primaires, 16% revenaient dans un pénitencier pour la troisième fois et 37% avaient déjà été incarcérés quatre fois ou plus. Ces chiffres, apparemment valables pour l'ensemble des prisons, démontrent l'échec retentissant du régime pénitentiaire qui veut protéger la société en réformant le criminel. Pourquoi cet échec ?

Il n'est pas facile de répondre, mais une des raisons de cet état de choses tient certainement à la nature même des prisonniers, qui sont souvent singulièrement armés pour résister à toute influence corrective. La plupart sont impatients, impulsifs, indifférents aux conséquences de leurs actes, et cela à un degré dépassant de beaucoup la normale. Rebelles à toute autorité, ils s'irritent aussi des restrictions qu'imposent les responsabilités personnelles. L'expérience semble n'avoir aucune prise sur eux. Et, pour couronner le tout, on trouve chez un bon nombre d'entre eux, pour ne pas dire chez la plupart, un grand manque de bon sens, une incapacité manifeste et permanente de penser et d'agir conformément à leur véritable intérêt.

LA PEUR DU RISQUE

Point n'est besoin de séjourner longtemps en prison pour se rendre compte que beaucoup de détenus sont engagés dans une éternelle partie de gendarmes et de voleurs où l'enjeu est de taille et le risque à l'avehant, mais qui est tout de même un jeu. En général, la participation à ce jeu est commentée avec une bonne humeur vraie ou feinte. On entend couramment dans des conversations des phrases comme: "On ne verra bientôt plus que moi dans cette tôle" ou "Je vivrai assez vieux pour aller cracher sur la tombe du juge ou du directeur de la prison".

Les détenus croient dur comme le fer que le citoyen respectueux des lois volerait volontiers, lui aussi, s'il n'avait pas peur des risques. Pour eux, ce n'est pas affaire de bon sens ou de raison, mais de courage, comme si l'acte de mettre volontairement en péril sa liberté était en quelque sorte le test suprême de la virilité. Plusieurs centaines de détenus, intelligents et d'apparence sympathique ne font que sortir de prison pour y entrer. A la veille de leur libération, ils savourent d'avance à haute voix, la joie de recommencer leurs entreprises illicites. Quand quelqu'un ose émettre des doutes sur la sagesse de ces projets, plusieurs rétorquent que c'est risqué, mais qu'ils n'ont pas peur d'un coup de dés. Et, quelque temps après, les journaux annoncent l'arrestation de ces individus. A ce jour, ils ont été de nouveau pris. Les gendarmes leur avalent mis la main dessus et ils devraient purger une autre peine. Mais il y a gros à parier qu'ils continueront dans la même voie dès qu'ils seront relâchés.

DE LA BRAVADE

La désinvolture avec laquelle tant de détenus acceptent de voir retrancher de longues années de leur existence donne froid dans le

dos. Ce comportement est en partie dicté par un esprit de bravade, c'est certain. Mais, comme c'est en pleine connaissance de cause qu'ils agissent, il est difficile de ne pas soupçonner, à la base, une insensibilité foncière, une superficialité qui rendent dix ou vingt ans derrière des barreaux moins écrasants pour eux que pour les gens normaux. Voilà ce qu'on en vient à penser, à moins de supposer que les prisonniers trouvent l'incarcération moins pénible parce que leurs facultés et leur personnalité sont plus limitées et, par voie de conséquence, ne sont pas loin d'atteindre leur plein développement, même dans l'atmosphère restrictive de la prison. Bien souvent, la sérénité dans laquelle des hommes réintègrent leur geôle après de nouvelles condamnations semble inspirée par autre chose que la bravade et le désir de ne pas perdre la face. En fait, ils donnent le plus souvent l'impression de rentrer chez eux.

METHODES DESUETES

Si ce sont là des hypothèses qui peuvent fournir matière à discussion, il est notoire qu'un très fort pourcentage de détenus est réfractaire à la méthode de régénération par démonstration du rapport de cause à effet qui est appliquée dans les prisons et dans notre société en général. Mais il existe un autre obstacle: le simple et pénible fait que la vie pénitentiaire agit contre l'amélioration du détenu.

Les pensionnaires d'une maison d'arrêt forment une masse hétérogène; la plupart d'entre eux n'ont qu'un seul trait commun: ce sont des êtres désaxés, inadaptés. En général, ils sont aussi mal préparés à voler pour vivre qu'à travailler honnêtement, et cela non par manque d'intelligence, mais par instabilité, par faiblesse de caractère et absence d'idéal. L'exception marquante se recrute dans le faible pourcentage de professionnels du crime qu'on trouve dans chaque prison. Le professionnel, à l'encontre des précédents, a choisi délibérément la voie du crime qu'il pratique comme un métier. Il est fréquemment intelligent, souvent doué, et il a souvent un code moral qu'il observe — parfois à un degré proche du fanatisme — en prison comme en liberté. C'est le criminel de profession qui est à l'origine de ce que les journalistes se plaisent à appeler la "loi du milieu". Et, par contrecoup, ce code est le principal obstacle auquel se heurte l'administration pénitentiaire dans l'application de ses programmes de rééducation.

ABSENCE DE COOPERATION

L'essentiel de ce code, c'est l'absence totale de coopération et — autant que possible — de communication entre prisonniers et gardiens. Cette barrière réduit à néant les efforts de l'administration pénitentiaire même la plus progressiste. Etant donné la nature du prisonnier moyen, il n'y a rien de surprenant à ce que le groupe résolu et homogène des criminels professionnels parvienne à imposer sa loi à tous les autres.

Si peu visible qu'elle soit parfois, cette barrière n'en est pas moins réelle. L'interdiction n'est pas aussi stricte qu'autrefois, mais jusqu'à ces dernières années, l'attitude correcte du détenu devait être de ne jamais adresser la parole, même pour le saluer, à un gardien ou à un membre de l'administration, sauf s'il était interrogé. Il évitait même de regarder les gardiens et les membres du personnel administratif. Un de mes amis, appartenant à la catégorie des professionnels, m'a dit que, lorsqu'il lui fallait répondre à un gardien dans les yeux, il fixait un point donné au sommet de sa tête, gardant ainsi le détachement voulu même quand il était soumis à l'humiliation de parler. Automatiquement, par principe, le détenu "qui sait se tenir", prend le contre-pied des décisions et de la politique administratives.

DES "ECOLES DE CRIMES"

L'atmosphère de crime et de rébellion contre l'ordre public, pro-

pre au monde des prisons, est écrasante, et la crainte souvent exprimée que les maisons d'arrêt ne soient des "écoles du crime" n'a rien d'exagéré. Plusieurs jeunes gens, venant à peine de quitter l'école, sont condamnés à des peines de prison à chaque année. Ils n'ont aucun antécédent judiciaire et ils arrivent souvent en prison avec la conviction bien établie que l'honnêteté est la meilleure ligne de conduite, que le crime non seulement ne paie pas, mais encore est infamant. En moins de temps qu'il ne le faut, l'influence pénétrante de la mentalité des prisons fait son oeuvre. Au bout de quelques semaines, rien dans les actes de ces jeunes gens, leur comportement ou leur mentalité ne les distinguent de la masse des autres détenus. Ils se voient refuser une libération anticipée, purgent la totalité de leur peine et reviennent en taule au bout de quelques semaines de liberté avec une seconde condamnation, cette fois pour des crimes plus graves.

L'EXEMPLE ENTRAINE

Mais, si la prison n'opère pas de régénération, il y a aussi à cela une autre raison: les valeurs morales qu'elle est chargée d'inculquer sont en trop vif contraste avec celles qui ont cours dans la société. Essayer de persuader un voleur ou un bandit de l'excellence de vertus comme la droiture ou l'honnêteté est déjà en soi une tâche difficile; cela devient une perte de temps s'il est convaincu que ses maîtres ne pratiquent pas ce qu'ils enseignent. Pendant le temps de mon incarcération, à des degrés divers mais toujours malsains, gardiens et personnel administratif ont tous témoigné d'une commune insouciance à l'égard des critères de moralité dont la violation avait valu leur condamnation aux détenus. D'autre part, le détenu lit les journaux et écoute la radio et la télévision. Il est aussi au courant que le public des scandales qui révèlent la corruption de la société "respectable".

La plupart des prisonniers ont la conviction que ce qui importe vraiment aujourd'hui, c'est la fin et non les moyens. Presque tous les détenus qu'il m'a été donné de connaître sont intimement persuadés que, dans notre civilisation, la situation sociale et la considération d'autrui sont à vendre au même titre que le pain, et que de riches et puissants personnages échappent trop régulièrement au châtiement. En dépit de tout cela, certains détenus quittent la prison pour n'y jamais revenir. La plupart achètent une conduite pour la bonne et simple raison qu'à vouloir transgresser la loi on finit toujours par perdre. La régénération dans le sens d'une métamorphose morale, d'une transformation de la manière de voir, est chose rare.

FAUSSE MENTALITE

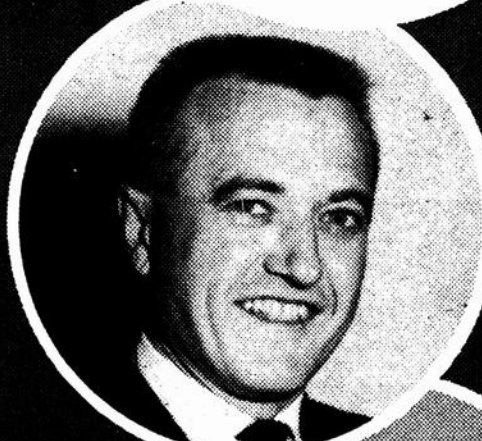

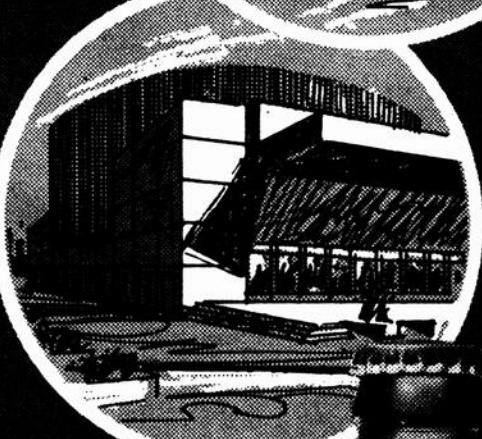
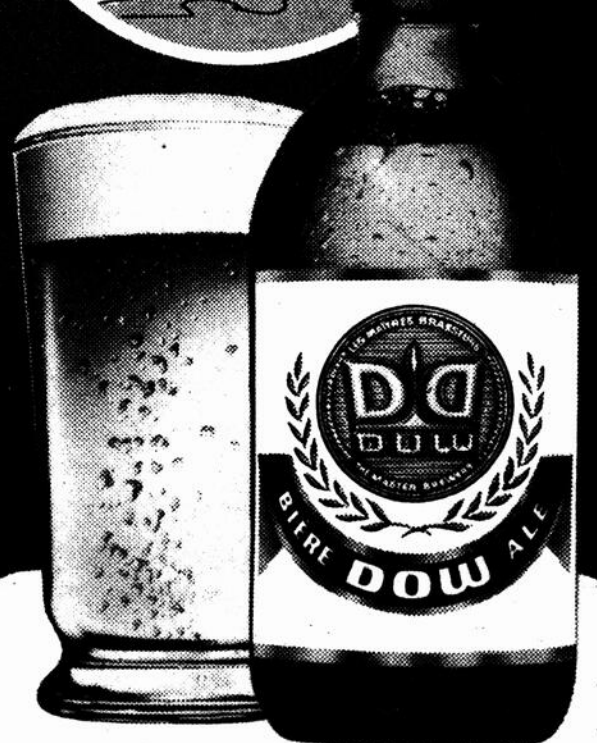
Presque toujours, la récidive dépend des habitudes de l'individu, et l'habitude peut être servante ou maîtresse. Pendant mes longues années de détention, rien ne me l'a mieux fait comprendre que la réflexion d'un de mes bons camarades, un vrai cheval de retour, et l'un des hommes les plus doués, les plus intelligents et les plus foncièrement moraux que j'aie connus. Un jour, réfléchissant à son éternel conflit avec la justice, il me dit:

— La cause de tous mes ennuis c'est ma mentalité, je le sais bien. Mais j'en ai tellement vu de ces types qu'on trouve en taule, que je ne peux pas m'empêcher de retomber dans l'ornière.

Cette réflexion m'avait frappé, me frappe toujours par le tragique qu'elle implique. Si un homme intelligent reste prisonnier d'une attitude mentale qui l'entraîne vers la perpétuelle rébellion et d'incessants séjours en prison, qu'attendre du détenu qui, avec moins de dons personnels, est affligé de la même disposition d'esprit? Et croyez-moi qu'ils sont nombreux. Saint-Jean, 10 juillet 1967.

**MARC BRAIS
ST-JEAN**

votre agent local vous invite à admirer les magnifiques reproductions en couleurs des différents pavillons et sites de l'Expo 67 sur les capsules de bière Dow. Demandez le dépliant à ce sujet partout où l'on vend la bière Dow et ne manquez pas de voir l'étalage spécial Dow chez votre épiciers dès aujourd'hui.

**DIS DONC DOW,
MON AMI**

La bière Dow est toujours de bon goût.

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE



vous aimez les salades de fruits?

Quand une salade de fruits est-elle tout simplement délicieuse? Lorsque faite de fruits frais... de la saison et débordants de saveur naturelle.

En saison, les fruits vous sont offerts à prix avantageux. Et lorsque vous achetez vos fruits et légumes frais du jardin Steinberg, ils sont protégés par notre fameux sac vert et vous assurent de trois choses: fraîcheur, première cueillette et bas prix.

Il est si facile de préparer économiquement des salades de fruits de la saison, alors pourquoi ne pas en servir plus souvent? Vous en trouverez un vaste choix au comptoir réfrigéré des fruits et légumes de votre magasin d'alimentation Steinberg préféré. Vous verrez!



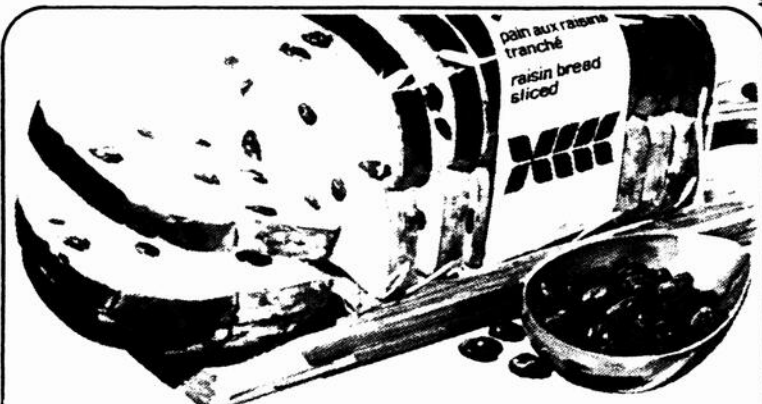
RAISINS SANS PEPIN

de la Californie, U.S., Catégorie No 1
frais, sucrés, juteux, traités au Gibril

3
lb. par
paquet **69¢**

Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

Raisins cueillis à la main...
Les meilleurs de la vigne



PAIN AUX RAISINS

Frais du four Steinberg, tranché, à fine texture

Epargnez **2** pains **33¢**
9¢ 12 oz

TARTE A L'ANANAS

fraiche du four Steinberg
Format de 8"
24 oz, chacune **49¢**
EPARGNEZ 10¢

Roulé au chocolat

Steinberg, crémeux, savoureux
CETTE SEMAINE **35¢** EPARGNEZ 10¢

Beignes cannelés

Steinberg, genre gâteau
6 par pqt **35¢** Epargnez 4¢

BRIOCHE DANOISE

à l'érable, Steinberg
Fraiche du four Chacune **45¢** Epargnez 4¢

Pains à hamburgers

Steinberg, tranchés, paquet-boni
Vous obtenez 4 pains gratuits
12 pains frais **29¢**
Pour le prix de 8

PRUNES

California Late
Santa Rosa Prune

Lb. **33¢**

NECTARINES

DE LA CALIFORNIE
Fraîches, sucrées et juteuses
d'un arôme délicat

La livre **29¢**

FRAISES MURES

blen rouges, sucrées, fraîches
de la Californie
Les meilleures de la récolte

Chopine comble **39¢**



CAFE INSTANTANE

Chase and Sandborn
Pot de 4 oz **\$1.09**
Pot 10 oz **\$1.33**



PAPIER DE TOILETTE

Soft-Rite, couleurs variées
pqt (2 roul. par pqt) **88¢**



PAPIERS-MOUCHOIRS

Facelle Moderne
3 grosses boîtes **88¢**



BISCUITS DAD

à la farine d'avoine, petits
sablés, à la farine d'avoine
et brisures de chocolat, 10 oz
A la farine d'avoine
ordinaire, pqt de 12
3 paquets **\$1.00**



CRISTAUX DE SAVEUR

Tang, à l'orange
3 pqt 3 1/2 oz **69¢**

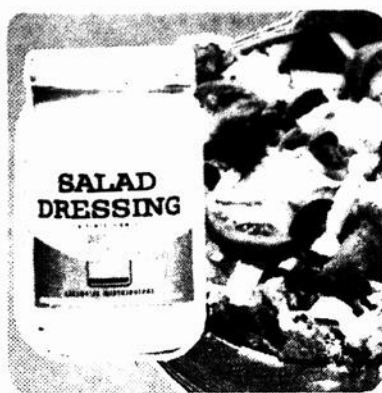
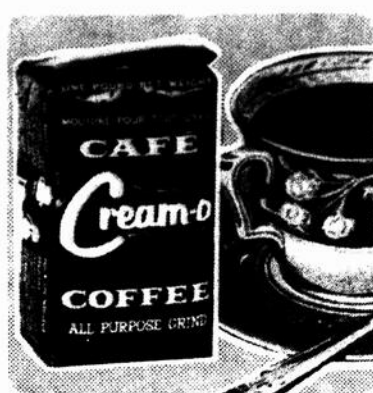


CEREALES DELICIEUSES

de General Mills
Cheerios, 10 1/2 oz
Lucky Charms, 8 oz
Trix, ou soufflés à la noix
de coco, 8 1/2 oz
2 pqt pour **75¢**



Aidez l'Association des Indiens
et des Esquimaux du Canada.
Achetez le disque de la polka
du Centenaire.
Sur étiquette
"Apex", 45 R.P.M. **\$1.00**
Chacun
Vendu exclusivement à tous
les magasins d'alimentation
Steinberg.



EPARGNEZ 18¢
SUCRE BLANC

Steinberg, granulé très fin

Sac de 10 lb. **69¢**

EPARGNEZ 10¢
CAFE TORREFIE

Steinberg, frais, mouture fine ou à tout usage

Sac 1 livre **69¢**

EPARGNEZ 6¢
SAUCE A SALADES

de marque Steinberg

Pot de 16 oz **29¢**

EPARGNEZ 15¢
FROMAGE TRANCHE

Canadien Kraft
Le favori de tous

Paquet 1 lb. **59¢**

EPARGNEZ 6¢
CONFITURES DORA

de fraises, avec pectine

Pot de 24 oz **33¢**

Suggestions pour le casse-croûte à l'Expo !

Boissons de fruits

Bessey, saveurs variées
EPARGNEZ 19¢

2 cruches de 64 oz **99¢**

Poulet désossé

Savoureux, Est

Pot de 7 oz **43¢** Apprécié en tout temps

Saumon Sockeye

Clover Leaf

Bte de 7 3/4 oz **67¢** Le favori de tous

Pain de viande

de marque Tulip

Boîte de 12 oz **39¢** Permet un repas rapide

Sardines à l'huile

de marque Brunswick

3 boîtes de 3 1/2 oz **29¢**

Moutarde épicée

de marque Steinberg

Pot de 24 oz **19¢** Préparée

Thon en pain

de marque Bayview

Boîte de 7 oz **45¢** Un régal

Jambon cuit

de marque Maple Leaf

Boîte 1 1/2 lb. **\$1.89** Prêt à servir

Poulet entier

Cordon Bleu ou Burns

Boîte de 3 1/4 lb. **99¢** A bas prix!

Sacs à sandwich

de marque Snap-Off

Paquet de 100 **59¢** Valeur exceptionnelle



POULET EN MORCEAUX

Pour la cuisson, la friture ou le Bar-B-Q
Prêt à cuire, entièrement nettoyé, inspecté et approuvé par le Gouvernement

Cuisses
La lb.

45¢

Poitrines
La lb.

49¢

Ailes de poulet

Fraîches La lb. **35¢** Délicieuses!

Poulet en panier

en morceaux, prêt à cuire, catégorie "A"

La lb. **43¢** Poids moy. 2 à 3 lb.

Petites poules au riz

Chac. **89¢** 6 pour **4.99**

Canards

du lac Brome, cat. "A" Nettoyés et prêts à cuire
La lb. **59¢**

Foie de poulet

savoureux La lb. **35¢** Assuré de vous plaire

EPARGNEZ !

EPARGNEZ !
Biscuits variés

Frais, de Steinberg

Paquet de 100 biscuits **79¢**

Feuille d'aluminium

de marque Steinberg

3 rouleaux 12" x 25' **\$1.00**

EPARGNEZ 17¢

Beurre d'arachide

crèmeux, de Kraft

3 pots 12 oz **\$1.00**

EPARGNEZ !

Ketchup de tomates

de marque Kraft

4 bout. 15 oz **89¢**

EPARGNEZ 12¢

Diner Kraft

Macaroni au fromage

7 paquets 7 1/4 oz **\$1.00**



VERRES

à pied robuste ornés de scènes canadiennes

12 oz chacun **19¢**

Cette semaine: Le carré du Parlement à Ottawa

Tasse à café

décorée, bleu écossais
Tasse de 10 oz **49¢** Tasse de 16 oz **79¢**

TASSE

en porcelaine, à rayures multicolores
Chacune **49¢** Solide et durable

TASSE

en porcelaine, très grande à motif floral
Chacune **29¢** A bas prix!

Savon en pain

Jergens, prix habituel de 2/29¢

Format de bain Chacun

10¢

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 26 août 1967, à tous les magasins d'alimentation Steinberg Limitée.



3 NOUVEAUX MAGASINS STEINBERG POUR VOUS SERVIR

Magasin Steinberg au 90, chemin Morgan, à Baie D'Urfé

Magasin Steinberg, au 175 N.-Dame est, à Repentigny

Magasin Steinberg au 2012 St-Georges, à St-Jérôme



décès

Mme J.-Marie Lussier

Le 18 courant est décédée à l'âge de 60 ans, Mme Jean-Marie Lussier, née Laura Gauthier, de St-Valentin.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois enfants dont un fils et une bru: Marcel (Marie-Marthe Dubé), de Chambly; deux filles et gendres: Mme Emile Villeneuve (Jeannette), de Richelieu; Mme Marcel Rondeau (Marianne); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Josaphat Gauthier, de Saint-Jean; Mme M. Miller; ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu lundi après-midi à 2 h. 30 en l'église de St-Alexandre. Inhumation au cimetière de St-Valentin.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Philippe Dubois

Le 21 août est décédé M. Philippe Dubois, époux de feu Florine Berger.

Il laisse dans le deuil ses filles et gendres: M. et Mme J. A. Bélanger (Jeannine); M. et Mme Paul Goyette (Suzanne); M. et Mme René Gauthier (Jacqueline); M. et Mme Roland L'Ecuyer (Hélène); son fils et sa bru: M. et Mme Roland Berger (Rita Ménard); 8 petits-enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme veuve Aurèle Langlois; Mme veuve Honoré Hébert; MM. et Mmes Hormidas Grégoire, Roland Berger, Adrien Berger, Armand Berger, Mme veuve René Dubois.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire LeSieur et Frère Ltée, 114 rue St-Jacques, St-Jean.

Les funérailles auront lieu jeudi le 24 à 10 h. 30 a.m., en la Cathédrale et l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme D. Meunier

Samedi le 19 courant est décédée à l'âge de 65 ans, Mme veuve Diodème Meunier, née Lucille Tougas, d'Iberville.

Elle laisse dans le deuil deux filles et gendres: Mme Albert Frédet (Huguette), de Saint-Jean; Mme Jean Boivin (Nicole), d'Iberville ainsi que quatre petits-enfants: Michel, Robert, Mario et Line; ses frères et sœurs: M. et Mme Charles Tougas; Mme Louise Bonneau; Mme Georgette Laliberté ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à 11 h. en l'église St-Edmond, inhumation au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme A. Lamoureux

Dimanche le 21 courant est décédée à l'âge de 84 ans, Mme veuve Adélar Lamoureux, née O-nésime Langlois, de Saint-Jean.

Elle laisse dans le deuil quatre enfants dont deux fils et brux: M. et Mme Euclide Lamoureux (Victoria Boucher), de Saint-Jean M. et Mme Albert Lamoureux (Hélène Blois), de Montréal; deux filles et son gendre: M. et Mme Wilbrod St-Onge (Alice), de St-Jean; Mme veuve Alcide Lamoureux (Germaine Jetté) de Saint-Jean; un frère et une belle-sœur: M. et Mme Matdurin Langlois, de Saint-Jean; ses sœurs: Mme veuve Joseph Langlois, de Lacolle; Mme veuve Phélix Langlois; Madame veuve Alfred Boulanger; et Mme Evalantine Surette; un beau-frère: M. Joseph-Albert Lamoureux, de Bristol Conn ainsi que 14 petits-enfants, deux arrière-petits-enfants et 14 neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu mercredi après-midi à 2 h. 30 en la Cathédrale de Saint-Jean et inhumation au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Gaston Baraby

M. Gaston Baraby est décédé à l'âge de 53 ans. Il était l'époux de Madeleine Lasnier.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Lucie (Mme Michel Trahan), de Saint-Jean; sa mère: Mme Alfred Baraby (Florina Durivage); son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Armand Baraby (Emma Habel), de Saint-Jean; deux petits-enfants: Line et Michel Trahan; sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Eddy Daudelin (Germaine Baraby), d'Iberville; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Arthur Lasnier de Saint-Jean; Mlle Elianne Lasnier, de Saint-Jean.

Le défunt était à l'emploi de la cie Toledo.

La dépouille mortelle est exposée au salon LeSieur, 406 rue Laurier, St-Jean.

Les funérailles auront lieu vendredi le 25 à 2 h. p.m. en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice et l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Hector Martin

Le 21 courant est décédé M. Hector Martin, autrefois de St-Jean, à Albany N. Y.

Outre son épouse, née Cécile Noisoux, il laisse dans le deuil son fils et une bru: M. et Mme Donald Martin, de Albany; un frère: M. Paul Martin, d'Albany, N. Y.; deux sœurs: Mme Victor Gervais (Thérèse) d'Albany, N.Y.; Sr Gertrude Martin, c.n.d., du Collège Marguerite-Bourgeois, de Montréal ainsi que plusieurs parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à 9 h. en l'église d'Albany N.Y., et l'inhumation au cimetière paroissial de Saint-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Alfred Vézina

Le 25 courant est décédé à l'âge de 91 ans, des suites d'une brève maladie, M. Alfred Vézina. Durant 25 ans il fut propriétaire d'une fonderie à Saint-Jean. Il était l'époux de feu Odena Rousselle.

Il laisse dans le deuil ses enfants: M. Roméo et son épouse, Ethel Darnen, de Saint-Jean; Armand et son épouse, Cécile Fournier, de Saint-Jean; Mme veuve René Fay, de l'île Ste-Thérèse; Mmes Marguerite et Juliette Vézina, de l'île Ste-Thérèse; M. et Mme Thimothée Bienvenue (Germaine); Mme Léopold Granger (Yvette).

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 9 h 30 a.m. en l'église de Saint-Luc; inhumation au cimetière paroissial de Saint-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. R. Mathurin

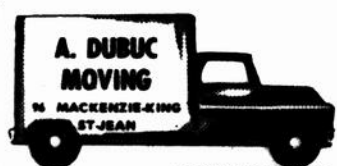
Nous sommes au regret d'annoncer le décès de M. Roger Mathurin, époux de Suzanne Brodeur; il était âgé de 36 ans.

Membre de la Marine Canadienne depuis au-delà de 15 ans, il était le fils de M. Hormidas Mathurin, de Saint-Jean.

Son corps est exposé au salon René Mongeau, de St-Hyacinthe et ses funérailles auront lieu jeudi le 24 à 3 h. p.m. à St-Joseph de St-Hyacinthe.

Nos sincères condoléances à la famille.

Tél. 346-9875



SPECIALITE:
DEMEMAGEMENTS
HOMMES D'EXPERIENCES



Echangez

CES

COUPONS D'ÉPARGNES

STEINBERG

Épargnez jusqu'à \$1.15



<p>10¢ ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Linges tout usage, chiffons J Blancs ou roses, Paquet de 12 En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>	<p>10¢ ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Nettoyeur liquide Lestoll A tout usage, bouteille de 15 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>
<p>10¢ ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Tampons à récurer Jet Paquet de 10 En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>	<p>10¢ ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Cirage à chaussures Nugget En pâte, une bte de tout format ou couleur En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>
<p>10¢ ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Shortening Snowflake Paquet 1 lb. ou 2 1/2 lb. En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>	<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Fromage tranché Borden Paquet de 8 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>
<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Menthes Watson D.T. ou écossaises. 2 sacs de 12 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>	<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Bâtonnets Grissol Une boîte de 7 1/2 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>
<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Olives Cocktail De Coronation, un pot de 20 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>	<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Paris-pâté 2 boîtes de 3 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>
<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Poulet Cordon Bleu Désossé, 7 btes de 7 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>	<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Moutarde Schwartz 2 pots de 9 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>
<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Desserts à la gelée Lushus, aux framboises, aux fraises ou aux cerises sauvages, 3 paquets En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>	<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Fèves au lard Libby Brun foncé, 2 btes de 28 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>
<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Nourriture pour chats Puss'N Boots, poisson, poulet ou foie, 4 btes de 15 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>	<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Papier de toilette Vogue 3 rouleaux En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>
<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Brisures de chocolat semi sucré Paquet boni Baker de 7 1/2 oz ou 15 oz En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>	<p>5¢ ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE</p> <p>Mélanges à gâteau Twinkle blanc, au chocolat, doré ou carrés au chocolat En vigueur jusqu'au mar. 29 août</p>






Blessé plus gravement qu'il croyait

Hervé Lestage, un résident de la région de Napierville, a comparu lundi dernier devant le juge Gérard Normandin, afin de répondre d'une accusation de facultés affaiblies et après avoir donné quelques explications au président du tribunal, on lui a accordé le bénéfice du doute. Le premier témoin à être entendu en rapport avec cette affaire fut l'agent Roch Grégoire, de la PP du détachement de Lacolle qui fut appelé à se rendre sur la scène de l'accident sur la route 36. L'agent déclare que l'accusé était seul au moment de l'impact et qu'il aurait invité ce dernier à monter à bord de l'auto-patrouille afin de prendre les constatations usuelles. Selon lui, Lestage avait une légère coupure au front. Le véhicule était couché sur le côté gauche de la voie après

avoir donné contre un poteau. Selon l'agent Grégoire, le comportement de l'accusé était assez bizarre car Lestage avait une démarche chambranlante et un parler pâteux. A titre d'expérience et en compagnie de l'agent M. Lévesque, les policiers auraient demandé à l'accusé de suivre la ligne blanche, mais il n'en fut pas capable. Toujours selon le témoignage de l'agent Grégoire, Lestage lui aurait demandé de ne pas être "trop dur avec lui". Pendant que son collègue prenait les mesures sur les lieux même de l'accident, l'agent Grégoire déclare qu'il a conduit l'accusé au poste et là, en présence du caporal Limoges, la même expérience fut tentée à savoir essayer de suivre une ligne (tuile du plancher) mais encore là impossible de réus-

sir. L'agent Lévesque vient ensuite à la barre des témoins afin de corroborer les dires de son collègue. Ce fut ensuite le tour du caporal Limoges en charge du détachement de la PP de Lacolle qui tient à préciser l'état de l'accusé (sa blessure) au moment où celui-ci fut amené au poste. Selon lui, Lestage se portait très bien pour un homme qui venait de subir un choc aussi violent et que ce dernier n'avait en aucun temps manifesté le désir de voir un médecin.

le pavé à neuf et que la surface était donc très lisse. Il produit ensuite un compte de médecin et d'hôpital pour 23 jours d'hospitalisation à Montréal pour blessures au front, trois côtes fracturées et perforation d'un poumon, des suites de l'accident. Question de l'expérience de la ligne blanche sur les lieux mêmes de l'accident, l'accusé est catégorique, sur ce point il dit ne pas se souvenir de celle-ci.

LE DERNIER MOT

Le juge trancha la question en déclarant que l'on ne pouvait pas mettre en doute le témoignage des trois policiers et qu'il devait tenir compte de la blessure au front qu'avait subie l'accusé, car selon lui toute blessure telle qu'elle soit à cet endroit peut devenir facilement la cause d'omissions par la suite de la part de celui qui la subit. Le juge a tenu à préciser que les policiers avaient accompli leur travail d'une façon excellente mais que, dans les circonstances, il s'était créé un doute dans son esprit après avoir entendu le témoignage de l'inculpé, doute qui jouait en faveur de ce dernier et le juge devait le libérer sur le champ.

L'ACCUSE

En défense, Me Roland Tremblay, de Saint-Jean, a fait entendre son client qui déclare n'avoir pris que deux petites bouteilles de bière, pour ensuite se diriger chez son beau-frère afin d'aller chercher un sac de pommes de terre et c'est en revenant de chez-lui que devait se produire l'accident. Comme cause de l'accident, l'accusé fait part au tribunal qu'il aurait heurté avec son auto un vallon. Pourtant, en contre-interrogatoire, l'agent Grégoire fait part au tribunal qu'à cet endroit en venait à peine de refaire

LA DEFENSE

Me Roland Tremblay déclare au tribunal que l'on vient d'apporter une preuve plausible sur les circonstances entourant l'accident, que deux bouteilles de bière si on tient compte de l'âge de son client, 36 ans, ne sont pas nuisibles et que le choc qu'a subi ce dernier au cours de l'accident doit avoir été immense, ce qui explique certaines omissions de la part de son client que les officiers de police eux n'ont pas oubliées lors de leur témoignage. "Je sou mets, de dire le procureur de la défense, que la plainte devrait être rejetée car la Couronne n'a pas prouvé hors de tout doute que mon client avait les facultés affaiblies".

On tient compte de son jeune âge

Tenant compte des chances de réhabilitation du prévenu, le juge Gérard Normandin, remplaçant le juge André Régner, actuellement en convalescence, s'est montré clément, lundi dernier, envers un jeune résident d'Iberville, Robert Lynch, âgé de 19 ans, qui comparait devant lui afin de répondre d'une accusation d'avoir échangé un faux chèque au montant de \$75.72. Le magistrat a condamné l'accusé à signer un cautionnement à garder la paix pendant deux ans à défaut de quoi il devra déboursier \$500.

LA COURONNE

Le représentant du ministre de la Justice, Me Henri Choinière, de St-Jean, fait part au tribunal que c'est peut-être la boisson qui a empêché l'accusé de ressentir les chocs et que selon lui la Couronne avait toute la preuve possible pour démontrer clairement qu'il y avait eu bel et bien facultés affaiblies.



Service d'ambulance

Locations:

- Béquilles
- Chaises roulantes
- Lits d'hôpitaux

Tél. 346-5332

Langlois Funerailles

"Direction Soignée"

280, rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN
534, 4e rue,
IBERVILLE

Les morts demeurent à jamais dans notre mémoire. Nous voulons perpétuer leur souvenir et retrouver ce coin du passé dans lequel ils vivaient. Notre maison peut vous conseiller judicieusement dans le choix de monuments.



Nous avons 20 années d'expérience et nous vous garantissons qualité, satisfaction, ceci à des prix qui défont toute concurrence.

LETTRE AU CIMETIERE PAR DES EXPERTS

Gabriel Denicourt, rep.
Tél. 347-4492

365, 1ère ave Iberville
Monuments Morissette Ltée
630, rue St-Jacques
Saint-Jean Tél. 347-3639
(situé en face du cimetière de Saint-Jean)

Mieux préparé à bien vous servir à meilleur prix

- 2 ambulances
- 3 salons funéraires

Locheur & Fiores

Tél. 347-5555 - 347-5556
Saint-Jean



NOUS VOUS OFFRONS TOUS LES MANUELS SCOLAIRES

Librairie DU RICHELIEU

(Agréé par le ministère des Affaires culturelles du Québec)

- DE LA MATERNELLE AU DEGRE UNIVERSITAIRE
- ATTENTION SPECIALE AUX COMMISSIONS SCOLAIRES
- ATTENTION SPECIALE AUX ETUDIANTS ET EDUCATEURS

LIVRAISON DANS TOUTE LA REGION

170 St-Jacques, Saint-Jean

TEL. SAINT-JEAN: 347-4110 MONTREAL: 658-2721

LE GRAND MONTREAL

CETTE REGION MONSTRE

A plusieurs reprises dans son discours inaugural de la présentation de l'esquisse du plan directeur pour la région de Montréal, M. Lucien Saulnier a mentionné que la ville de Montréal n'avait en vue que le bien commun. "Nous pensons pouvoir rendre ce service comme personne d'autre, admit-il, puisque nous possédons les équipes nécessaires, les services, etc.". "Par ailleurs, avoua-t-il, "il est urgent que des initiatives soient prises".

Devant les quelque mille personnes réunies en la salle Maisonneuve de la Place des Arts, vendredi dernier, et comprenant députés, maires de municipalités, représentants de corps intermédiaires, la ville de Montréal soumettait donc un projet d'urbanisme englobant Montréal et les villes de la région de Montréal. Elle s'engageait de plus à exécuter tout le travail requis à l'élaboration du projet. "C'est le temps de passer aux actes a insisté M. Saulnier et pour ça, il faut nous y préparer. Tout faire d'abord pour sensibiliser les paliers nécessaires à sa réalisation et le faire adopter". Il n'a pas manqué de rappeler aux personnes présentes que si la région se fiait encore aux autres, elle continuerait d'assister au gâchis de l'heure actuelle. Le ministre des Affaires Municipales, M. Paul Dozois, absent de la réunion, a quand même tenu à assurer, par l'intermédiaire de M. Saulnier, que le gouvernement du Québec suivait de très près le travail amorcé par la ville de Montréal et qu'il en étudierait en détail le projet afin d'y apporter son concours.

Montréal horizon 2000

Montréal horizon 2000, présentation cinématographique d'une vingtaine de minutes du projet du plan régional élaboré par le service d'urbanisme de la ville de Montréal, résume en fait le travail d'équipe de ce service accompli au cours des quatre dernières années, et s'appuie sur environ 75 rapports techniques préparés par les planificateurs du service. L'esquisse même du plan directeur, oeuvre du personnel du service d'urbanisme, a mis à contribution quelque 20 professionnels dans le domaine des sciences humaines et techniques et autant de techniciens, dessinateurs, inspecteurs et autres.

Ce plan, de la bouche même de M. Aimé Désautels, directeur de ce service, "voit grand et loin", et le souci de répondre aux besoins de l'homme dans la cité aura été la raison de ce plan témoin.

Grand et loin

M. Désautels notait toutefois que toutes ces lignes tracées à l'avance, n'étaient pas immuables et qu'elles avaient pour but immédiat de faire prendre conscience de la région, de ses problèmes et en même temps d'y ajouter quelques figures de l'avenir. Il s'agit là d'un dosage bien balancé de ce qui paraît souhaitable, de ce qui serait peut-être souhaitable. "Voir grand et loin n'est pas, que nous sachions, un défaut" a-t-il ajouté.

Il n'a pas négligé de remarquer que tout n'était pas mauvais ou perdu dans la région actuelle et que ce plan n'était pas un cri de détresse. Il n'abordait que franchement et résolument les points problématiques de

l'heure ou dans leur devenir, afin d'assurer un aménagement rationnel du territoire.

Se défendant bien de vouloir par le plan directeur brimer l'initiative privée, M. Désautels assura enfin que la ville de Montréal était intéressée à maintenir cette orientation, la protéger, la défendre au besoin. "Le plan directeur, une image que nous souhaitons devenir réelle, ne se rattache en rien aux grandes idées politiques de l'heure actuelle".

Villes satellites

Noyau, cellules urbaines, villes satellites, voici dans 33 ans, un portrait fidèle de la région de Montréal. Et nous l'avouons, bien différent de celui fourni par les municipalités existantes. Et Saint-Jean, puisqu'il faut le dire, existerait d'après le plan directeur, comme un satellite, gravitant, à l'instar de Joliette, Sorel, St-Hyacinthe, Valleyfield et Lachute, autour de la Métropole avec sa population de 125 à 130,000 personnes au lieu de ses 35,000 actuels.

Ajoutons que ce plan d'urbanisme part du principe que l'autonomie municipale ne serait pas incompatible avec l'aménagement général de la région.

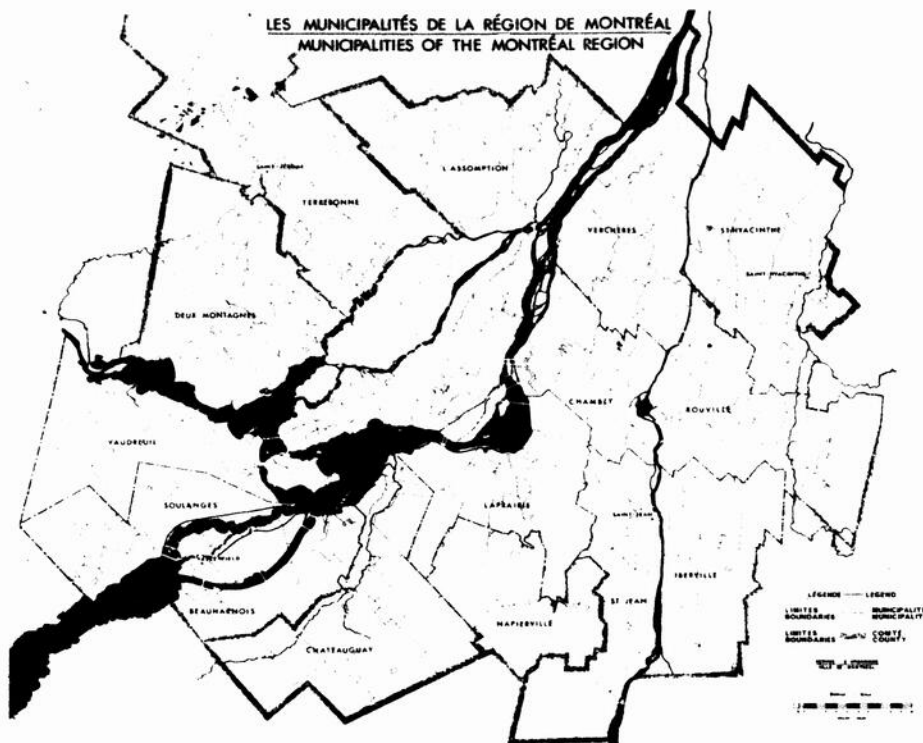
Cependant, sa réalisation impliquerait la mise en place d'un réseau de transport coordonnant routes, chemins de fer, métro. Les 100 milles d'autoroutes d'aujourd'hui devront donc être multipliées par cinq; le réseau de trains amélioré et complété pour la banlieue, ainsi que le service de l'express régional et quant à la ville de Montréal, elle verrait se prolonger de 16 milles à 100 milles le parcours du métro.

Des questions à résoudre

Ce plan d'aménagement régional n'offre pas de réponses à toutes les questions qui font la manchette des journaux, mais plusieurs de ces questions semble-t-il y trouveraient une solution d'ici l'an 2,000, temps fixé pour la réalisation de ce projet.

"Mais avant tout, comme le disait M. Lucien Saulnier, le plan directeur urbain de la ville de Montréal doit être dressé, puisqu'il s'agit là du centre de l'aménagement régional. Il faudra ensuite qu'il soit reconnu et appliqué. Les intéressés, enfin, tout le monde, a-t-il dit, est en droit d'attendre des autorités qu'elles prennent les initiatives qui s'imposent en temps et lieu".

Enfin, pour terminer, M. Saulnier a jeté un regard sur l'avenir en disant que nous devions, à ceux qui nous succéderont, de préparer la ville et la région aux grandes activités qui prévaudront en l'an 2,000, en leur offrant les moyens de travail, détente et possibilités d'instruction pour le cadre qui s'imposera aux hommes de l'avenir.



LES MUNICIPALITES DE LA REGION DE MONTREAL

En présence d'un millier d'invités le maire de Montréal, M. Jean Drapeau présentait vendredi après-midi, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, l'esquisse du plan directeur pour la région de Montréal. Cette dernière, limitée sur un rayon allant depuis le centre jusqu'à 35 milles à la ronde, compte déjà près de trois millions de personnes. Et, d'après les prévisions de démographes, d'ici trente ans, la population actuelle aura plus que doublé, car en l'an 2000 sept millions de personnes y vivront. "Si on a souvent constaté chez-nous de l'urbanisme à retardement, dit au moment de la présentation du projet le maire de Montréal, le plan que nous vous présentons aujourd'hui vous fera changer d'idée".

St-Jean, an 2,000

En mai 1965, M. L.N. McMillan prononçait une conférence devant les chambres de commerces du Richelieu et du lac Champlain. Nous reproduisons les idées que le maire de Saint-Jean, et que nous avons alors publiées dans notre édition du 20 mai 1965.

Que sera Saint-Jean en l'an 2,000, dans seulement 35 ans d'aujourd'hui a demandé le conférencier. "Plusieurs de ceux qui sont ici, dit-il, ne le sauront jamais, c'est pourquoi il vaut mieux se laisser aller à des prédictions imaginatives, aussi réalistes qu'il est possible de penser.

En se basant sur les statistiques des dernières 35 années que nous avons vécues et en tenant compte de la progression plus hâtive des années à venir, avec la régionalisation, etc., la population de Saint-Jean devra avoir atteint 75,000 en l'an 2,000, et on pourra compter 150,000 âmes dans un rayon de six milles. La vie normale de cette population sera certainement différente de celle d'aujourd'hui, à cause de l'automatisation, à cause des progrès scientifiques.

La vie normale de la population sera différente de celle d'aujourd'hui parce qu'on aura alors la semaine de 30 heures et moins, et on verra ça bien avant 1980. Alors, le bilan d'une semaine sera 30 heures de travail et 138 heures pour se reposer, se divertir, et dormir.

Dans ce nouveau régime de vie, il faudra aussi plus d'argent au travailleur, parce que ça coûte plus cher pour vivre à ne pas travailler. Mais ça, ce sera un autre problème. Avec une aussi longue période de loisir, chaque semaine, il est bien à prévoir que les banlieues des grandes villes n'auront plus l'attrait d'aujourd'hui, on voudra s'éloigner jusqu'à une distance de 100 milles pour trouver la tranquillité. Montréal et banlieue, Saint-Jean et banlieue immédiate, ce sera la vie active durant trois ou quatre jours par semaine. Tout le monde administratif sera sûrement changé. Il faudra se tourner vers une politique de loisir. Sans doute le gouvernement devra-t-il s'engager à fond dans une véritable politique de loisir, et dans un avenir rapproché, parce qu'une planification va s'imposer dans ce domaine. Qu'on ne s'en fasse pas, la grosse industrie à développer sera celle du loisir, dans ce règne de l'automatisation.

CANALISATION DU RICHELIEU

Le Grand Saint-Jean en l'an 2,000, on peut facilement se l'imaginer, s'étendra de

l'autre côté de la rivière également et on connaîtra des problèmes semblables à ceux qu'envisage le Grand Montréal. En mentionnant de l'autre côté de la rivière, on peut bien s'arrêter juste quelques instants à la canalisation de la rivière Richelieu. Il se pourrait que ce soit alors une réalisation, en l'an 2,000, mais uniquement à cause de protection nationale, même en espérant qu'on sera épargné d'un autre conflit mondial, semblable sinon pire aux deux guerres sanglantes qui ont marqué la première partie du XXe siècle. Présentement, la canalisation du Richelieu, au point de vue économique, c'est nul; au point de vue esthétique, touristique, naturel, ce serait un désastre. La rivière Richelieu deviendrait deux murs de ciment. C'est d'ailleurs l'opinion du Vermont et du nord de l'Etat de New York qui disent défendre l'attrait touristique et le danger de la pollution des eaux en s'opposant à la canalisation.

DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX

Quelles seront dans tout ça les structures municipales de demain? Dans les quelques années à venir, en conservant le régime administratif actuel, le poste de maire et d'échevins, le poste d'administrateur municipal, à tous les niveaux, va demander des études spécialisées, nécessairement. Même l'élu du peuple devra posséder des connaissances administratives assez poussées. La même théorie s'applique aux dirigeants des commissions scolaires. Cecl, pour les années à venir.

Dans quelque vingt ans, le temps sera probablement venu où l'administration des cités et villes sera l'affaire du gouvernement provincial. Le maire et les conseillers seront surtout des représentants, des fonctionnaires. Et, tout étonnant que cela puisse paraître, on retournera à l'administration du début du XIXe siècle...

Par la force des choses, pour des raisons d'ordre économique, cette fois, pas surprenant de voir les gouvernements reprendre la gouvernance des administrations municipales, d'ailleurs c'est déjà pas mal commencé.

Un intérêt marqué

La présence des maires des municipalités et des représentants des corps intermédiaires en aussi grand nombre à la présentation du plan directeur de la région de Montréal la semaine dernière, laisse croire sinon à une approbation tacite du projet, mais du moins à un intérêt marqué de ces hommes sur qui repose les destinées de leurs administrés. Le service de la réception ne comptait sans doute pas sur un si grand intérêt de la part des représentants de la région de Montréal. Mais les réponses aux invitations arrivèrent à un tel rythme qu'on s'est demandé un moment si les places retenues seraient suffisantes.

Pour notre part, la délégation comprenant la ville de Saint-Jean et les cités environnantes était particulièrement complète. Qu'il nous suffise de mentionner quelques présences. Notamment celles de MM. Jérôme Prault, député provincial du comté de Saint-Jean, Fernand Roy, échevin de Saint-Jean et également président du comité inter-municipal du Haut-Richelieu, M. Claude Besner, ingénieur à la ville de Saint-Jean, M. Ronald Beaugard et M. Roger Lefebvre, échevins de la cité de Saint-Jean, M. J.-M. Quintin, président de la Chambre de Commerce de Saint-Jean, ainsi que M.

Gilbert Johnson, représentant de la Jeune Chambre de Saint-Jean; Iberville, M. Raymond Paquette, administrateur de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier, M. Paul-Emile Landry, président de la commission d'urbanisme de Lacolle, M. Normand Gama-che, maire de la municipalité de Lacolle, M. Michel Monast, maire de la ville d'Iberville, M. Paul Marcell, maire de la ville de Saint-Luc, son honneur le maire de la paroisse de Saint-Jean, M. François Oigny, et M. Laurier Baillargeon, député du comté de Le-prairie.

DE L'AN 2,000

Ce qu'ils en pensent

Nous avons tenté de contacter le plus grand nombre de personnalités en vue dans le domaine public. Nous n'avons malheureusement pu prendre contact avec tous ceux que nous aurions aimé voir se prononcer sur le sujet. Voici toutefois les réactions suscitées par le projet de la région de Montréal, et que nous avons pu recueillir.

Le député Jérôme Proulx

a préféré ne pas se prononcer pour l'instant sur le bien ou le mal fondé du projet du grand Montréal. M. Proulx nous a expliqué qu'il était de mise que son chef de parti émette une opinion au préalable. Nos lecteurs devront donc patienter quelque temps avant de connaître ce qu'en pense le député au provincial pour le comté de Saint-Jean.

Le député Alfred Croisetière

s'est prononcé. Non pas une opinion qui englobe toutes les implications du projet, mais une opinion basée sur ses premières impressions. Selon lui, le Grand Montréal est certainement un projet d'envergure et qui demandera de longues réflexions avant de pouvoir être réalisé. Il y a sûrement intérêt pour la région d'Iberville et de Saint-Jean, puisque le plan prévoit un développement considérable au point de vue démographique et industriel pour cette région.

M. Croisetière estime qu'il s'agit à un plus haut niveau d'un projet semblable à celui du Haut-Richelieu, qu'il avait endossé dès le début. Il s'agit d'un regroupement où il semble que l'autonomie des municipalités ne sera pas mise en danger, s'il y a vraiment planification.

M. le maire McMillan

A la suite de l'assemblée du Conseil de lundi, le maire McMillan s'est dit d'avis que le Grand Montréal devrait auparavant se réaliser à l'intérieur de Montréal même: il signalait alors que des villes comme Westmount et Outremont ne sont pas agglomérées sous une même entité, dans un Montréal qui serait unifié.

Le conseiller Fernand Roy

qui s'était rendu à la conférence rendant public le projet, s'est dit favorable, à première vue, en précisant qu'il faudrait que l'expérience de la Zone pilote pour Saint-Jean soit réalisée par le gouvernement provincial et non pas par Montréal.

M. le maire Roland Therrien

de Cité de Jacques-Cartier n'a pu nous fournir une opinion complète sur le projet. Il n'était pas présent à la conférence et il n'a pas reçu rapport de l'échevin qui représentait la Cité. Il nous a toutefois déclaré qu'à la lecture des journaux, il avait eu l'impression que ce plan du Grand Montréal freinerait l'élan de la Rive-Sud. Comme nous soulignons à M. Therrien que Cité de Jacques-Cartier gravite déjà partiellement autour de Montréal pour ce qui est du travail de ses résidents, M. Therrien nous répondit que Jacques-Cartier était en voie de connaître des développements sur le plan industriel qui concentreraient la population sur place au lieu de la voir chercher du travail à Montréal. M. Therrien nous souligna aussi que la construction était à son meilleur actuellement dans sa ville, et que lui, et son conseil, verraient à utiliser ce potentiel humain au profit de Cité de Jacques-Cartier et non d'autres villes environnantes.

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas

estime que la réalisation du Grand Montréal sous-entend plusieurs conditions pré-requises. Un tel projet devra évidemment être sanctionné par l'autorité provinciale, mais sa réalisation concrète devra être confiée à une autorité régionale, formée de chaque entité du Grand Montréal. Il faudrait reconnaître certaines compétences bien claires à chaque municipalité concernant le zonage, l'urbanisme, etc. M. Robidas nous fit remarquer que les municipalités ne sont pas maîtresses de leur avenir en urbanisme, actuellement, mais qu'elles doivent la plupart du temps se plier aux décisions arbitraires du gouvernement qui, par l'entremise des ministères, leur impose certaines directives rigides sur le plan de l'urbanisme. M. Robidas estime qu'avec le projet du Grand Montréal, une définition d'infrastructure devra être réalisée et que toute la Rive-Sud en tirera profit.

UNE PROVINCE DANS UNE PROVINCE

Sous le choc d'une présentation d'un plan d'une telle envergure, il est assez impossible de fixer immédiatement l'opinion des participants. Le projet présenté comme tel aurait le mérite de solutionner nombre de problèmes d'urbanisme, de transport, d'habitation, d'instruction et que sais-je encore de municipalités urbaines à trop faible teneur démographique pour concurrencer avec la métropole dans plusieurs secteurs. Le monstre offre un service, sans doute il se payera, puisque le service est de prix. Et puis aurait-il autant de prix s'il était gratuit? Nous en doutons.

Par ailleurs, plusieurs municipalités ont déjà dépensé des sommes à l'élaboration de services d'urbanisme, des plans de zonage déterminent déjà l'expansion de quelques-unes de ces villes. Tout serait-il à refaire? Il n'en serait pas question, cette solution drastique n'est même pas à envisager. Comme le disait M. Aimé Désautels, puisque le plan d'aménagement présenté ne présente pas des lignes rigides établies sans aucun espoir de transformation, il sera toujours facile d'adapter les bonnes choses déjà réalisées. Mais aussi, puisque ce plan aurait le mérite de coordonner en général l'avenir de toute une région dans un développement harmonieux et rationnel, nous imaginons bien que déjà des abstractions, des disparitions, des limitations, sont à prévoir.

— Si jamais ce plan se réalise, il ne pourra l'être sans heurts, comme sans quelques petites effusions de sang, si minimes soient-elles. Pour certaines villes retardataires, elle aura du moins l'avantage de les faire emboîter le pas sans trop de douleurs, étant donné leur mince bagage de progrès des dernières années. Pour celles qui se veulent progressistes, et à l'avant-garde, tout est à envisager, du simple refus de collaboration et pour de multiples raisons à une collaboration efficiente.

...Mais ce service offert par une ville qui déjà menace l'autonomie des autres villes encore indépendantes dans sa périphérie, ne se muerait-il pas à la longue et peut-être déjà sous couvert, en un vaste gouvernement de province dans une province? Le service offert présente de réels avantages mais aussi de réels dangers. Et je ne sais pas qu'un gros n'ait jamais encouragé un petit à une sorte d'intégration effective sans envisager pour l'avenir une collaboration non plus indirecte, mais directe à sa survie (celle du gros). Le sang de toutes les artères provenant de ses galaxies et villes satellites sont primordiaux au développement du noyau-moteur de la ville de Montréal proprement dite et des municipalités situées autour du Mont-Royal. Par ailleurs, dans une trentaine d'années, même si on ne donne pas la possibilité à la ville de Montréal de mettre à réalisation son présent plan d'urbanisme, la zone de la rive-sud verra affluer de la ville même de Montréal des populations qui y établiront domicile sans crier gare, comme ce fut le cas pour plusieurs villes qui n'existaient pas il y a seulement dix ans et sont très prospères. Malheureusement, si ces agglomérations de ville se construisent au petit bonheur, facilitant ainsi un développement anarchique, les graves problèmes de l'heure ne trouveront pas de solutions et, de plus, ils s'aggraveront sans cesse, sans aucun espoir de solution. C'est un peu la raison qui militerait en faveur du plan directeur de la région, offert comme un service gratuit pour le moment par la ville de Montréal.

Aline FOSTER

Quatre commissions scolaires locales entreprendront des négociations

Où en sont les négociations avortées pour ne pas dire non entreprises par une douzaine de commissions scolaires locales du territoire de la régionale Honoré-Mercier ?

Au complet, ces commissions scolaires refusèrent de rouvrir leurs conventions collectives. D'après M. Jacques Veuilleux, président du Syndicat des professeurs, ces commissions scolaires sont dans leur droit. Il reste donc au syndicat de

s'entendre avec les quatre consentantes afin de commencer l'étude de négociations et le tout devrait être réglé avant la rentrée en septembre.

Une rencontre doit avoir lieu la semaine prochaine avec la commission scolaire de Saint-Jean plus précisément le 30 août. Les trois autres commissions scolaires intéressées sont St-Blaise, l'Acadie et St-Luc.

En ce qui concerne les commissions scolaires refusant toute négociation et refusant même en bloc l'étude du projet présenté par le syndicat des professeurs, ces dernières en sont rendues à l'arbitrage et les documents les concernant déjà parvenus devant le ministre du Travail et le juge Simard, arbitre en chef nommé par la province lors du Bill 27.

PAR DECISION DU MINISTRE

1% du salaire global des enseignants consacré à leur perfectionnement

Des éléments importants dans le domaine pédagogique et professionnel concernant le perfectionnement des enseignants viendront s'ajouter à ceux déjà envisagés à certains niveaux. M. Jacques Veuilleux, président du syndicat des professeurs catholiques de Saint-Jean, nous apprenait au cours d'une conférence de presse, que le ministère de l'Éducation désirait consacrer 1% du salaire global des enseignants au perfectionnement de ces derniers. Ces sommes prélevées par la régionale, permettront à certains enseignants de devenir des étudiants à plein temps, temps partiel ou de fins de semaines.

Or, M. Veuilleux révélait que déjà entre 65 et 70% des professeurs étudient sur semaine, fin de semaine et l'été en plus d'enseigner. Il s'agit là d'une décision vraiment constructive de la part du ministère et elle profite à plus d'un. Cependant le problème est le suivant: ces argentiers vont-ils seulement profiter à quelques professeurs? Non, car un comité conjoint formé entre la régionale et le syndicat des professeurs en fera le partage. La planification des conditions en vue de l'obtention de bourses, le renouvellement et la distribution de ces bourses feront l'objet de l'analyse de la Fédération.

M. Veuilleux faisait remarquer que le syndicat des professeurs avait adopté une politique assez semblable pour ses membres. Déjà, deux bourses de \$1,000 chacune ont été distribuées à deux professeurs suivant des cours de perfectionnement. Ces derniers auront cependant à remettre ces bourses après la fin de leurs études, à raison de \$300 par année, mais sans intérêt.

Comité pédagogique
Par ailleurs, à la suite de la signature de la convention collective, M. Veuilleux notait qu'un comité pédagogique fera des recommandations précises concernant les fonctions scolaires des enseignants, l'organisation des salles des ensei-

gnants dans les écoles, les nouvelles méthodes et leur mode d'application, les critères relatifs à l'engagement, l'appréciation, le congédiement, la promotion des enseignants, le choix des écoles temporaires ou sous-centres temporaires.

Conseil des enseignants
Tel que spécifié dans l'article 3.1.00 de la convention collective, le comité d'administration aura pour objet l'étude de tout problème relatif à l'éducation et à l'enseignement. Il siégera à titre purement consultatif. Ce conseil existait dans les écoles Beauharnois, Notre-Dame-de-Lourdes et quelques autres pendant l'année, dit M. Veuilleux.

Dans d'autres il n'existait pas malgré le désir des enseignants. Nous pensons, dit-il, que nous avons le droit de former de tels comités dans les écoles pour défendre les

intérêts de l'école et non ceux du syndicat. En fait, dit-il, ce conseil des enseignants n'est pas créé pour faire du syndicalisme, il est là pour établir un code de discipline, fixer des horaires, etc.

Promotion
Touchant la promotion ou l'engagement, soit à un nouveau poste, soit à un poste devenu vacant, ou soit à un poste supérieur à celui de professeur, le syndicat des professeurs demandait à la régionale de procéder autrement que par les années passées. A l'avenir, la commission accordera le poste à la personne possédant la compétence professionnelle appréciée sur l'ensemble des critères suivants: qualifications universitaires; formation psycho-pédagogique; dossier de professeur; années de service et années d'expérience.

Piscine et gymnase pour la Régionale

M. Jean Langelier, directeur des études à la régionale Honoré-Mercier, a voulu jeudi dernier remettre en question l'autorisation déjà discutée il y a quelques mois, de permettre à la régionale d'utiliser les locaux des centres NDA et Saint-Edmond et la piscine des Frères Maristes à Iberville pour la prochaine année scolaire.

Il serait également question d'utiliser l'arène de Saint-Jean l'après-midi et un soir par semaine. Une rencontre entre les échevins de Saint-Jean et les commissaires en établira les conditions.

La cité, par contre, désire faire un échange en se servant des gymnases des écoles St-Patrick et Beauharnois. Par la même occasion, les commissaires approuvaient le projet entre les Frères Maristes d'Iberville et la régionale pour l'utilisation de la piscine et du gymnase. Des taux étaient suggérés à cet effet, soit \$12 pour la piscine et \$7 pour le gymnase, les deux par période.

En ce qui concerne l'utilisation des centres Saint-Edmond et NDA, la cité avise la régionale qu'elle devra en assumer l'entretien.

SHERRINGTON

SHOWER

Samedi, le 26 août, au Motel Continental, aura lieu un shower mixte en l'honneur de Mlle Jeannette Poupard de cette paroisse et M. Jacques Martin, de St-Michel, Orchestre. Entrée \$1.25. Bienvenue à tous.

SHOWER

A la salle paroissiale de Sherrington, le 26 août, aura lieu un shower mixte en l'honneur de M. Fernand Ménard et Mlle Françoise Boulterice, de St-Edouard, Goûter, Orchestre "Les Endiablés". Entrée \$1.50. Bienvenue à tous.

MERCIEMENTS

M. Rosario Daneau et sa famille de Wickham et tout spécialement Mme Maurice Touchette de cette paroisse, vous prient d'agréer l'expression de leurs sincères remerciements pour la sympathie que vous leur avez témoignée à l'occasion du décès de Mme Rosario Daneau survenu récemment.

ANNIVERSAIRE

Félicitations et meilleurs vœux à M. et Mme Alcide Guérin à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Une messe d'action de grâce sera célébrée à leurs intentions, dimanche le 27 août, à 11 h. a.m.

ABONNEMENTS

Pour abonnements nouveaux ou réabonnements à notre journal diocésain "Le Richelieu" s.v.p. communiquer le plus tôt possible avec Mme Roland Boyer.

MARIAGE

Le 19 août a été célébré le mariage de M. Aurèle Tremblay, fils de M. Germain Tremblay et de Berthe Dumouchel à Mlle Lucie Robert, fille de M. Daniel Robert et de Jeannette Babeux. Les témoins ont été MM. Germain Tremblay et Daniel Robert, pères des époux.

LES MOTS CROISÉS DU RICHELIEU

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

HORIZONTALEMENT

- A—Action de soumettre à une pression. — Tourillon autour duquel pivote une pièce mobile.
- B—Pagner. — Bière anglaise.
- C—Poème lyrique dont le ton est plus souvent triste. — Impudique, immoral.
- D—Ville et port des Célèbes.
- E—Du verbe mettre. — En outre, en plus. — Métal jaune.
- F—Qui contient des erreurs. — Premier officier municipal d'une ville.
- G—Pluriel de leu. — Disposée en lignes onduleuses.
- H—Assurance de tenir un engagement. — Fond d'un bateau sans quille.
- I—Vaisseau de guerre à trois rangs de rameurs superposés. — Foyer de la cheminée.
- J—Faire cesser de brûler.
- K—Volcan du nord-est de la Sicile. — Déclare, contre la vérité, qu'on ne sonnait point une personne.
- L—Conjonction — Symb. ch. de sélécium. — Se suivent dans eau. — Négation.

VERTICALEMENT

- 1—Femme faible, délicate.
- 2—Qui a rapport au soleil. — Pron. pers.
- 3—Installent, utilisent l'électricité.
- 4—Ville de l'U.R.S.S., cap. de la Lettonie. — Montagne de l'ancienne Grèce,auj. Katavothra.

- 5—Personnes qui jouissent d'un pouvoir absolu. — Sombre, obscure.
- 6—Vent du nord qui souffle dans la Méditerranée. — Ancien nom de l'Irlande.
- 7—Déformation du préfixe ad devant un t initial. — Article. — Négation.
- 8—Galère romaine à trois rangs de rames superposées. — Partie attachée à une autre et qui semble faire corps avec elle.
- 9—Grandeur et fierté d'exécution.
- 10—Espace de temps écoulé. — Lisière d'un bois.
- 11—Cholsi. — Transmis de bouche en bouche. — Consonnes jumelles.
- 12—Élévation peu considérable de terre. — Saison.

Guy MOUSTY

Solution du dernier problème

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	S	E	M	A	I	S	O	N	S	E	S	
B	O	M	E	T	E	N	T	I	L	E		
C	L	A	R	E	L	I	E	N	S	E		
D	L	I	G	O	T	E	R	L	E	G	S	
E	I	L	I	C	A	C	E	E	S	A	U	
F	C	R	I	T	T	A	D	N	E			
G	I	L	O	T	O	S	E	T				
H	T	E	N	E	M	E	N	T	F	I		
I	E	D	A	T	E	T	A	I	N			
J	U	S	I	N	I	E	R	E	I	L		
K	R	E	N	O	N	U	L	S	T	E	R	
L	S	E	S	R	E	E	L	S	E			

Solution du 3 août

LE 27 AOUT

Plus de 10,000 Lacordaire attendus au Cap de la Madeleine

Le grand pèlerinage-congrès annuel des membres de l'Association Lacordaire du Canada, lequel se tiendra cette année selon une formule nouvelle et mieux adaptée aux temps présents, aura lieu dimanche, le 27 août prochain au sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine. Plus de 10,000 membres de ce vaste groupement d'abstinents sont attendus à cette occasion.

Le programme de ce pèlerinage-congrès, sensiblement modifié cette année, en plus de la partie religieuse particulière à tout pèlerinage, prévoit une partie "information" sur le grave problème social de l'alcoolisme.

La journée sera sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, qui célébrera la messe et prononcera l'homélie. Au cours de l'après-midi, les pèlerins-congrégistes seront appelés à participer à une séance d'information sur l'alcoolisme, l'aide aux alcooliques, la prévention de l'alcoolisme et le rôle de l'Association Lacordaire aujourd'hui.

Le Dr Joseph Charand, D.C., président national de cet organisme, sera présent ainsi que M. l'abbé Jean-Noël Trudel, récemment

nommé aumônier national. Plusieurs dirigeants nationaux et diocésains du mouvement participent également à ces assises. Une invitation spéciale est adressée à tous les membres Lacordaire et à tous ceux que la cause de la sobriété intéresse.

Invitation à 500 jeunes

Le Comité de l'Aide aux P'tits Gars du Club Optimiste de Saint-Jean permettra aux 500 premiers jeunes de moins de 17 ans qui se présenteront au stade municipal samedi le 26 août à 8 h p.m., pour la partie de baseball éliminatoire, d'entrer gratuitement; leur billet sera payé par le Club Optimiste.

Le Club Optimiste espère ainsi atteindre un double but, qui est: encourager le club de baseball local et inciter les jeunes à pratiquer ce sport en leur permettant d'assister gratuitement à une démonstration qui puisse les inspirer.

Le Football canadien



Fidèle à sa tradition, Radio-Canada diffuse les principaux affrontements de la saison de la Ligue canadienne de football. Richard Garneau et Louis Chassé assurent, cette année encore, les commentaires de ces parties présentées au réseau français de télévision de Radio-Canada. Le samedi 26 août à 20 heures, ils décriront un match de la division de l'est mettant aux prises les Argonautes de Toronto et les Alouettes de Montréal.

C'est arrivé cette...

(suite de la page 2)

Jeudi vers 4 h. 28 p.m.:

Auto vs enfant

Le jeune Mario Brault, âgé de 5 ans et demeurant au 232 de la rue Mayrand à Saint-Jean, a été légèrement blessé au pied gauche et à une ortelle à la suite d'un accident de la circulation qui s'est produit jeudi dernier sur la rue Mayrand à Saint-Jean. Ce dernier fut heurté par l'auto de marque Pontiac '65 que conduisait M. Gérald Maillé. Heureusement, l'enfant ne fut pas sérieusement blessé et le chauffeur aurait expliqué au policier Réjean Vaillancourt qui prenait le rapport de l'accident, que le jeune garçon s'amusa dans la rue au moment où survint l'accident.

x x x

Dimanche soir:

Trois morts dans une collision

Un résident de Jacques-Cartier sur la Rive-Sud, a connu une fin tragique au cours de la soirée de dimanche dernier, alors que le petit camion, propriété de la Salaison Potvin de Longueuil, entra en collision avec une auto de marque Valiant '61 dans laquelle prenaient place deux jeunes résidents de Granby qui ont également perdu la vie. La victime est M. Roma Lavoie, qui demeurait sur la rue Norbert à ville Jacques-Cartier. On a dû travailler ferme avant d'être en mesure de dégager la malheureuse victime qui était coincée dans la cabine de son véhicule qui fut littéralement déchiquée sous la force inouïe de l'impact. A l'arrivée des agents du détachement de la PP de Marieville sur la scène de la tragédie, ils ont trouvé les corps inanimés des 2 jeunes passagers de l'auto de l'extérieur. Ceux-ci furent immédiatement transportés par ambulances dans un hôpital de Granby. Tandis que M. Lavoie dont l'état fut jugé critique, était dirigé vers un hôpital de la

metropole et malgré quatre transfusions de sang sous pression, ce dernier malheureusement devait succomber dans l'ambulance.

x x x

Samedi après-midi:

Drôle de visite...

On demeure perplexé sur la ou les raisons qui auraient poussé trois audacieux individus dont l'un était armé d'un revolver, samedi après-midi dernier vers 3 h. 34 p.m., à forcer la porte d'un bungalow propriété de M. Denis Giroux, âgé de 33 ans, et demeurant au 2368 Fontontaine à cité Jacques-Cartier.

Voici le film des événements qui ressemble étrangement à une série de suspense télévisée. En entendant du bruit, M. Giroux s'empresse d'aller voir ce qui se passe; en ouvrant la porte, il reçoit une décharge de revolver en plein abdomen; les bandits brutalisent leur victime et s'emparent ensuite d'une jeune fille de 23 ans qui était accompagnée de l'épouse de la victime, d'une autre jeune fille âgée de 25 ans et d'un copain, qui se trouvaient dans le sous-sol. Les limiers de la Sûreté municipale de l'endroit qui furent chargés de l'enquête ont découvert que quatre autres coups de feu ont été tirés et se sont logés dans les murs. Il appert que les malfaiteurs auraient fuit en compagnie de leur otage dans une Thunderbird. Quant à M. Giroux, il repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Charles Lemoyne de Greenfield Park. La police connaîtrait l'identité des agresseurs.

x x x

En fin de semaine:

Terrassé au volant de son auto

Le détachement de la PP de Saint-Hyacinthe, signale que les agents poursuivent leur enquête dans le but de déterminer les circonstances exactes entourant le décès d'un résident de ville Jacques-Cartier, sur la Rive-Sud, M. Jean Rioux, âgé de 45

SCOLAIRE LOCAL

Contrat de transport pour trois ans

Si le ministère accepte que la commission scolaire de Saint-Jean signe un contrat de transport-écoliers pour trois ans avec Les Autobus Boulais Ltée de Saint-Jean, la commission fera sans aucun doute un bénéfice assez appréciable. Des chiffres alléchants diminuant de \$8.30 l'an dernier à \$8.17 pour cette année pour chacun des écoliers ont été établis lundi dernier et portent à \$71,500 pour 875 élèves pendant une période distribuée sur un an, et par 13 autobus. Globalement les circuits atteindraient la somme de \$75,000 pour un an, mais si on donne sur les secteurs, il y aurait une variation qui amènerait une réduction de 2 à 5%, ramenant la somme à \$71,500.

Par ailleurs pour tous les secteurs, en regard des circuits et non en regard des secteurs, ce montant atteindrait une réduction de 10% pour trois ans, soit \$67,500.

Les demandes de soumissions ont été préparées sur des prix de secteurs et de circuits, d'après les normes du ministère de l'Éducation, pour Saint-Jean et la paroisse St-Jean l'Évangéliste. Un seul soumissionnaire s'est rendu à la demande de la commission scolaire, Les Autobus Boulais Ltée, Les spécifications contenaient pour certains circuits des demandes de transport le matin, le midi et le soir, par ail-

leurs pour d'autres le matin et le soir seulement.

Le ministère subventionnera la commission scolaire locale à 75% du montant de la soumission acceptée pour le transport du matin et du soir et à 70% pour la période du midi. M. Signori faisait remarquer qu'en divisant les zones par circuits, il existe un avantage assez marqué pour les élèves qui arrivent en ce cas à peu près tous au même moment.

La longueur moyenne de parcours par secteur pour un voyage simple est de 11 milles pour le rang Richelieu, 13.6 milles pour Notre-Dame-de-Lourdes, 6 milles pour le Bas-Richelieu et 4.6 milles pour Saint-Gérard.

La commission scolaire locale saura d'ici peu si elle peut accepter l'offre de trois ans des Autobus Boulais Ltée, il s'agira à ce moment de résilier le présent contrat offert au coût de \$71,500 pour accepter celui de \$67,500.

A VENDRE

Grand choix de terrains à Saint-Jean, pour la construction de maisons à 2, 4 ou 6 logements.

Aussi terrains pour Bungalows (60' X 100') prix \$1,800.00.

Pour informations:

Tél. Jour 346-4455

Soir 347-3075

DEMONSTRATION "SINGER"

Je désirerais, sans obligation de ma part, une démonstration sur les machines à coudre "SINGER".

Nom:

Adresse:

Comté: Tél.

Jour Soir

Envoyez votre demande s'il vous plaît à votre représentant pour les comtés de:

Napierville — Saint-Remi — Lacolle — Laprairie

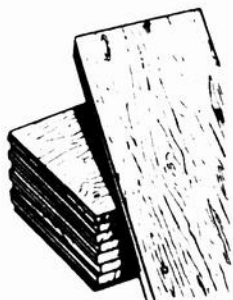
ROBERT GUAY

Saint-Blaise, cté Saint-Jean, Qué.

TOUJOURS POUR MIEUX VOUS SERVIR

La construction et la rénovation ça nous connaît, venez nous voir!

PLYWOOD



5/16 x 4 x 8 La feuille	\$2.73
3/4 x 4 x 8 La feuille	\$3.02
1/2 x 4 x 8 La feuille	\$4.41
3/4 x 4 x 8 La feuille	\$5.24
3/4 x 4 x 8 La feuille	\$6.50

TUILES A PLANCHER



VINYLE AMIANTE
1ère QUALITE
1/8 LA TUILE

Spécial
10¢

MAURICE BOURGEOIS

Livraison gratuite dans Saint-Jean, Iberville et la région

Matériaux de construction

259 Saint-Martin, Napierville

Téléphone 245-3322

Dépositaire autorisé

OUTILS PORTATIFS "ROCKWELL"

FERRONNERIE STANLEY — AMEROCK — WEISER

PEINTURE MOUNT-ROYAL

DEPOSITAIRE DES PRODUITS

CRANE



Tél. 346-6865

148 Richelieu, Saint-Jean

SERVICE DE 24 HEURES



JACQUES LANDRY, prop.

VENTES ET REPARATIONS DE MOTEURS ELECTRIQUES

Tél. 347-3265

329, rue Baillargeon, St-Jean

REPARATION "SUM POMP"

- ENTRETIEN COMMERCIAL
- INDUSTRIEL
- RESIDENTIEL
- MAINTENANCE

Vitres, châssis-doubles, plafonds, planchers,

Enseignes Néon

Téléphones :

SAINT-JEAN 347-1834

LAPRAIRIE MI. 3-8335

Confiez-nous vos réparations...

ACIER INOXYDABLE COUVERTURES



H. PLANTE, sec.-trés.

BUREAU ET ATELIER :

400, rue Saint-Georges

Saint-Jean, P.Q.

Tél. 346-6907

UNE ENTREPRISE DE TOUTE CONFIANCE

IBERVILLE

ST-ATHANASE

MARIAGES

Samedi le 19 août 1967 était célébré en l'église St-Athanase le mariage de Mlle Micheline Arès à M. Laurent Tourville, en présence de leur père respectif, MM. Aldéric Arès et Roger Tourville.

Le même jour Mlle Louise Bombardier épousait M. Jean-Guy St-Germain, M. Armand Bombardier, père de la nouvelle épouse et M. Raymond St-Germain, père du nouveau marié agissaient comme témoins à leur mariage.

PELERINAGE

Dimanche le 27 août prochain aura lieu un pèlerinage au Cap de la Madeleine organisé par les Lacordaires d'Iberville. Un autobus partira de la salle St-Charles à 7 h 30 a.m. Les intéressés Lacordaires ou non doivent donner leur nom à Mlle Chagnon, 347-3195. Le retour s'effectuera vers 8 h p.m.

CONGRES DIOCESAIN

Dimanche le 10 septembre prochain aura lieu à St-Hyacinthe le congrès diocésain des Femmes Lacordaires. Un autobus partira de la salle St-Charles à midi. Ce sera une journée d'études très intéressante ou plusieurs dames devraient se faire un devoir de prendre part. Pour informations s'adresser à Mme A. Arès, 347-3443

COMPTOIR FAMILIAL

Le comptoir familial sera ouvert tous les mardis après-midi et tous les vendredis soirs. Il y a

beaucoup de linge pour les classes cependant il manque des tuniques de couvent. Celles qui en auraient en surplus accommoderaient en les faisant parvenir le plus tôt possible, soit mardi ou vendredi prochain.

ST-NOEL CHABANEL

MARIAGE

Samedi le 19 août avait lieu en l'église St-Noël Chabanel le mariage de Mlle Hélène Martel à M. Jacques Tremblay, Roger Martel et Rosaire Tremblay, pères des nouveaux époux agissaient comme témoins à leur mariage.

PELERINAGE

Dimanche le 27 août prochain aura lieu la visite annuelle au monument du frère André à Mont St-Grégoire, à 3 h p.m. Office de prière, chants et confessions; à 3 h 45 p.m.: messe et homélie par son Exc. Mgr Albert Cousineau, évêque de Cap-Haïtien et ancien supérieur de l'Oratoire. Cette année est le 30e anniversaire de la mort du frère André.

NAISSANCE

A St-Noël Chabanel le 20 août 1967 a été baptisé Joseph Roger Bertrand Patrick, né le 8 août dernier à l'hôpital Saint-Jean enfant de M. Roger Hébert et de Lucille Guillet, de cette paroisse. Le parrain a été M. Bertrand Goyette, étudiant, et la marraine Louise Goyette, étudiante, oncle et tante de l'enfant.



Iberville à l'Expo

La province de Québec recevait, mardi après-midi, au Pavillon du Québec, des personnalités de la Ville d'Iberville. Ces réceptions sont dans le cadre des activités provinciales à l'Expo '67. On peut voir sur la photo S.H. le maire Michel Monat, le député Alfred Croisetière, le Dr Jean-Guy Lalanne, président de la Régionale Honoré-Mercier; le juge municipal Roland Tremblay; Me Henri Choinière aviseur légal; M. Maurice Gamache, président de la Chambre de Commerce; M. Guy Trudeau, président de la Commission scolaire; le directeur de police A. Houle; M. Jean Béland, secrétaire-trésorier; des hôtes du Pavillon.

L'Escadrille 613 Saint-Georges reprendra ses activités bientôt

Décès de Mme Agénor Martel

Le 15 courant est décédée à Iberville, à l'âge de 76 ans, Mme veuve Agénor Martel, née Marie Beauvais. Elle laisse dans le deuil ses enfants, dont cinq fils et brus: MM. Clovis, Léonide, Laurent, Amédée et Denis Martel; ses filles et gendres: Mme Gérard Boudrias (Dora); Mme Elvin Lerg (Bertha); Mme Laurent Daignault (Laurence); Mme Réal Cayer (Mariette); Mlle Dalcia Martel; un frère: M. J. Beauvais, de Saint-Jean, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; un grand nombre de parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin en l'église St-Athanase et l'inhumation au cimetière d'Iberville.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mlle Isabelle Raymond

Le 19 août est décédée au Children Memorial Hospital de Montréal où elle avait été transportée d'urgence à la suite d'un accident survenu sur le pont Gouin, la petite Isabelle Raymond, âgée de 11 ans.

Elle laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Omer Raymond d'Iberville; ses frères et sœurs: MM. Roger, Marcel, Gilles, Jocelyn, René, Serge; Diane, Mme Lucienne René (Marie-Claire); Mme Léo René (Adrienne); ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. Lucien et Léo René; Mme Roger Raymond et Gilles Raymond; ainsi qu'un grand nombre de parents et petits amis.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église St-Athanase d'Iberville. Inhumation au cimetière d'Iberville.

Nos sincères condoléances à la famille.

On nous apprend en dernière heure, que l'Escadrille 613 Saint-Georges des cadets de l'air de St-Jean et Iberville, reprendra ses activités dès l'ouverture des classes, soit vers la mi-septembre.

Il est certain que cette nouvelle réjouira plus d'un cadet, qui désespéraient de voir l'Escadrille disparaître des cadres de notre cité. Après consultation des autorités civiles et militaires, il fut décidé à l'unanimité, qu'une nouvelle expérience serait tentée, afin de savoir si les jeunes sont encore intéressés à rejoindre les cadres de l'Escadrille 613.

D'après les appels reçus de la part des parents désireux de voir leurs enfants se perfectionner dans les différents cours, qui seront offerts par la ligue des cadets de l'air, il nous est permis d'espérer une année fructueuse pour tous ceux qui feront partie de l'Escadrille 613 Saint-Georges.

L'an dernier, à cause des changements de locaux et faute d'es-

pace, nombre de cours n'ont pu être dispensés aux cadets, ce qui eut pour effet de désintéresser plusieurs de ces derniers. Cette année nous pouvons affirmer avec certitude que tous les cours seront donnés et ce avec un programme très à point, afin que tous puissent participer davantage aux bienfaits de ce mouvement, qui se veut formateur pour les jeunes.

Pourquoi faire partie des cadets de l'air?

A cette réponse, laissons parler un psychologue, qui nous donnera les raisons de joindre ce groupement de jeunesse: "Il est vital pour notre société moderne, que les jeunes soient formés avec un certain esprit d'initiative, et qu'ils sachent faire preuve d'ingéniosité. Pour ce faire, il est donc nécessaire que tous les jeunes joignent les mouvements de jeunesse tels que corps de cadets, scouts, etc... Ces mouvements obligent les jeunes hommes à se débrouiller par eux-mêmes et selon leurs talents à ve-

nir en aide à ceux qui ont été doté d'un esprit inférieur à la moyenne".

"C'est pourquoi, nous ne recommanderons jamais trop à notre jeunesse actuelle, de cultiver dans ces mouvements un certain esprit d'entraide vis-à-vis leurs semblables, afin que plus tard, ils deviennent des citoyens, capables d'être au service des leurs".

Ces paroles devraient inciter tous les parents, à conseiller leurs fils de joindre les rangs de l'Escadrille 613 Saint-Georges, dont les dirigeants ont à cœur de préparer pour tous les jeunes un avenir, qui soit brillant et une promesse de réussite à tous les points de vues. Ceux qui voudraient faire partie des cadets de l'air, peuvent s'inscrire immédiatement en faisant parvenir leur nom, leur âge et leur adresse, ainsi que leur numéro de téléphone au capitaine d'Escadrille Roland Imoges, 232 rue Missisquoi, Iberville. Ce dernier vous avisera de votre acceptation en temps et lieu.

LA MAISON OU PRIME LA QUALITE ET LE SERVICE



GARAGE Deslauriers

INC.

FALCON
COMET
COUGAR
METEOR
MERCURY

Nous avons encore quelques
modèles de choix

METEOR, MERCURY 1967

à prix populaires nous vous offrons
le luxe et le confort, c'est indiscutable

280, 2e Avenue, Iberville, Qué.

Tél. 347-2351 - 347-2352

Montréal 658-8451

METEOR RIDEAU 500 2-DOOR HARDTOP M671

CHARS USAGES

Meteor sedan, 1966

Chevrolet pick-up
1/2 tonne, 1965

Meteor station, 1965

Mercury sedan, 1965

Volkswagen, van
vitrée, 1964

Volkswagen van
vitrée, 1963

Volkswagen del.
van, 1963

GMC panel, 1963

Falcon, conv., 1963

Mercury sedan, 1962

Buick sedan, 1961

MERCURY

Pèlerinage à Saint-Grégoire

● S. Exc. Mgr A. Cousineau
à la maison natale du Frère André

C'est dimanche 27 août prochain, à 3 h. p.m., qu'aura lieu le pèlerinage annuel des amis du Frère André sur l'emplacement de sa maison natale, à quelques milles de St-Grégoire d'Iberville. La cérémonie champêtre commencera par une demi-heure de chant et de prière et à 3 h. 30 une messe sera célébrée par S. Exc. Mgr Albert Cousineau, évêque du Cap Haïtien, en Haïti.

Un nombre imposant de pèlerins partiront de l'Oratoire à 1 h. 30 en autobus. Il est également possible de se rendre en voitures

privées par la route 7B ou 40A. Des indications faciliteront le trajet et on a prévu un vaste stationnement gratuit. Il y aura, sur place, des chaises pour tous.

A cause de l'année de la foi, proclamée par le Pape, on s'attend à ce que plus de trois mille pèlerins viennent demander la béatification du Frère André, homme de foi inébranlable, à l'endroit même où il fut baptisé et où un magnifique monument a été érigé par la Société Saint-Jean-Baptiste d'Iberville.



M. et Mme JACQUES FERLAND photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église St-Noël Chabanel d'Iberville. Madame Ferland (Lise Jeanson) est la fille de M. et Mme Edgar Jeanson. Le marié est le fils de M. et Mme Daniel Ferland.

(Studio Guillet Enr.)



Vive le camping et les Peaux Rouges

Lors du défilé de l'OTJ qui s'est déroulé à travers les rues d'Iberville, les responsables n'ont rien ménagé pour faire de celui-ci une réussite des plus complètes alors que l'on a voulu rendre hommage au camping en dédiant un char allégorique aux amateurs de ce sport estival qui comme on le sait prend de plus en plus d'ampleur dans la belle province. Les jeunes fréquentant les terrains de jeux ont fait preuve de beaucoup d'imagination cette année dans la préparation et l'élaboration de leur parade annuelle qui fut un succès des plus complets. Sur la vignette on remarque au centre M. M. Blondeau, moniteur qui au cours de la dernière saison s'est dépensé sans relâche afin de procurer aux jeunes Ibervilleois et Ibervilleoises des loisirs sains et formatifs.

SABREVOIS

BIENVENUE

Nous désirons souhaiter la bienvenue à M. Hervé Dussault et à sa famille de Saskatchewan, arrivé parmi nous. M. Dussault s'est acquis la propriété de son père, M. Omer Dussault, ce dernier demeurera à Sabrevois, il a acheté la propriété de Mme Alphonse Tougas. Nous souhaitons bonne chance à M. Philippe Préfontaine et à sa famille qui nous quitte pour aller demeurer à Longueuil. M. Préfontaine a vendu sa maison à M. Schmalz, arrivé d'Allemagne.

Mariage Marchand-Baril

Ces jours derniers avait lieu à Saint-Jean le mariage de Mlle Hélène Marchand, fille de M. et Mme Joachin Marchand, de cette paroisse avec M. Jean-Guy Baril, fils de M. et Mme Jean Baril, de Saint-Jean.

Mariage Brault-Lamoureux

Samedi dernier avait lieu à Iberville le mariage de M. Yvon Brault, fils de M. et Mme Armand Brault, de cette paroisse, à Mlle Lise Lamoureux, d'Iberville.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.



Le 12 août à St-Grégoire fut béni le mariage de Mlle Francine Choquette, fille de M. et Mme Gilbert Choquette avec M. Jean Larose, fils de M. et Mme Edward Larose de Barraute, Abitibi est.

(Photo B. Brouillette)

Recrutement à la cie "A" 4 Bn R 22 R

La 4 Bn R 22 R (Châteauguay) est une unité de milice composée de quatre compagnies dont la première (la cie "A") ayant ses locaux sur le chemin Grand Bernier et dont l'effectif est de 100 hommes, prévoit pouvoir accepter 40 recrues cette année.

Les avantages sont les suivants:

1. La chance de se joindre à un groupe amical;
2. Se perfectionner dans différents domaines militaires (survie nationale, premiers soins, maniement

des armes, exercices tactiques, conduite et entretien des véhicules moteurs, etc.)

3. Une bonne rémunération et même une augmentation à ceux qui, au cours de l'année, pourront se perfectionner et se qualifier. Plusieurs postes de commande seront remplis durant la saison prochaine.

Les personnes intéressées ayant 16 ans ou plus et possédant une 9e année qui désirent profiter des avantages que le R 22 R leur offre

sont priées de communiquer avec le Lt. Pigeon ou le WO 2 Potvin, entre 19 h 30 et 21 h 30, en se présentant à nos locaux sur le chemin Grand Bernier ou en téléphonant à 347-5011, le 6, 11 ou 13 septembre.



LIBRAIRIE DU RICHELIEU

(Agréé par le ministère des Affaires culturelles du Québec)

Bibliothécaires et Responsables
de bibliothèques publiques ou scolaires venez nous voir

NOUS
PRETENDONS
DONNER LE
**MEILLEUR
SERVICE
DANS LA
REGION**

170 Saint-Jacques
Saint-Jean, P.Q.

Téléphones:
St-Jean 347-4110
Montréal 658-2721

"Le
livre
est
et
sera
toujours
le
plus
important
véhicule
de
la
culture
et de
l'érudition"

la ronde des SPORTS

par Jacques Trahan

AU CLUB DE GOLF DE SAINT-JEAN

Jean-Pierre Corriveau réussit un trou d'un coup

Le brillant jeune assistant-pro du Club de Golf local, Jean-Pierre Corriveau, est en train de donner raison à son employeur. Dernièrement, Dan Pesant nous confiait qu'il fondait de grands espoirs en son assistant. Alors, on se rappellera qu'au début du mois, Jean-Pierre se classait 10e lors d'un tournoi tenu au Club Royal-Québec de Boischatel pour les assistants-pros de la province. Et lors d'un semblable tournoi tenu à Ottawa, le jeune Corriveau venait à la charge, et se classait 6e.

Trou d'un coup

Eh bien, depuis ce temps, Jean-Pierre se prépare à une autre compétition du genre. Et en pratique la semaine dernière, Jean-Pierre Corriveau a réussi, ce que tout golfeur rêve accomplir une fois dans sa vie, soit un trou d'un coup. Jean-Pierre a complété son exploit au cinquième trou, d'une distance de 175 verges à l'aide d'un fer 5.

Et lors de cette même ronde de pratique, Jean-Pierre ajoutait quatre "birdies" à son trou d'un coup, et terminait avec un excellent 71, la normale du terrain. C'est le cas de le dire:

Jean-Pierre joue présentement du gros golf, et devrait être dangereux dans les tournois à venir.

Félicitations Jean-Pierre, et que la chance t'accompagne lors de tes prochaines compétitions.

Armand Pilon remporte la coupe du Président

Lors du tournoi annuel entre les membres du Club de Golf de Saint-Jean pour l'obtention de la Coupe du Président, seize golfeurs se sont qualifiés pour la grande finale. Et pour une deuxième année consécutive, le vieux pro Armand Pilon en est sorti victorieux. En plus de jouer de l'excellent golf, le vieux "Peppy" a fait preuve de beaucoup d'endurance, si l'on considère qu'il a disputé quelque 74 trous en deux jours.

Armand Pilon s'est donc mérité la Coupe du Président en éliminant dans la grande finale, Claude Ouimet au deuxième trou supplémentaire.

Félicitations "Peppy"!

JEUDI LE 31 AOUT

2e tournoi de golf annuel du Club Optimiste

C'est jeudi le 31 août prochain, sur les links du Club de Golf de Saint-Jean que se déroulera le 2e tournoi de golf annuel du Club Optimiste de Saint-Jean, dont le président actuel est M. André Denault. L'organisation a été confiée à trois hommes des plus dynamiques, et sûrement que cette journée remportera un vif succès.

Donc, les organisateurs, MM. Roger Fortin, André "Bob" Thibodeau et Michel Trahan invitent cordialement tous les membres et leurs épouses du Club Optimiste à s'inscrire au Club de Golf local. Les membres du Club Optimiste

peuvent aussi inviter de leurs amis à se joindre à eux, à titre d'invités.

Le tournoi se joue un homme et une femme sur la même balle, et la journée se clôturera par un souper au cours duquel on remettra trophées et cadeaux aux méritants, membres et invités. Enfin, le tout se terminera par le tirage mensuel pour l'aide aux petits gars.

Donc, l'invitation est lancée, et que chaque membre se fasse un devoir de participer à ce tournoi.

Course de canots vendredi le 25

Il est toujours temps de s'inscrire à la course de canots du Haut-Richelieu qui se disputera samedi prochain et dont l'enjeu sera les trophées Optimistes. Nous rappelons aux participants que les canots devront être rendus au Yacht Club de Saint-Jean pour vendredi le 25. L'organisation se chargera du transport des canots du Yacht Club au lieu de départ.

M. René Robert donnera le si-

gnal du départ à la Plage Gosselin à 1 h 30. Plusieurs yachts suivront la course afin de frayer un passage aux canotiers. L'arrivée du seul sprint de la course aura lieu à la plage de Saint-Blaise.

La course se terminera dans le canal de Chambly, face au pont Gouin. Un kiosque sera aménagé pour les coureurs, où ils pourront se procurer des rafraîchissements gratuits.

Le public est invité à assister à l'arrivée des coureurs sur la plage du Quai, près du pont Gouin, à partir de 2 h 45.

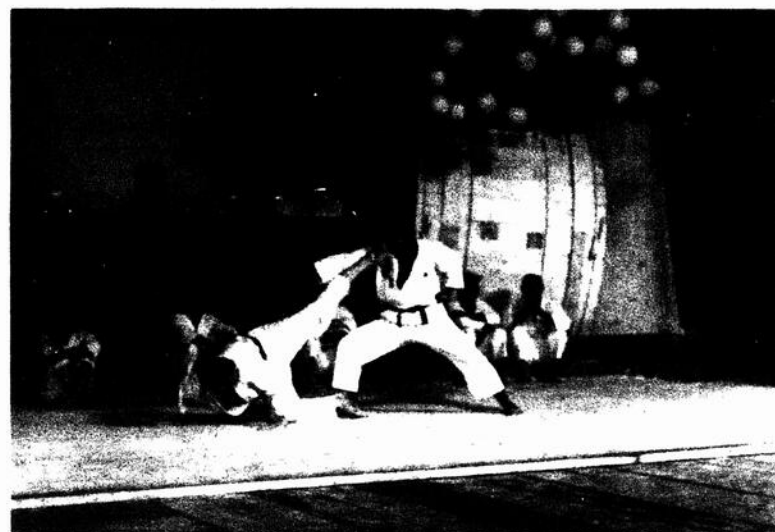
Contrairement à ce qui fut annoncé, la soirée de remise des trophées Optimistes aura lieu dimanche le 27 août au Yacht Club de Saint-Jean.

Pour renseignements et inscriptions: George MacAulay ou Marcel Poirier (6-9171, 7-3813 ou 7-1043).

Partie d'étoiles

Jeudi soir le 24 août 1967 aura lieu au Stade municipal de Saint-Jean, la partie d'étoiles de la Ligue de Baseball Inter-municipale des Cantons de l'Est, entre les Orioles de Notre-Dame, champions de l'an dernier et qui, cette année, n'ont perdu aucune des onze parties disputées. Le club d'étoiles sera formé des meilleurs joueurs des clubs Cowansville, Sherbrooke Fall et Fairfax. Il sera dirigé par Gilles Hébert qui sera assisté par Normand Larose. La partie promet d'être très intéressante. Tous les amateurs de baseball devraient se rendre au Stade municipal pour cette occasion.

Le Karaté



M. Alain Faucher exécute un coup de pied arrière contre une attaque de M. Michel Tremblay, lors d'une démonstration de karaté au Pavillon de la Jeunesse à l'Expo 67 de Montréal.

EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNALITE

Lorsqu'après trois mois de cours, le jeune karatéiste passe avec succès l'examen pour l'obtention de sa première ceinture blanche, il reçoit, en plus d'un certificat attestant sa réussite, sa carte de membre de la Fédération Canadienne de Karaté. A l'endos de celle-ci, on peut lire:

"Le but ultime du karaté ne repose ni sur la victoire, ni sur la défaite, mais sur l'épanouissement de la personnalité de ses adeptes".

Comment le karaté peut-il se réclamer d'un tel but? Si le karaté peut être abordé comme un exercice physique, un sport de compétition et un moyen de défense, il ne faut pas oublier qu'il nous vient de l'enseignement des vieux bonzes chinois qui, par un entraînement rigoureux, visaient avant tout les valeurs intellectuelles et morales de l'homme.

Ainsi, n'est-il pas rare de voir une personnalité se métamorphoser dès les premiers mois de cours. Au début, l'organisme y trouve un stimulant bienfaisant et la santé en est pour autant améliorée. Avec l'acquisition de la puissance de frappe, l'adepte sent naître en lui la confiance.

En assimilant les techniques de base, et les premiers kata, l'élève développe les notions de beau, d'équilibre et de précision. Il coordonne ses muscles, et avec les années, son corps et son esprit tendront à ne faire plus qu'un.

La discipline des cours et la concentration des coups affermissent la volonté. Parallèlement, l'étudiant développera un rythme respiratoire qui, chez les ceintures élevées, est vital à l'efficacité des

techniques défensives comme offensives. Ce contrôle de la respiration rendra d'incalculables services lorsqu'il s'agira de se décontracter et de récupérer l'énergie perdue autant à l'entraînement qu'au travail et à l'étude.

Enfin, les exercices avec partenaires inculquent le respect d'autrui et l'esprit d'équipe. Arrivé au stade de compétition semi-libre et libre, le karatéiste acquiert une fine psychologie et un calme qui alliée aux autres qualités acquises au cours de l'entraînement lui seront d'une aide précieuse devant les embûches de la vie moderne.

Ainsi, à l'école, le karatéiste aura beaucoup moins de difficultés à mobiliser son attention et à assimiler la matière d'un cours. Chez lui, il pourra beaucoup plus facilement s'astreindre aux longues heures de travail que lui imposeront ses études.

Ses relations avec autrui seront beaucoup plus souples. Il saura s'adapter à ses interlocuteurs. Dans une discussion, il saura écouter, garder son calme, s'attacher aux faits sans être dupe des "beaux-parleurs".

Au long des années qui le porteront à la ceinture noire, il aura l'occasion d'affirmer sa pédagogie, car une fois rendu ceinture de couleur, il sera appelé à seconder l'instructeur pour enseigner aux débutants.

Quant à la femme, elle en retirera les mêmes bénéfices que l'homme sans rien enlever à sa féminité. Et quel moyen merveilleux de garder et protéger sa ligne.

Michel TREMBLAY, inst.

- STEAK HOUSE
- BAR SALON

Pour une détente agréable...

La Galoche

COCKTAIL LOUNGE

640, boulevard Dorchester (Plaza)

SAINT-JEAN

MARCEL LEGAULT

organiste - chanteur fantaisiste

tous les soirs à compter du mardi dimanche compris

DIMANCHE PROCHAIN A SAINT-JEAN

Tournoi industriel de balle molle

Dix clubs de balle molle du calibre industriel de Saint-Jean, se mesureront au cours d'un tournoi d'une journée, dimanche prochain le 27 août à partir de 11 h. Les délégués officiels entameront les pourparlers à cet effet au cours d'une réunion tenue à l'édifice O'Keefe et la dernière assemblée de lundi dernier désignait les adversaires au Sénécal Bar B.Q. Le sportif Marcel Chalfoux fut invité à présider cet événement sportif; Marcel sera secondé du vice-président J.-Maurice Lebrun et du secrétaire Jean Mombteau. En cas de pluie, cette compétition sera reportée au 10 septembre.

Voici le programme des premières rencontres éliminatoires: Alex Cabins sera le visiteur de Canadian Potteries au terrain St-Gérard; Pirelli visitera les policiers de Saint-Jean à St-Edmond; Sénécal Bar B.Q. sera le visiteur de l'Hôtel du Parc à St-Eugène; Hydro-Québec visitera le Taverne Alouette au terrain Sénécal et le Restaurant Boulevard visitera le

club Mustang au terrain Pirelli. A 13 h, le gagnant du terrain St-Eugène ne jouera pas alors que les gagnants des terrains Saint-Gérard et Saint-Edmond se feront face au terrain Pirelli. Les gagnants sur les terrains Senecal et Pirelli se rencontreront au terrain Sénécal. A 15 h, le club inactif de 13 h jouera contre son adversaire tiré au sort des deux autres séries. A 17 h, le club libre de cette dernière élimination, fera les frais de la finale contre le vainqueur au terrain Sénécal. Les bourses aux vainqueurs et aux finalistes seront de l'ordre de \$70. et \$40.

Il devient évident que le sport de la balle molle est florissant à Saint-Jean et les organisateurs méritent l'encouragement de tous les intéressés, pour avoir réuni un nombre si imposant de clubs. Cette journée sportive couronnera ses champions au Sénécal Bar B.Q.; à cette occasion, la bourse et les nombreux prix seront une grâce de M Jean Pépin, le commanditaire O'Keefe.



Trois des principaux responsables du prochain tournoi industriel de balle-molle de St-Jean, qui se déroulera dimanche prochain. Nous avons reconnu le trio Jean Pépin, commanditaire, Jean Mombteau, secrétaire et Henri Sénécal, un des principaux promoteurs de cet événement.

Faites-vous votre devoir?

C'est dimanche le 27 août à partir de 2 h. p.m., qu'aura lieu en la salle du Centre Saint-Edmond, rue Frontenac à Saint-Jean, les élections annuelles de l'Association sportive. On nous informe que tous les directeurs sont sortants cette année et ceux-ci devront faire face à l'électorat.

QUI A DROIT DE VOTE ?

Comme à l'accoutumée, tous les membres qui possèdent leur carte de membre en règle, auront droit de vote. C'est donc un devoir pour vous tous, membres de l'Association, de venir dimanche le 27 à partir de 2 h p.m. vous prévaloir de votre droit de vote afin d'élire un groupe de directeurs qui sauront vous représenter dignement au cours de la prochaine saison d'activités, activités de tous genres qui sont mises à votre disposition comme le karaté, balle-molle, hockey et autres.

Donc, c'est une date à retenir à votre agenda et cordiale invitation à tous les membres.

La Direction

LIGUE O'KEEFE D'IBERVILLE

Le Mickey prend les devants en finale

La série finale 4 de 7 de la ligue de fastball O'Keefe d'Iberville présentait son programme mercredi; c'est dire que les habitués de la Palestre sportive ne devront pas trahir leurs habitudes puisqu'il ne sera maintenant question que de quelques jours avant la clôture des activités locales.

Et les deux premières rencontres de cette classique ont amorcé la compétition entre deux adversaires qui se respecteront jusqu'au verdict final. Les porte-couleurs du Mickey ont offert leur meilleur rendement dans les deux victoires initiales de 9-2 et 5-2 et même après ces résultats, les connaisseurs restent encore sur leurs gardes tant qu'aux prévisions. C'est que les champions de la saison régulière du circuit Colombar Dagneau qui excellent actuellement, ne pourraient se permettre qu'une blessure ou la malchance leur fasse volte-face.

Dans le camp du Taverne Maurice, l'alignement du gérant André Laberge s'apparente étroitement aux ex-As d'Iberville depuis le re-

tour de Normand et Gaston Dupré: il compte également sur Denis et Yvan Huard, Jacques Thibodeau, Serge Guérin et Pierre Choquette.

VICTOIRES OPPORTUNES

Les deux adversaires de la ligue O'Keefe ont frappé 5 hits dans leur première rencontre mais les équipiers du Mickey ont été plus opportunistes pour produire la différence. Jean Noël Audette et Denis Rocheleau étaient les bougies d'allumage en frappant chacun deux hits chez les vainqueurs qui profitèrent également de 8 buts sur balles des lanceurs Pierre Tremblay et Normand Labonté. Le lanceur gagnant Yvon Larocque remportait la victoire avec une performance de 8 retraits sur prises.

La deuxième joute de 5-2 s'engageait dans un climat plus serré où les exploits défensifs ont dominé dans les deux camps. Le Taverne Maurice réussissait à prendre les devants dès la première manche malgré qu'ils laissèrent

six coureurs sur les buts au cours des deux premières, et ils n'ont pu profiter du début chancelant du lanceur Yvon Larocque. Ce dernier se ressaisit par la suite pour n'accorder que quatre hits tout en retirant 9 frappeurs sur prises; il déclenchait également le point égalisateur à la deuxième avec son premier dit, et il en réussissait un deuxième à la 5e. C'est Pascal Farella qui brilla pour les vainqueurs en brisant les reins de leurs adversaires, avec un solide deux-but pour deux points à la septième manche, son deuxième hit de la soirée. Dans l'autre camp, Labonté se signala avec 7 retraits à son crédit.

Les Renards se préparent pour la saison '67 '68

Les démarches des Renards d'Iberville ont contribué à une réorganisation rapide de la ligue de hockey Rive-Sud, en prévision de la saison d'activités 1967-68. Les cadres du circuit du nouveau président Jean Charron seront officiellement complétés le 6 septembre prochain et les activités débiteront le 15 octobre.

Pour le regroupement local, c'est une épiluchette de blé d'inde tenue samedi dernier à l'intention des joueurs et du personnel, qui signalait l'enthousiasme de la cause. Cette soirée réunissait 50 personnes au chalet Montbourquette, couronna la reine Pierrette Roy et le roi Denis Audette. C'était une initiative des organisateurs Roger Pariseau, Marcel Tarte, Marcel Hébert et Gérard Roy. S. H. le maire M. Michel Monat et le président honoraire M. Jean Pépin, firent l'honneur d'une visite au joyeux groupe. Une démonstration d'hypnotisme de M. André Véronneau était aussi au programme. L'épiluchette devint ensuite un travail de participation de tout le groupe et la dégustation également.

Plusieurs collaborateurs ont contribué à ce succès dont nous mentionnons: MM Fernand Chaput, Jean Pépin, Michel Monat, Guy Beauvoisk, Stanley Folsy, Mlles Montbourquette ainsi que le Club

Bellerive, Le Restaurant Irène et la firme L.O. Laporte Ltée.

L'HEURE DE VERITE

Les directeurs des Renards auront pris connaissance des différents facteurs qui incomberont au prochain terme présidé par Marc Monbourquette. La saison 1967-68 débutera en effet pour eux, dès dimanche prochain où il sera question de budget, de projets et d'élection. En effet, les officiers du prochain exécutif seront réélus ou élus lors de cette assemblée générale annuelle.

Club Raquetteurs Champlain

Samedi le 26 août 1967 aura lieu au Chalet des Raquetteurs Champlain Inc., une grande épiluchette de blé d'Inde. Le tout débutera vers 8 h. 30 p.m. pour se terminer vers 2 h. a.m.

"Les Joyeuses Notes" feront les frais de la musique. Plusieurs prix de présence. Bienvenue à tous.

Jean R.

PIRELLI CABLES LIMITED

DEMANDE

Secrétaire, sténo-dactylo, bilingue, possédant un minimum de cinq ans d'expérience, excellentes conditions de travail.

Vous adresser au

BUREAU DU PERSONNEL

77, rue Richelieu

Saint-Jean, Qué.

La VENTE se continue toujours

LES PLUS GENEREUSES ALLOCATIONS... DURANT TOUT LE MOIS D'AOUT CHEZ RODRIGUE LASNIER AUTOMOBILE LIMITEE



SUR PONTIAC, BUICK, BEAUMONT, ACADIAN, VIVA, CAMIONS GMC, 1967

Venez le constater par vous-même

Plusieurs voitures neuves disponibles pour... livraison immédiate.

Agissez dès maintenant tandis que le choix est à son meilleur. ESCOMTE CONSIDERABLE SUR TOUS NOS MODELES

GRAND SPECIAUX CETTE SEMAINE SUR NOS AUTOS USAGEES..

PONTIAC 1966, 2 portes V-8, transmission automatique SPECIAL \$1,400.00

CADILLAC 63 Sedan de ville SPECIAL: \$1,500.00

MUSTANG Hardtop 2 portes SPECIAL: \$1,700.00

CADILLAC 61 Sedan de ville SPECIAL \$900.00

TUNDBIRD 63 conv. SPECIAL \$2,000.00

ECONOMIE - SERVICE - COURTOISIE

- CHEZ -

Rodrigue Lasnier Automobile Ltée

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

150, rue Foch, Saint-Jean, P.Q.

Tél. 347-3711

POUR SAMEDI LE 26 AOUT

Tournoi de golf industriel

C'est au Club de Golf de Saint-Jean qu'aura lieu cet événement annuel cédulé pour samedi qui vient.

Neuf organisations groupant 86 golfeurs se rencontreront dans ce tournoi inusité ou le "Handicap" de chaque équipe est basé sur son rendement de l'an dernier.

L'équipe gagnante se méritera donc la possession du trophée "Pirelli" pour les prochains 12 mois.

Lors du tournoi de l'an passé tous les joueurs sont partis en dehors des limites accordées par la cédule des départs; il n'y a pas eu de délais ni d'embouteillages sur le terrain. M. Bissonnette et le caporal L'Abbé, deux des organisateurs, sont confiants que les golfeurs seront encore polis et ne feront pas attendre ceux qui viendront après eux.

Voici maintenant les participants avec le symbole qui les identifie dans la cédule des départs.

La Compagnie Celanese du Canada CEL; Base des Forces Canadiennes CFB; Collège Militaire

Royal CMR; Les Brevages Ménard BM; Cyanamid-Formica CY AN; Dominion-Savoy DBB; Pirelli Cables PIR; La Compagnie Singer du Canada SING; Westinghouse WEST.

8.00: G. Lazure, Cyan; P. Kelly, Sing; G. Bissonnette Cel; M. Lacombe CFB — 8.07: F. Fortin BM; B. Picard Pir.; G. Nadeau DBB; C. Charamsa, Cel. — 8.15: R. Villemure West; G. Farris, CMR; C.P.L. Rouleau, CFB; M. Pouliot, Pir. — 8.22: R. Cagne, Cyan; D. Grenier, BM; C. Payette, Sing; J. Lorrain, Pir. — 8.37: Maj. Travers, CMR; M. Benjamin, Sing; R. Beauvolks DBB; F.L. Webber, CF B. — 8.45: J. Maille, Cyan; B. Lachapelle, Cel; J. Root, West; C. Surprenant, BM. — 8.52: S.L. Borduas, CMR; S. Smith, Pir; D. Sweeny, DPB; E. Pétrin, BM — 9.00: A. Alexandre, DPB; B. Shaw West; G. Wright, Pir; T. Charbonneau, CEI. — 9.15: P. Beausejour, Cyan; F.O. Roberge, CFB; B. Rollo, Sing; E. Peppers, Cel. — 9.22: Maj. Tachereau, CMR; E. Ménard, BM; J. Ross, West; P.

Papin, DPB; 9.30: Cpl Bridges, CFB; S. Vivier, Cel; G. Guerette, Cyan; O. Roy, Pir. — 9.37: G. Viau, DPB; L. Powell West; W. C. Theriault, CMR. — 9.45: C. Montpetit, BM; P. Bonette, BM; C. Godin, Cyan. — 9.52: W. Shewman, Pir; Cpl. Wilson, CFB; G. Bell, Sing; F. Bissonnette, CMR. — 10.07: Col. Reid, CMR; G. Ménard, BM; R. Allward, DPB; R. Lessard, Cel. — 10.07: A. Mathieu, Sing; L. Larue, Cyan; M. Renaud, Pir; H. Morin, West. — 10.15: A. Blais, Cyan; G. Gardner, Sing; J. Trahan, BM; B. Trimble, CFB. — 10.30: R. Labbé, CFB; G. Savoy, DPB; J. Perron, CMB; R. Ménard, BM. — 10.37: Y. Fournier, West; R. Lalonde, Pir; J. Como, Sing; G. Toupin, Cyan. — 10.45: J. Arnott, CMR; W. Kearns, CFB; H. Savoy, DPB; L. Benjamin, Sing. — 10.52: M. Provost, Sing; R. Côté, Pir.; G. Basil DPB; B. Bousquet, West. — 10.59: M. Roch, Cyan; D. Trilley, CMR; D. Marquis, CF B; K. Skinner, Cel.



Au Club de golf de la Baie

En fin de semaine dernière, se déroulait le tournoi de golf annuel des Chevaliers de Colomb du 4e degré, Assemblée Louis de Montcalm. Sur la photo, les gagnants. De gauche à droite: M. Claude Brisebois, pro du Club; M. Etienne Lajoie, gagnant de la classe A; M. Jean Pepin, promoteur; M. Jean-Maurice Leblanc, gagnant classe B et M. Maurice Ste-Marie, le nouveau Fidèle Navigateur de l'Assemblée Louis de Montcalm.

Au Service de la récréation

LIGUE INDUSTRIELLE DE BALLE-MOLLE

Triple égalité en troisième place

L'on ne pourra certainement pas dire que la ligue industrielle de balle molle n'était pas équilibrée cette saison. En effet, trois équipes ont terminé sur un pied d'égalité en troisième place, soit l'Hydro, le Westinghouse et la Poteries. L'Hydro s'est assuré le troisième rang étant l'équipe qui a compté le plus de points cette saison et les deux autres équi-

pes se sont affrontées lundi au stade pour décider de la quatrième place. Les éliminatoires débutaient mercredi et dans la série A l'Hydro fait face aux champions la Pirelli qui n'a subi qu'une défaite cette saison et dans l'autre les Tissus jouent contre le gagnant de lundi dernier. Les séries se poursuivront lundi et mercredi prochain au stade municipal

de Saint-Jean.

Classement final:			
Pirelli	15	14	1.933 --
Tissus	15	9	6.600 5
Hydro	15	6	9.400 8
Poteries	15	6	9.400 8
Westinghouse	15	6	9.400 8
Bell	15	4	11.363 10

N.B.: Hydro assuré de la 3e place par le total des points comptés.

Champion de Saint-Jean

La direction de l'Association Chasse et Pêche de Saint-Jean-Iberville Inc., avise tous les membres que c'est dimanche prochain qu'aura lieu le tournoi de tir pour déterminer le grand champion de Saint-Jean. Ce tournoi aura lieu le 27 août 1967 au Club route 36 à l'Acadie. C'est le temps de venir faire votre oeil avant l'ouverture du canard. Le terrain sera ouvert à 1 h p.m. et les entrées fermeront à 5 h p.m. Le blé d'inde sera offert gratuitement aux personnes présentes au terrain. Dites-le à vos amis.

Comme vous pourrez le constater, l'Association n'oublie pas ses membres et leurs amis. Vous pouvez amener vos épouses, elles sont toutes les bienvenues à tous les dimanches.

Ce tournoi se poursuivra comme suit:

50 simples: trophée Louis Lesieur; 50 handicap: trophée Georges Rainville; 25 doubles: trophée John Collin; 50 novices: trophée Ville de Saint-Jean.

Ces trophées sont libres pour membres seulement. Membres extérieurs: il y aura un trophée. Championne chez les dames: il y aura un trophée.

En plus, il y aura d'autres prix. Les prix seront distribués par classe A, B, C, D. Vous êtes tous invités; nous vous attendons. L'Association tient à aviser tous les membres ainsi que leurs amis que le 3 septembre il y aura un grand tournoi avec cadeaux au terrain. Il n'est pas nécessaire d'être membre. Tous peuvent prendre part. Le tournoi comprend 50 coups simples par classe AA, A, B, C, D. Surveiller les journaux de la semaine prochaine pour plus de détails.

Le président lance un appel aux directeurs qui sont dans le bureau de direction seulement pour les honneurs. C'est toujours les mêmes figures que nous voyons au terrain, espérant vous voir au moins de temps à autre.

Bonne chance à tous.
Lucien Leduc, président

Tournoi de "Laurentide"

Un important tournoi de balle-molle (slow-pitch) aura lieu à Ste-Brigide les 2, 3 et 4 septembre prochain. Ce tournoi est ouvert à toutes les équipes de la province et est organisé par un groupe de sportifs de Ste-Brigide en collaboration avec la maison Molson dont M. Roland Viau est le représentant pour la région de Saint-Jean et d'Iberville.

Une bourse de \$300 sera partagée de la façon suivante: \$200 iront à l'équipe remportant la finale; \$50 à l'équipe subissant la défaite dans la finale et \$25 aux deux équipes perdant dans les demi-finales.

Toute équipe intéressée doit faire parvenir son inscription de \$25 le ou avant mercredi soir le 30 août alors qu'aura lieu à l'hôtel "Chez mon Homme" de Sainte-Brigide le tirage des différentes équipes devant se faire dans le tournoi. Pour de plus amples renseignements ou pour l'obtention d'une formule d'inscription, on est prié de communiquer avec Yves Larocque à 293-9012 ou Gilles Trinqué à 293-5829.

A la salle "En Roulant ma Boule"

Tournoi O'Keefe

La salle de quilles "En Roulant ma Boule", en collaboration avec le sportif Jean Pépin, agent local O'Keefe, présentera de nouveau cette saison le populaire tournoi "Mixte mensuel O'Keefe avec handicap" ainsi que la "Grande finale O'Keefe" qui aura lieu à la fin de la saison pour les quilleurs qualifiés au cours des sept (7) mois d'activités.

Pour être éligible pour ces compétitions, un joueur doit évoluer dans une ligue de la salle "En Roulant ma Boule".

Alors, amateurs de quilles qui aimez la franche compétition, inscrivez-vous dès maintenant, afin de jouer dans une ligue de votre choix, qui débutera au cours du mois de septembre.

Bienvenue à tous.

HOTEL ROYAL

A IBERVILLE

A partir de vendredi soir, le 1er septembre, nouvel orchestre, le trio MAURICE. Orgue, Saxophone et batterie

ORCHESTRE DE 4 MUSICIENS

TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS

LE DIMANCHE DE 3 hres p.m. à 10 hres p.m.

Formez-vous un groupe et venez vous amuser et passer une bonne veillée

POUR RESERVATIONS: TEL. 346-3050

Nous vous offrons service de banquets, noces, showers, parades de mode et réception de vos divers groupements.

La nouvelle Direction

Pétrin & Frère Inc.

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE
305 boulevard Guoin
Tél. 347-2357

RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. 346-6171

SAINT-JEAN, Qué.

Air-Borne Speedway

Route 87

Sortie de la Base d'Aviation

PLATTSBURGH, N.Y.

LE 2 SEPTEMBRE 1967

Dernière grande course de la saison

130 tours de piste — Points doubles
(75 tours Modifiés — 35 tours Hobby — 20 tours Cadet)

Les courses débutent à 8 heures p.m.

ENTREE: Adultes: \$3.00 — Enfants: \$1.00

AU AIR-BORNE LE 26 AOUT

Le fameux Bill Brown d'Hollywood avec sa fameuse voiture hors-concours. Bill se mesurera avec le fameux Mack Miller d'Ellensburg.

AUTRES ATTRACTIONS

Les voitures vont rouler aller-retour.

ENTREE pour le 26 août:

Adultes: \$2.00 — Enfants: \$1.00

LES PETITES ANNONCES

NOS TARIFS

Minimum 0.60 pour 20 mots. Pour plus de 20 mots, 0.03 le mot additionnel. Toute annonce doit nous parvenir avant 11 heures le mercredi avant-midi.

On peut aussi s'adresser à la Librairie du Richelieu, 170, rue Saint-Jacques, jusqu'au mardi à 5 heures p.m.

A VENDRE

Maisons ★

A LA PRAIRIE: TRIPLEX à vendre, 3 logements de 4 pièces chacun, non-chauffés, bon revenu, 220 volts, chambres de bain en tuiles, comptant discutable. Prix: \$20,000. Inf.: Immeubles P A L Enr. Tél. 489-1260. (AV 4600)

BEAU PETIT MAGASIN pour être déménagé, à vendre, 20 x 22, avec vitrine, porte et châssis en aluminium. Pourrait aussi servir comme chalet ou maison. Tél. 347-7383. (AV 5348)

MAISON à vendre avec grand terrain, site commercial; aussi meubles et articles de maison. Cause de mortalité. S'adresser à tél. 347-3826 ou 346-3862. (AV 5493)

MAISON A VENDRE

Au Village St-Edouard, appartenant autrefois à M. Côme Trudeau. Inf.: Maurice Bourgeois, Napierville, tél. 245-3322. (AV 5519)

2 MAISONS, situées à Place Rachel, 5 pièces, en brique, très moderne, gazon fini. Inf.: Maurice Bourgeois, Napierville, tél. 245-3322. (AV 5532)

BUNGALOW de 8 pièces à vendre, situé à 240 rue St-Nicolas, Napierville. Raison: départ. Tél. 245-3400. (AV 5478)

A VENDRE OU A ECHANGER pour bungalow, maison de briques, 10 app., avec location de 4 chambres, gros revenu, cave finie, chauffage à l'eau chaude, grand terrain. S'adresser à: 139 St-Pierre, tél. 346-9984. (AV5531)

MAISON 6 pièces à vendre, système de chauffage, eau chaude, tuiles au plancher. Tél. 454-2532. (AV 5627)

A VENDRE: Pour être démolis, granges et bâtiments divers. Une faucheuse, 1 sarcler double et une sleigh. Tél. 659-0886. (AV 5615)

MAISON A VENDRE, à St-Bernard-de-Lacolle, 5 pièces plus salle de bain, système de chauffage, garage, cause maladie. S'adresser à René Barrière, St-Bernard, tél. 246-3575. (AV 5660)

MAISON en brique à vendre, 2 logis de 5 pièces, avec terrain vacant 50 x 107, près du terrain de golf, à vendre ou échanger pour maison seule, dans Saint-Jean ou environs, bonnes conditions. Tél. 347-1463, après 5 heures. (AV 5667)

A VENDRE ou A LOUER: Maison neuve, situé à Sherrington. Tél. 454-9056. (AV-AL 5682)

Autos - Motos Bateaux - Tracteurs ★

CAMION "Mercury" Econoline 1963, à vendre. S'adresser à 275 rue St-Charles, Roy Richard & Cie Ltée. (AV 5476)

TRACTEUR "International" 330, avec loader et lame arrière, à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

TRACTEUR "International" W-4 à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

TRACTEUR "International", super A, avec sarcler, à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

TRACTEUR 65, "Diesel", 3 ans d'usage, à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

TRACTEUR "Cockshutt" 30, avec pneus 13 x 38, à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

TRACTEUR 90, "Massey-Ferguson", avec loader, à vendre. Inf.: 346-3122. (AV)

TRACTEUR "International" W-4 à vendre; lieuse à blé d'Inde; ensilieuse "Dionne", bon marché. S'adresser à Clément Jacques, Saint-Remi. Tél. 454-3602. (AV 5642)

MUSTANG 65, convertible, moteur 289 p.c., automatique, 24,000 milles: \$1,850.00. S'adresser à Paul Boulais, 7B, rue St-Pierre, St-Jean. Tél. 346-9816. (AV 5659)

"VOLKSWAGEN" 1963 à vendre, en parfaite condition. S'adresser à 98a, rue Bouthillier, Saint-Jean. Tél. 436-6537. (AV 5666)

CAMION DODGE panel, 1958, V-8, automatique, en très bonne condition. Tél. 347-2678. (AV 5656)

AUTOBUS SCOLAIRE usagé, 66 passagers, "Mercury" V-8, moteur reconditionné à la manufacture, nouvellement installé, pneus numéro un, repeint en neuf, mécanique parfaite ordre, doit être vu pour appréciation. Prix: \$2,500.00. S'adresser à: Bedford, tél. 248-3160 ou 248-3388, M. Claude Lamothe ou M. K.G. Lampman. (AV 5596)

Terrains ★

TERRAINS à vendre: Terrain de 60 pieds de façade par 110 de profondeur situé à Iberville dans centre Héroux, \$2,000. Aussi à Ville Saint-Luc, près autoroute, 70 pieds de façade par 100 pieds de profondeur, \$750.00. Pour information, tél. 348-2113. (AV 5477)

TERRAINS A VENDRE

GRANDS TERRAINS: bord de l'eau, 3 milles de Saint-Jean, situés Rang Richelieu, rue Royal, 10% comptant, pas d'intérêts ni taxes. S'adresser sur les lieux à la Roulotte, Gérard Roy, tél. 348-5005. (AV 5562)

DEUX FERMES à vendre, une à St-Alexandre, 56 arpents, avec ou sans récolte, 28 arpents de blé d'Inde à grain et 28 arpents d'avoine "Garry". Une autre à St-Sébastien, de 132 arpents. S'adresser à Armand Fournier, St-Sébastien, cté d'Iberville. (AV 5636)

TERRAIN dans St-Eugène, à vendre, 60' x 110', rue Brossard. Tél. 347-3204 (entre 8 h. a.m. et midi ou après 6 h. p.m.). (AV 5620)

BELLE TERRE GRISE à vendre, 56 arpents, dont 11 arpents de belle terre noire, à Napierville, Rang St-André. Inf.: Maurice Boire, tél. 245-3584. (AV 5649)

FERME A VENDRE, 108 arpents, dont 40 en terre noire, avec ou sans roulant et animaux, située sur la grande route, cause de maladie. S'adresser de 9 h. du matin à 6 h. du soir, à Mme Ovilla Fournier, St-Edouard, cté Napierville. (AV 5663)

Divers ★

TAPIS

50,000 verges de tapis neufs ou imparfaits, usagés ou seconds, en coupons ou en carpes, couleurs assorties, de quoi couvrir toutes grandeurs de plancher. Prix à partir de \$1.00 la verge carrée. Posage si désiré. Prêlant de tout genre, tuiles à partir de .05 l'unité. Fixtures électriques assorties. Tous les produits venant directement des manufactures. S'adresser à J.-C. Lancôt Enr., St-Isidore, cté de Lap. Tél. 454-9882; Montréal 692-4655. (AV 4809)

LAVEUSE automatique à vendre, "Singer", prix: 50.00. Tél. 348-4128. (AV 5572)

LIFT "TOWNMOTOR" 600 lbs, levée 0 pieds; un Hister "Townmotor", 4000 lbs, levée 12 pieds; un Bowl Tank 60 bidons, 8 mois d'usage à vendre ou à échanger. Inf.: Maurice Bourgeois, 259 rue St-Martin, Napierville. Tél. 245-3322. (AV 4769)

FAUCHEUSE "Massey-Ferguson" No 31, 7 pieds, à vendre. Tél. 346-3122. (AV)

BLOWER A BLE-D-INDE "Papec", avec table à relève à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

CONDITIONNEUR A FOIN "New Holland", à vendre. Inf.: 346-3122. (AV)

RATEAU "John Deere", modèle 896, à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

PRESSE A FOIN "International", à corde, en bon état, prêt à aller la partir. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

PRESSE A FOIN "Massey-Ferguson" No 3, comme neuve. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

TERRE A VENDRE à Barrington, 125 arpents de belle terre, une grande maison, située sur la grande route. Tél. 454-3481. (AV 5599)

TOMATES, PATATES, CHOUX à vendre ainsi que d'autres légumes frais. S'adresser à M. Réal Derome, St-Jacques-le-Mineur. Tél. 346-4833. (AV 5622)

A VENDRE: 1 épandeur à fumier "John Deere" 95 minots, 1 an d'usage; 1 drill à grain 25' de long; 1 moulin à grain "John Deere", largeur 12"; 1 courroie de 44' de long par 6" de largeur; 1 semoir à grain "Massey-Harris", 13 roulettes; 1 herse à ressorts, 3 panneaux "Massey-Harris"; 1 roulette hydraulique "Ferguson - John Deere" No 80. S'adresser à M. Pierre Lamarre, Napierville. (AV 5614)

50 ARPENTS D'AVOINE debout. S'adresser à Mme Camille Poupart, tél. 454-2190. (AV 5640)

PRENDRAIS de jeunes enfants ou écoliers en pension. Pourrais fournir de très bonnes références. Prix raisonnable. Près des écoles. Inf.: tél. 346-9771. (D 5637)

PENSION

POUR PERSONNES AGEES Service de médecin et gardes-malades. Maison complètement neuve et moderne, sur le bord de l'eau. Chambre privée et semi-privée. Inf.: Maison de convalescence de Venise, Venise-en-Québec, tél. 244-5212. (D 5639)

1 CHIEN "Beagle" de 2 ans à vendre, prêt pour la chasse et 2 jeunes chiens "Beagle" de 10 mois. Inf.: Gérald Forget, 295 de l'Eglise, Napierville, tél. 245-7704. (AV 5685)

ROBE DE MARIEE à vendre, 10 ans, longue, étroite, avec traine. Tél. 246-3415. (AV 5686)

LIEUSE A GRAIN, 7 pieds, "International"; moulin à battre "Dion", en très bon état, à vendre. Inf.: Robert Mercille, Chambly, R.R. No 2, tél. 658-2621. (AV 5665)

SERRE de 170 arpents, bien bâtie, située à St-Césaire, haut rivièrè sud, 1 mille de la ville, à vendre. S'adresser à tél. 536-3923. (AV 5672)

3 PETITS CHIENS de 6 semaines "Chiwawa" mêlés "Fox Terrier" à vendre. S'adresser à 88, rue Principale, Verchères. Tél. 583-6656. (AV 5673)

POELE "Bélanger" combiné huile et électricité, à vendre, 4 ronds électriques sur 220, fourneau électrique, brûleur (pot) à l'huile, en parfait ordre. Fils pour connexion électrique 220 fournis, \$75.00. Tél. 583-3220, Verchères. (AV 5674)

TABLE DE BILLARD à vendre, 4 x 8', de luxe, boules retour automatique. Tél. 347-3819. (AV 5676)

LIEUSE A GRAIN "Cockshutt" à vendre, en parfaite condition, à prix raisonnable. Tél. 346-3317. (AV 5678)

BATISSE 28 x 18, à vendre, finie en tôle au dehors et en plywood au dedans, électricité installée. Inf.: tél. 346-4075. (AV 5606)

MONTE-BALLES "Pop up" à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

3 CHARRUES, 3 raies, "International", "fast hitch", à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

2 LAMES "International", "fast hitch" à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

CHARRUE "John Deere", 2 raies, traînante, à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

ENSEMBLE CAMERA, 8mm., automatique, avec projecteur, à vendre. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

2 EPANDEURS A FUMIER usagés, 115 minots. Inf.: tél. 346-3122. (AV)

A LOUER

Logis ★

BUREAU A LOUER: 29 x 35, chauffé, \$90 par mois, libre le 1er mai. Informations: André Lebeau, 212 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. 347-2359. (AL 4909)

CHAMBRES A LOUER: ameublement neuf, droit de cuisine, entrée privée, une située sur Saint-Paul et l'autre sur la rue Richelieu, St-Jean. Tél. 348-5232. (AL 5378)

LOGIS de 5 pièces, neuf, tapis mur à mur, dans toutes les pièces, ainsi que draperies, Napierville. S'adresser à: Cléophas Huppé, tél. 245-3689. (AV 5544)

CHAMBRES à louer, idéal pour professeur ou autres. S'adresser à M. Luc Riendeau, 51 boul. Guay, Saint-Remi. Tél. 454-9614. (AL 5628)

LOGIS neuf à louer, 2 pièces modernes, meublées, chambre de bain et entrée privée. S'adresser à 424, rue Boyer, Saint-Jean (après 5 heures). (AL 5634)

LOGIS à louer dans le village de Saint-Isidore, 5 pièces, libre le 1er septembre. S'adresser à tél. 454-2977. (AL 5644)

LOGIS meublé, 3 pièces plus chambre de bain, à louer, entrée seule, libre le 1er septembre. S'adresser à 11, rue Molleur, Saint-Jean. Tél. 348-5453. (AL 5657)

A LOUER

LOCAL commercial, idéal pour barbier, coiffeuse ou commerce, près église St-Noël. S'adresser à 770, 2e rue, Iberville. Tél. 346-3868. (AL 5658)

LOGEMENT à louer, 210, rue Gervais, dans le centre du village de Napierville. S'adresser à Yves Broseau, Petit Rang, Napierville. (AL 5661)

LOGIS à louer, 5 1/2 pièces, moderne, 249 rue Vanier, St-Jean. Tél. 347-6845. (AL 5658)

LOGEMENT neuf, 5 1/2 pièces, très moderne, avec chauffage électrique, bas d'un duplex, situé à St-Jacques-le-Mineur, cté Laprairie. Tél. 659-5798. (AL 5675)

LOGEMENT à louer, 5 1/2 pièces, avec haut, système air chaud, quartier résidentiel. Inf.: M. Larry Doiron, 381 Carré Dieppe, St-Jean, après 4 h. 30. (AL 5677)

LOGIS à louer, 4 1/2 pièces, dans un bas, moderne, libre le 1er octobre, situé au centre de la ville d'Iberville. Tél. 347-1792. (AL 5683)

CHAMBRE A LOUER, 162 rue Trahan, Saint-Jean, place tranquille. Information à tél. 346-5385. (AL 5584)

ON DEMANDE

ON DEMANDE FILLE OU FEMME

Pour prendre soin de 3 enfants, de 8 h. a.m. à 5 h. p.m. S'adresser à tél. 347-2279. (OD 5654)

VENDEURS - LIVREURS demandés pour travail à temps plein ou partiel. Revenu intéressant. Très bons produits. S'adresser après 3 heures p.m. à André Vézina, Montée Ste-Julie, Ste-Julie, cté Verchères. (D 5498)

REPRESENTANT DEMANDE

La Compagnie Electrolux (Canada) Ltée est à la recherche d'un représentant, expérience appréciée dans la vente. Entraînement et assurance-groupe, fond de pension fourni. Pour entrevue, demandez M. J.-N. Beloin, 24 St-Pierre, St-Jean ou écrire "Curriculum Vitae". (OD 4778)

FILTER QUEEN

Système sanitaire pour le foyer

Pour nettoyage rapide, facile, hygiénique, éliminer poussière, microbes de la maison, protéger les personnes allergiques.
G. FLEURY
vente et service
208, rue Bouthillier
Saint-Jean Tél. 346-9565
(D 3196)

CHAUFFEUR D'AUTOBUS DEMANDE

Avec expérience pour emploi régulier, âgé de 25 ans ou plus, doit fournir un certificat de bonne santé et de bonne conduite. Une connaissance de l'anglais serait appréciée. S'adresser à Napierville, 245-3346. (OD 5566)

PERSONNE QUALIFIEE

Demandée pour devenir distributeur et pour surveiller des vendeurs. Expérience de vente de route préférable. Doit déménager après l'entraînement. Gain pour débiter: \$500.00 par mois, salaire et commission. Ecrire ou appeler à 348-5005, Gérard Roy, 100, rue Grégoire, Saint-Jean. (OD 5646)

HOMME DEMANDE

Temps plein ou partiel, gagnez de l'argent extra avec WATKINS. Vous aurez 7 jours d'essai, aucune obligation de votre part. Tél. 348-5005. (OD 5647)

JEUNES FILLES DEMANDEES

Pour paquetage de carottes en cello, \$1.25 de l'heure. M. René Lavoie, Sherrington, comté Napierville. Tél. 454-2341. (OD 5648)

OUVRAGE GENERAL de restaurant, pour une jeune fille, temps plein et partiel. Se présenter à Noël Restaurant, St-Bernard-de-Lacolle. Tél. 246-3694. (OD 5670)

HOMME DEMANDE pour ouvrage général de Gas-Bar, 7 jours par semaine. NOEL ESSO GAS-BAR, Saint-Bernard-de-Lacolle. Tél. 246-3694. (OD 5671)

ON DEMANDE: Jeune fille pour travailler dans maison privée, du lundi au samedi p.m., salaire \$25.00 par semaine. Inf.: 346-3743, L'Acadie. (OD 5680)

DEMANDE D'EMPRUNT

Je demande à emprunter \$3,000.00 à intérêt raisonnable et remboursables à raison d'un minimum de \$50. mensuellement jusqu'à amortissement complet de la dette. Cette demande de prêt à longue échéance ne s'adresse ni aux exploitteurs, ni aux usuriers, ni aux farceurs, ni aux indifférents. Elle s'adresse à toute personne financièrement indépendante, imbuë de sentiments humains et désireuse de faire une bonne action. Il y a rien d'urgent mais pour tout renseignement, tél. 347-6376 St-Jean. (OD 5684)

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES **LAURIER** ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente - Evaluation - Administration - Placement

330 Laurier Tél. 348-5363 Saint-Jean

Membre de la Corporation des courtiers en immobilier



La Cité de Saint-Jean, P.Q.
HOTEL DE VILLE
188, rue Jacques-Cartier

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné qu'il se tiendra une assemblée des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, mardi le 5 septembre 1967, à 8 heures p.m., en la salle des Délibérations du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, 188, rue Jacques-Cartier.

A cette assemblée le règlement No 829 amendant les règlements Nos 508, 628 et 707 concernant le zonage sera lu et soumis aux électeurs présents et habiles à voter sur tel règlement.

Si, avant qu'il se soit écoulé deux heures depuis l'ouverture de l'assemblée six de ces électeurs demandent que ce règlement soit soumis pour approbation aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, le président de cette assemblée fixera alors le jour de la votation sur ce règlement susdit à une date appropriée dans les quarante jours suivants.

Donné à Saint-Jean, Qué.,
ce 22 août 1967.

Assistant Greffier

A une séance spéciale du Conseil municipal de la Cité de Saint-Jean tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 21 août 1967, sous la présidence de Son Honneur le Maire L.N. McMillan, et à laquelle assistaient Messieurs les Conseillers municipaux Alphonse Lorrain, Fernand Roy, Bruno Choquette, Ronald Beauregard, Jean Payette et Roger Lefebvre, formant le QUORUM.

CONSIDERANT que le Conseil a été prié d'amender les règlements Nos 508, 628 et 707 concernant le zonage sur parties des lots Nos 77, 79 et 117;

CONSIDERANT que le Conseil a droit de faire un règlement pour amender les règlements de zonage pourvu que ce règlement soit approuvé par la majorité en nombre et en valeur des propriétaires d'immeubles dans les zones concernées;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de donner suite à cette demande et amender les règlements de zonage;

CONSIDERANT qu'un avis de présentation a été régulièrement donné;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Fernand Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Ronald Beauregard:

Que le règlement suivant soit édité, savoir :

Règlement No 829

amendant les règlements Nos 508, 628 et 707 concernant le zonage.

1. — Le règlement No 707 est amendé en abrogeant les articles 4 et 5.

2. — La partie de la zone R-8 tel qu'apparaissant sur le plan annexé au règlement No 622, modifié par le règlement No 628, est de nouveau amendé comme suit, savoir:

a) Dans la zone R-8 à l'exception du secteur situé à l'est de la route 9B et au nord de la rue Neuve-France, soit sur parties des lots No 79, 80 et 81 du cadastre de la Paroisse Saint-Jean, il sera permis d'ériger des maisons unifamiliales seulement. Ce secteur apparaîtra donc en jaune au plan annexé au règlement No 622 de la Cité. Cependant sur les lots situés à l'est et en bordure du boulevard Industriel, il pourra y être érigé des habitations multifamiliales.

3. — La partie de la zone LA-4 située sur la partie ouest du lot No 77 du cadastre de la Paroisse Saint-Jean, entre la rue Arpin et le lot No 117 du cadastre de la Paroisse Saint-Luc, est changée d'industrielle en résidentielle et sera désormais partie de la zone R-4. Le territoire décrit au présent article apparaîtra de couleur brune sur le plan annexé au règlement No 622.

4. — Le lot No 117 du cadastre de la Paroisse Saint-Luc est par le présent règlement joint à la zone R-4 et apparaîtra de couleur brune sur le plan annexé au règlement No 622.

5. — Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi et ne pourra être modifié que par un autre règlement.

Saint-Jean, Qué.,
ce 21 août 1967.
(Signé) L.N. McMILLAN, Maire.

(Signé) R. BESSETTE, assistant greffier.



J.-A. Bélanger
Courtier en assurances générales

A VENDRE
Bateau ponton (flotteur)
8 x 21, en très bonne condition.
S'adresser à:
J.-A. Gosselin
St-Paul-Ile-aux-Noix

TERRAINS A VENDRE
Situés près du Séminaire de Saint-Jean, sur les rues St-Germain, Lajeunesse et Mayrand.
Tél. 347-7533

DIVERS

FAITE ISOLER VOTRE MAISON avec de la laine minérale "Fiberglass" soufflée. Celle-ci sera plus chaude en hiver et plus fraîche en été. Economisez sur le prix du chauffage. Débarrassez-vous de l'humidité qui détruit vos murs intérieurs et extérieurs. Appelez Isolation Richelieu Enr., tél. 347-1123, Saint-Jean. (D 4393)

PERDU

VERRES pour adolescent, avec monture noire, dans étui, entre le Séminaire St-Jean et boul. Normandie, il y a 1 1/2 mois. Tél. 348-8854, contre récompense. (D 5679)

GAGNEZ beaucoup d'argent et des bas de nylon gratuits, en vendant des bas de nylon à vos amies, dans vos temps libres. Envoyez \$1.00 (remboursable) à: Sari Hosiery, 1482 Bathurst, Toronto. (D 5681)

ST-SEBASTIEN

La personne qui a pris la bicyclette, jeudi, le 17 août p.m., dans le fossé, sur la route de la Baie Missisquoi, a été vue et cette personne ferait bien de la rendre, sinon... (D 5662)

MESDAMES...

Gagnez de l'argent extra, faites la vente des produits WATKINS. Vente agréable, sans obligation, 7 jours d'essai. Tél. 348-5005, Gérard Roy. (OD 5645)

SHOE SHINE

JEAN-MAURICE PEPIN, dans la cour de l'hôtel St-Jean, 168, rue Richelieu, homme et femme. (D 5664)

ACHETERAIS immédiatement six (6) grosses sleigh ou berlot de fantaisie, en parfaite condition, pas de boggie. Inf.: Noël Restaurant, St-Bernard-de-Lacolle, tél. 246-3694. (D 5669)

HOMMES DEMANDES

à plein temps
avec expérience dans posage de tapis, tuiles, prélaris
BON SALAIRE

S'adresser à

Richelieu Linoleums Enr.
Eugène Couillard, prop.
217, chemin Richelieu St-Jean
Tél. 346-9988

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE SAINT-JEAN, QUEBEC

Demande de Soumissions

Messieurs les Commissaires aimeraient recevoir d'ici le 5 septembre 1967, à 4.00 heures p.m., au bureau du Secrétaire-trésorier, 185, rue Mercier, Saint-Jean, vos soumissions pour des casiers métalliques pour l'école Notre-Dame-de-Lourdes (annexe).

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au bureau du Secrétaire-trésorier, 185, rue Mercier, Saint-Jean.

Messieurs les Commissaires ne s'engagent à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues à la présente demande.

Stanislas Desrochers,
Secrétaire-trésorier

ENCAN

Samedi le 26 août 1967 à midi trente
chez **M. ARTHUR MEILLEUR**

à Iberville, Montée Saint-Alexandre à 1 mille de la Route 7

SERONT VENDUS: robes assorties, quantité de jupes, 25 chaises, robe de cariole, barils en carton à l'épreuve des mites, sertisseuse, set de chambre, poêle à bois, vaisselle antique, couvertures de lit réfrigérateur, laveuse automatique, sècheuse, bureaux de chambre et autres, lingerie et de nombreux autres articles trop longs à énumérer. Rendez-vous tôt.

JEAN-MAURICE BERGERON
Encanteur-licencié

SAINT-ALEXANDRE TEL. 346-4021

ON DEMANDE

Agent autorisé pour vente et service des systèmes à traire **CHORE-BOY**, dans le comté de Verchères et régions.

CENTRE CHORE-BOY

228 St-Joseph St-Jean, P.Q.

POUR UN CHAUFFAGE CONFORTABLE
commercial, industriel, domestique
LYMBURNER & FILS

NOUVEAUX CHAUFFAGES TRAITÉS CHIMIQUEMENT
SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
48 boul. St-Joseph St-Jean Tél. 347-3242

Célébrons notre



BUREAU A LOUER

25, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean

Bureau jusqu'ici occupé par l'étude légale de Mes Sabourin & Sabourin est maintenant transportée à 39, rue Saint-Jacques.

S'adresser chez
Sabourin & Sabourin
à Mlle Brien ou Mme Martel
Tél. 347-2331

PLYWOOD

5/16 x 4 x 8	\$2.73
La feuille	
3/8 x 4 x 8	\$3.02
La feuille	
1/2 x 4 x 8	\$4.41
La feuille	
3/4 x 4 x 8	\$5.24
La feuille	
1 x 4 x 8	\$6.50
La feuille	

BRIQUES

SPECIAL \$45
LE MILLE
Maurice Bourgeois
Matériaux de construction
259 St-Martin, Napierville
Tél. 245-3322

LES IMMEUBLES

Richelieu
ENR.

Guy Normand, courtier
Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la Province de Québec

TRES SPECIAL

CHALET: Face au Collège Militaire, 8 pces, terrain ombragé, 100 x 300, meublé, vraie occasion.

RUE JACQUES-CARTIER: résidentiel et commercial, propriété 6 pièces, terrain 82 x 350, prix: \$11,000.

RUE RAYMOND: Bungalow 6 pces, salle à dîner, salle de jeux, départ, faire offre.

BOUL. IBERVILLE: 2 logis avec épicerie, demandez à voir, faire offre.

ST-JEAN: Boucherie, affaires \$450,000., loyer \$210. Comptant \$10,000., à noter.

MAGASIN GENERAL: près St-Jean, avec propriété, petite administration, occasion de s'installer.

CENTRE DE LA VILLE: Bâtisse industrielle, stationnement 6,550 pl. car. peut être converti en magasin.

NORD DE L'EAU: 5 pièces, système, parfaite condition, départ, \$9,800.

xxx

5 vendeurs pour mieux vous servir.

347-5511
6-5373-8-3210
347-4327
95, rue Richelieu
Clarenceville 294-5730

MANUFACTURES LTEE. **LaSalle** FACTORIES LTD. **VENTE Retour en Classe** VOUS N'AVEZ PAS A VOUS INQUIETER DU PRIX LORSQUE VOUS ACHETEZ CHEZ LASALLE

Veste de ski matelassée garçons et filles
366

Garçons et filles, tailles: 4 à 6x — Attrayant modèle avec capuchon se roulant tricot aux poignets, 2 poches bordées. Tissu 100% nylon matelassé et doublure rayonne. Bourgogne, bleu mailard, brun, rouge et paturin.
FILLETES TAILLES 7 à 14 \$4.66

Pantalon nylon extensible fillettes
266

Modèle avec pli piqué et bande de taille recouverte. Choix de bourgogne, vert, marine, brun.
Tailles: 7 à 14.

CARDIGANS ET PULLOVERS, fillettes
Tailles: 8 à 14

347
CH.

Modèles à manche raglan, tricot motif câble. Nouveauté entièrement diminué. Blanc, marine, bleu poudré, turquoise.
POUR BAMBINES 4 à 6x \$2.97

NOUVEAU VESTON "MOD" garçons

Un modèle original pour les jeunes à la page. Modèle à devant croisé en un choix de riches tweeds tout laine. Re-marquez les élégantes épaulettes. Nuances de brun, olive ou fusain.

JUNIOR 24 à 28	GARÇONS 30 à 34
1288	1488
SENIOR 34 à 36	ADOLESCENTS 36 à 38
1688	1988

SUPER VALEURS EN TUNIKES DE QUALITE

Soigneusement confectionnées et solidement cousues selon de rigides spécifications pour assurer une longue durée. Modèles à devant croisé avec jupe circulaire. Tissus Fortrel/Avril, Fortrel/Viscose, Acétate/Viscose dans toutes les tailles. Nuance marine seulement.

VISCOSE/ACETATE	5 à 6x	2.88	7 à 14	2.97
FORTREL/AVRIL	5 à 6x	3.88	7 à 14	3.97
FORTREL/VISCOSE	5 à 6x	4.44	7 à 14	4.00

BLOUSES BLANCHES A PRESSAGE PERMANENT

Modèles à manches longues ou courtes faites de tissu 65% Polyester et 35% coton, garanti "Laves et Portez". Collet à pointe. Tailles 7 à 14.

MANCHES COURTES	127	MANCHES LONGUES	149
-----------------	------------	-----------------	------------

Aussi modèles confectionnés de coton blanc avec collet à pointes.

MANCHES COURTES	7 à 14	77	MANCHES LONGUES	7 à 14	88
5 à 6x	66	5 à 6x	77		

BAS NYLON BERMUDA POUR ADOLESCENTES

Bas nylon extensible à tricot crochet fantaisie. En blanc ou marine.

8 1/2 à 11	8 à 9 1/2	6 à 8 1/2
.77	.57	.49

CARDIGAN ORLON-MOHAIR de qualité pour garçons

Tailles: 8 à 14 ans — Un attrayant et robuste tricot. De larges rayures donnent du ton à ce magnifique chandail. Devant à nuances contrastantes. Coupe généreuse pour plus de confort. Choix de fusain ou marine.
\$437

UN IMPERMEABLE PRATIQUE POUR GARÇONS

TAILLES: 8 à 18 ans.
Un solide tissu de coton caoutchoué vous assure protection totale contre la pluie. Cape au dos, 2 poches à double ouverture et fermeture à boucles, garniture corduroy au collet. Capuchon assorti avec bouton pression. En noir ou jaune.
\$244

CHANDAIS ACRYLIQUES GARÇONS ET FILLES

Tailles garçons et filles: 3 à 6x — Modèle à manches longues, tricot entièrement diminué, motif broderie et col simili roulé. Rouge, vert, noir, bleu pâle, turquoise.
277

Blazer réglementaire de flanelle melton

Fillettes tailles: 7 à 14 — Un tissu Melton de qualité 70% laine, 30% coton lamé acétate. Devant croisé, poches plaquées et ecusson. En marine seulement.
697

Modèle à devant droit, garçons 4 à 6x — \$4.97

BLAZER LAINE-ORLON POUR ADOLESCENTES

Tailles: 8 à 16 ans. — L'élégant modèle cardigan classique de motif "Blackburn" orné de lisère. Doublure rayonne.
888

Tailles fillettes 12 à 14 \$7.88

Attrayantes chemises coton pour garçons
149

De belles chemises habillées en blanc uni ou à rayures. Un tissu 100% coton de qualité. Lavable et bon teint. Encolures 11 à 14 1/2.

Pantalon laine mixte, garçons
477

Une robuste flanelle de laine mixte convertie en un élégant pantalon avec taille à larges passants et poches évanescentes. Bleu, bronze, olive, vine, noir, gris. Tailles 8 à 18 ans.



20 CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR
SAINT-LUC, comté Saint-Jean
RUE MOREAU (par la rue Bernier)
LONGEANT LE BOULEVARD SAINT-LUC

HEURES D'AFFAIRES:
Midi à 10 h. p.m. mardi à vendredi
9 h. à 6 h. p.m. le samedi

LES PIONNIERS DE LA VENTE A RABAIS AU CANADA

A LA UNITED AIRCRAFT

La grève se continue... ...l'intimidation aussi

LONGUEUIL (JCR). — La grève des 3175 membres des T.U.A. (local 510) employés de la United Aircraft se poursuit. Les principales entrées des usines sont surveillées à l'intérieur par les constables de la compagnie et à l'extérieur par les constables municipaux. Les grévistes font du piquetage par groupe tel qu'il leur fut ordonné par injonction.

Toutefois tous ceux qui approchent des entrées principales risquent d'être photographiés par des personnes installées à l'intérieur des barrières sur le terrain de la compagnie.

Voulant vérifier certains renseignements obtenus au téléphone nous sommes allé

lundi matin aux entrées principales de la rue d'Auvergne à Longueuil. Nous avons pu y constater qu'effectivement des appareils photos munis de trépied étaient fixés vers l'extérieur prêts à fonctionner. Certaines personnes avaient en outre des appareils photographiques à la main et prenaient elles aussi des photos. D'autres relevaient les numéros matricules des véhicules moteurs qui s'attardaient.

Après l'appel écrit du président et les appels téléphoniques de certains "straw boss", ces manigances s'ajoutent au dossier d'une compagnie qui voudrait bien contourner les revendications du syndicat.

Plan d'urbanisme pour Napierville

Voir page 28

LE RICHELIEU 10¢

VOLUME XXXIII — No 39

SAINT-JEAN, JEUDI LE 24 AOUT 1967

Qu'attendent-ils?

- pour redresser la route
- ou pour mieux en indiquer les détours

VARENNES (JCR). — Les automobilistes empruntant la route Marie-Victorin qui longe le versant sud du Saint-Laurent doivent s'armer de patience et de prudence. La route change son parcours au gré des constructeurs, un détour par ci, une montée par là, trop souvent non éclairés et mal indiqués.

A quelques milliers de pieds en aval du garage Goyette et approximativement à un demi mille du village de Varennes, le constructeur de route délaissant le tracé original, construisit une courbe montante en forme de S. L'ancien tracé était et est encore jalonné de lumières de rues. L'automobiliste momentanément distraité continue son trajet sur l'ancien chemin. Il risque alors d'entrer en collision avec le trafic venant d'Est, ou se rendre au bout du chemin, fermé par une clôture et devra tourner à angle droit ou encore s'apercevant trop tard de son

erreur, frappera le poteau porteur de la flèche indiquant le détour.

Cette courbe n'est pas annoncée assez tôt et assez clairement. Les lumières de rues laissées sur l'ancien parcours devraient être enlevées. Le panneau au tout début du nouveau tracé devrait être bien éclairé la nuit et être muni d'un cli-gnotant afin de mieux prévenir l'automobiliste.

Les résidents riverains vivent dans l'inquiétude. Les bruits insolites de la route les tiennent éveillés. Ils craignent toujours le pire. L'un d'eux, un policier de Montréal, préférant garder l'ano-

nymat, déclarait que depuis le 24 juin dernier, on peut compter en moyenne deux accidents mineurs par semaine, soit des accrochages sans blessés et au moins quatre accidents majeurs, où il y eut blessés. Il ajoutait que les autorités semblent préférer se "lancer la balle" plutôt que d'agir en améliorant les indications routières.

C'est à la suite d'une collision entre une auto et un camion-remorque, faisant deux blessés, collision qui amena sur les lieux deux ambulances, quatre auto-patrouille de la PP et créa un embouteillage assez considérable que notre attention fut formellement attirée sur ce danger public.

Interrogeant les témoins oculaires, nous en rencontrâmes un qui, les mains encore tachées du sang des blessés, déclara sans embage: "Le rond-point de St-Hubert surnommé le coin de la mort n'est rien à comparer avec ce que nous avons ici". Il terminait en disant: "qu'attendent donc les autorités pour agir?"



Coursier à l'entraînement en vue des championnats canadiens de Laprairie

Le photographe Roland Rouillier a pris une photo dimanche dernier au beau milieu de l'après-midi alors que quatre hors-bord puissants commençaient leur entraînement sur le bassin de Laprairie. Une foule de curieux a suivi de près les manœuvres de ces as du volant aquatique. On sait que le 3 septembre prochain se dérouleront les premiers championnats canadiens sur la Rive-Sud.

JUMELAGE MORTAGNE-BOUCHERVILLE

"De tout coeur, nous vous remercions..."

(Maire Dodier)

Dimanche le 20 août, MM. les maires des municipalités de Mortagne et de Boucherville, André Dodier et Clovis Langlois ont précédé devant plusieurs centaines d'invités au jumelage de Mortagne au Perche et Boucherville, au Québec.

M. le maire Dodier, dans une brève allocution, a dit que nos deux pays, bien que très éloignés l'un de l'autre se rapprocheront par une amitié culturelle et fidèle. "La France, dit-il, est fière de compter parmi les Canadiens, plusieurs vaillants soldats, qui lors des deux dernières guerres mondiales, ont grandement contribué à sortir la France d'embarras. De tout coeur nous vous remercions et nous vous assurons de notre profonde reconnaissance".

Le maire Dodier lut ensuite la proclamation solennelle du jumelage de ces deux villes maintenant soeurs. On procéda ensuite à l'é-

change de cadeaux et la ville de Boucherville offrit à M. le maire Dodier un magnifique candelabre à 5 branches qui est l'oeuvre d'un artisan de Boucherville, M. Boisvert. On remarquait également les magnifiques armoiries de la ville de Boucherville qui sont également l'oeuvre de M. Boisvert. Plusieurs médailles souvenirs commémorant le tricentenaire de Boucherville ont été remises aux invités d'honneur.

M. le maire Dodier, comme un bon cousin, a également remis au nom de la ville de Mortagne plusieurs cadeaux souvenirs à M. le maire Clovis Langlois dont un magnifique livre contenant plusieurs images illustrant l'histoire de Mortagne. Ces images ont été entièrement faites à la main par des artistes de la ville-soeur.

Ont ensuite pris la parole, M. le député fédéral Jacques Tremblay, du comté de Verchères qui a offert à la ville de Boucherville le magnifique drapeau du centenaire de la Confédération. M. le député provincial Maurice Martel de Richelieu représentait l'honorable Daniel Johnson, premier ministre de

l'Etat du Québec. M. Pierre Bernardin, maire de Préville, représentait Me Pierre Laporte, député du comté de Chambly. Après ces cérémonies, un vin d'honneur fut offert et les invités sont partis en autobus pour faire la tournée de la ville. Après la visite de la ville, on se rendit à l'église-mère de Boucherville pour voir les magnifiques trésors conservés dans l'église historique de notre ville.

La messe de 5 heures fut célébrée par deux descendants des familles pionnières. L'honorable porta sur Pierre Boucher, grand chrétien et fidèle serviteur de la France à cette époque.

Le banquet qui réunissait plusieurs centaines de convives fut un magnifique succès. On remarquait, parmi les invités, plusieurs personnalités de Boucherville, portant le costume d'époque. La soirée récréative fut également très bien réussie. Nous félicitons les autorités de la ville de Boucherville pour ce magnifique succès et nous tenons à remercier spécialement M. Jos Lefebvre et ses collaborateurs membres du Comité récréatif des fêtes du Tricentenaire.

Jumelage Mortagne-Boucherville

Entrevue avec M. Henri Chadefaud, inspecteur central du trésor

Après la cérémonie de jumelage à l'Hôtel de Ville nous avons eu l'honneur de rencontrer M. Henri Chadefaud, inspecteur central du trésor. Ce dernier nous a donné quelques notes concernant Mortagne: Mortagne est au Perche, dans le département de l'Orne en Normandie; la France compte 88 départements et Mortagne est situé à l'ouest de Paris. C'est le premier fois, dans son histoire que Mortagne a l'honneur de se jumeler avec une ville du Canada français. La ville de Mortagne compte cinq mille habitants. M. Chadefaud s'occupe de la perception des impôts et il est receveur de vingt et une communes situées autour de Mortagne. Il s'occupe personnellement de la perception des impôts de l'Etat, du département et de la ville. Il est personnellement responsable de la rentrée des fonds, du paiement de toutes les dépenses de l'Etat, des pensions aux soldats retraités et de toute l'administration de ces vingt et une communes. Son rôle est identique à celui des trésoriers, mais il possède des pouvoirs plus étendus.

Il nous parla ensuite de la composition du Conseil municipal de Mortagne. M. le maire André Dodier, à côté de 22 conseillers municipaux qui forment l'assemblée délibérante pour régler les affaires de la ville. Ces conseillers municipaux sont élus tous les six ans par le peuple et ils choisissent parmi eux le maire et les quatre adjoints. Nous remercions M. Chadefaud de l'interview qu'il a bien voulu nous accorder.



ST-REMI EN REVUE

par Yvon DURANCEAU

144 Chèvrefeils, Saint-Remi

Tél. 454-3250

GRACIEUSETE DE

LESTAGE & FILS AUTO

Voyez la **Rambler 67...** American-Classic-Ambassador

GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE

MAINTENANT FERME

à 1 heure p.m.

le samedi après-midi

Sur le vif...

(Yvon Duranceau)



Dans l'espace de quelques jours, plusieurs accidents d'assez grave importance sont survenus dans les limites de la ville de Saint-Remi. Selon le chef de police Philippe Perron, l'un d'entre eux, survenu aux abords de la piscine, a fait plusieurs blessés qui sont présentement sous surveillance dans les hôpitaux. Toujours selon le chef Perron, ces accidents ne sont pas dus à des excès de vitesse, mais bien à de la simple négligence et distraction...

Le maire de la paroisse de Saint-Remi, M. Rosaire Denault, a révélé officiellement que la révision des octrois versés par le gouvernement à la paroisse de Saint-Remi, en ce qui a trait à la remise mensuelle de la taxe de vente provinciale, a rapporté aux coffres de la trésorerie la somme de \$15,000.00 en plus des remises déjà effectuées par le gouvernement. Ce \$15,000.00 s'applique à la révision des années 1964-65 et 66. Cette révision augmentera les allocations de plus de \$200 par mois au cours de la prochaine année fiscale...

Plusieurs centaines de personnes et enfants ont pris une part active à la fête marquant la clôture des terrains de jeux de Saint-Remi pour 1967. A cette occasion, un music-hall fut organisé par les jeunes; suivit un encan chinois monstre de gâteaux. Les profits de cette manifestation seront versés au comité des loisirs. Nous devons féliciter les moniteurs et monitrices des terrains de jeux pour l'immense travail accompli auprès de nos jeunes durant la saison d'été. Plusieurs parents ont démontré la semaine dernière leur grande satisfaction à l'organisation des loisirs des jeunes, encore une fois bravo à cette équipe dynamique...

Le Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Remi a annoncé qu'il y aura tournoi de golf à la mi-septembre pour les membres Chevaliers. Selon le Grand Chevalier, ce tournoi de golf fut largement apprécié des membres l'an passé, car c'est une excellente façon de se divertir tout en échangeant des idées entre membres de l'Ordre, en dehors des activités régulières...

La population de Saint-Remi attend avec anxiété la construction du futur Bureau de poste de Saint-Remi. Présentement la Chambre de Commerce Sénior de Saint-Remi continue ses démarches afin d'accélérer cette construction. Cependant, selon le Ministre des Postes, l'Honorable Jean-Pierre Côté, ce retard est dû à la mésentente entre le Conseil municipal et divers corps intermédiaires de Ville Saint-Remi. Pour notre part, nous croyons que le Ministre Côté devrait passer outre à toutes ces belligérences et imposer un site après études appropriées, tenant compte de tous les facteurs pouvant avantager ou nuire au bien commun de la population. Il est bien entendu que ces études devraient être faites par des personnes n'ayant aucun intérêt dans la situation. Ainsi nous pourrions jouir dans le plus bref délai d'un édifice fonctionnel. Nous pourrions mentionner une quantité de petites paroisses qui possèdent leur bureau de poste ultra-moderne, et chaque jour nous voyons dans les journaux d'autres inaugurations d'édifices semblables, pourquoi pas à Saint-Remi? Assistons-nous encore à la guerre des nerfs... Encore une fois, Monsieur Côté, agissez et surtout promptement...

"St-Remi
454-2114
Résidence: 454-9782

J. I. CASE CO

Noël Bétournay
AGENT AUTORISÉ

FARM & INDUSTRIAL EQUIPMENT - CHAULERS - LOADERS - BACKHOES
EQUIPEMENT DE FERME ET INDUSTRIEL

FILLES D'ISABELLE

Une heure pénible

SAINT-REMI — (Y. D.) — Le Cercle Marie-Reine de France, des Filles d'Isabelle de Saint-Remi a connu des heures pénibles la semaine dernière. Le décès de Sr Laurette Dumouchel de Ste-Philomène, a plongé la totalité des membres dans la plus grande tristesse. Sr Dumouchel, bien connue de la population, était officière du cercle et occupait la fonction de monitrice. Les membres se souviendront longtemps des neuf années d'activités de la défunte au sein du cercle.

Lors des funérailles, le cercle des Filles d'Isabelle lui a rendu un témoignage spécial en commémorant la cérémonie des morts. Le cercle a formé une haie d'honneur depuis la résidence funéraire jusqu'au porche de l'église. On

voyait sur toutes les figures une grande émotion, rappelant les moments de peine et de joie passés

avec Sr Dumouchel.

Sr Alice Perron, le porte-parole du cercle, faisant l'éloge de Sr Dumouchel, en ces termes: "Nous gardons un souvenir bien vivant de notre compagne et amie notre soeur en Filles d'Isabelle. Nous perdons en toi, une grande amie. Puisse-nous hériter de tes grandes qualités de coeur".

APPELEZ CHARGE RENVERSEE A

Saint-Remi 454-2394

JEAN-MARIE LEFRANÇOIS ENR.

Le plus gros commerçant d'animaux à vision de la région défie toute compétition dans l'achat d'animaux morts ou vivants, pour nourriture à vision, chiens, chats

SERVICE RAPIDE

Rés. 43, rue Ste-Thérèse

SAINT-REMI

SAINT-REMI

Remerciements

La famille Louis-Marie Hébert, de Saint-Remi, tient à remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné quelques marques de sympathies à l'occasion du décès de leur fille Diane, âgée de 7 ans, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, et fleurs, ou visite au salon. Ceux qui ne se sont pas inscrits lors des visites, sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

Viande fraîche en gros
pour congélateur

Boeuf, steer, taure, foie, porc, etc.

VENTE & SERVICE

Pour toute la région - Livraison immédiate

GILLES TRUDEAU

St-Remi

Tél. 454-3242
9908

J. H. J. MATERIAUX DE CONSTRUCTION

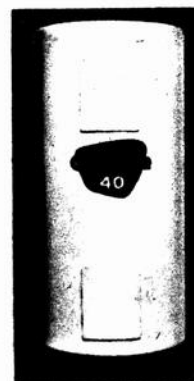


N
N
E
L
L
E
L
tée

N'attendez plus l'eau chaude,
faites qu'elle vous attende avec un
chauffe-eau électrique

CASCADE 40

- Equipements de ferme "Beatty"
- Refroidisseurs à lait "Dari-Kool"
- Articles de ferronnerie et plomberie
- Tôle galvanisée et aluminium



Gros et détail à des prix défiant toute concurrence

PEINTURE ROBBIALAC - BRIQUE - CIMENT

Napierville - Tél. 245-3348

Rallye Bell du Canada à Saint-Remi

SAINT-REMI (YD). — A la suite de diverses péripéties sur la route, les automobiles participant au Rallye du Bell Telephone du Canada, devaient se rapporter au point d'arrivée, situé à l'hôtel Windsor de Saint-Remi.

Plus de 50 automobiles participaient à ce tournoi de précision et d'adresse. De nombreux points de signalisation, situés sur la Rivière-Sud rendaient des plus difficiles le pointage, et l'on peut facilement en juger par les nombreuses pénalités accordées.

Le résultat final fut annoncé par l'un des principaux organisateurs de ce rallye, M. Marc D'Orsonnens. Selon le registre officiel de la compétition, voici les résultats dans la classe intermédiaire.

5—Voiture 13: Michel Barry et G. Loïselle.

CLASSE NOVICE

- 1—Voiture 23: E. Sorbonne et Raymond Létourneau.
- 2—Voiture 19: Hubert Surprenant et G. Nicholo.
- 3—Voiture 8: J.-Paul Amyot et John Vaine.
- 4—Voiture 10: Hélène Parent et Pierre Benoit.
- 5—Voiture 9: J.-Guy Senécal et André Gérard.
- 6—Voiture 3: André David et Lucien Martel.
- 7—Voiture 12: André Larivière et J. Houde.
- 8—Voiture 4: Pauline Aubre et Monique Boissy.
- 9—Voiture 21: Gilles Cabana et

- Ginette Cabana.
- 10—Voiture 2: David Shaw et M. Finlay.
- 11—Voiture 15: J. G. Hinse et Wayne Davies.
- 11—Voiture 27: Claude Boudreau et J. M. Renaud.
- 12—Voiture 7: Norman Delisle et Onil St-Onge.
- 13—Voiture 6: Richard Mann et Glenn Jones.

DEFECTIIONS

- 1—Voiture 16: Gilles Brisebois et Yvette Hill.
- 2—Voiture 17: Michel Vidal et Marcel Leduc.
- 3—Voiture 5: Barry John Moon et Sandy Wise.
- 4—Voiture 14: James Shelton et Gilles Birard.

On peut constater que les cadres furent bien remplis, et nous nous devons de féliciter les organisateurs de ce rallye de Bell Canada.



Les organisateurs du Rallye

Toujours au Rallye Bell du Canada, au poste de signalisation final, nous voyons de gauche à droite les organisateurs du Rallye: Louise Garlépy du South Shore Club, Jean-Guy Roy, Marc D'Orsonnens et Yvon Bélanger de la Brasserie Molson, représentant Jacques Vlau.

(Photo LE RICHELIEU par Le Salon de la Photo, R. Létourneau)

Epluchette de blé d'Inde à Saint-Remi

SAINT-REMI — (Y. D.) — Le Club Personnalité de Saint-Remi tiendra samedi soir prochain, le 26 août, sa grande épluchette de blé d'Inde annuelle à la cabane à sucre "Chez Ti-Jean", rang St-Antoine, à Saint-Remi.

Les organisateurs ont prévu diverses activités à la suite de l'épluchette, il y aura danse continue de 9 h. p.m. à 4 h. a.m. Deux orchestres feront les frais de la musique.

De plus, il y aura couronnement d'un roi et d'une reine désignés au hasard par le traditionnel épi rouge. Plusieurs surprises agréables sont réservées et seront dévoilées uniquement au cours de la soirée. Le président du club, M. Andréa, lance une invitation spéciale à toute la population et spécialement aux amis du club. Faites immédiatement vos réservations de billets car le nombre en est limité.

Meilleurs voeux de bonne fête à M. Marcel Faille qui célébrait son anniversaire de naissance, le 18 août.

Samedi soir, le 19 août, un groupe de parents et amis ont organisé une soirée-surprise en l'honneur de M. et Mme Marcel Faille. Étaient présents les RR. SS. Marie - Paul - André (Léopoldine Rémillard); soeur Marie-Marcel-André, Jeannine Rémillard; le frère Paul Rémillard ainsi qu'un groupe de parents et d'amis. Sincères félicitations à M. et Mme Faille.

Prompt rétablissement à M. Marcel Pinsonneault qui a été blessé sérieusement lors d'une chute qu'il a faite en peignant.

SAINT-JACQUES LE MINEUR

FEU M. ORPHA LUCIER

Monsieur Orpha Lucier est décédé à l'hôpital Saint-Luc, à Montréal, le 2 août. Natif de cette paroisse, il était le fils de feu Arcade Lucier et de feu Euphémie Pinsonneault. Il était l'époux de feu Emilienne Côté, et de Fabby Dupré, qui lui survit.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil quatre fils et brus: Bruno (Thérèse Nantel) de Saint-Léonard; Germain (Mariette Brunet), de Duvernay; Jean (Mary-Ann Randell) de Windsor, Ont.; Fernand (Louise Huard), de Kénoami. Lui survivent aussi, huit frères et belles-soeurs: Joseph-Arcade (Moi-seline Demers); Raoul (Jeanne Gagnon); Léandre (Mériza Ethier); Hector (Gertrude Legrand); Denis (Colombe Faucher); Jean-Paul (Cécile Géli-neau); Bruno (Yvette Faucher); tous de Saint-Jacques; Adrien

(Marie-Jeanne Trotter), de Montréal; une soeur, Laurette (Madame Orle Charbonneau) de Napierville.

Ses funérailles ont eu lieu lundi le 7 août, en l'église de la Visitation Sault-au-Récollet. Le service fut chanté par M. l'abbé Therrien, neveu du défunt, et l'inhumation se fit au cimetière de St-Jacques.

"Le Richelieu" présente ses sincères condoléances à la famille.

x x x

DANSE

Il y aura danse à St-Jacques-le-Mineur à la salle de l'école avec "Les Mozarts", dimanche soir le 27 août à 8 h. 30. L'admission est de \$1.25. Bienvenue à tous!

SAINT-MICHEL

AUX ABONNES

La semaine prochaine, je commencerai à recueillir la contribution pour le réabonnement au journal "Le Richelieu". Merci.

Mme Denis MONETTE

SAINT-BERNARD

MARIAGE

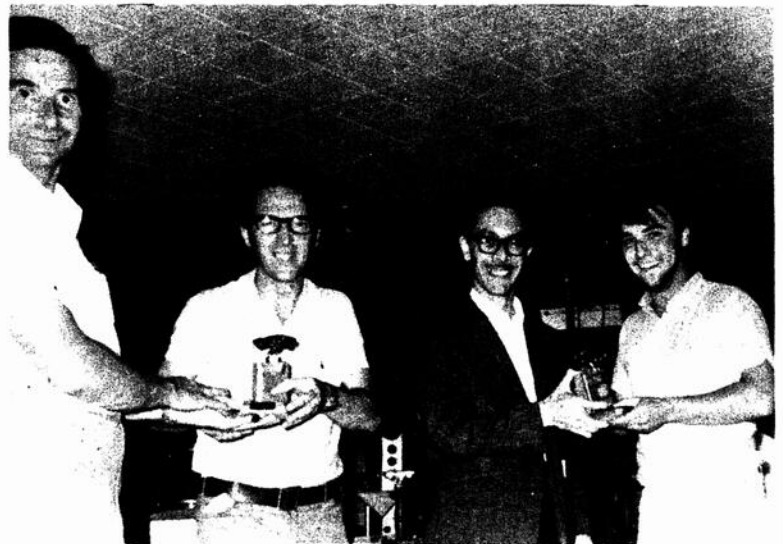
En l'église St-Bernard-de-Lacolle, a été célébré le mariage de M. Ubald Boucher, fils de M. Georges Boucher, de Lacolle, et de Malvina Cyr, de Lacolle, à Mlle Doris Duteau, fille de M. Gilbert Duteau et de feu Alida Bergeron. Les témoins ont été MM. Jean-Paul Boucher, frère de l'époux et Gilbert Duteau, père de l'épouse. Le mariage a été béni par le Père Jules Romme.

VOYAGE

Dimanche le 10 septembre 1967, l'AFEAS organise un voyage à l'Expo. Messe à 7 h. a.m. à l'église. Départ à 8 h. 15.

CONGRES REGIONAL

L'UCC de Saint-Jean-Valleyfield organise le congrès régional à l'École d'Agriculture de Ste-Martine, le 29 août prochain. Ce congrès prend une importance particulière pour les cultivateurs de la région cette année à la suite de la marche sur Ottawa.



Rallye novice de Bell du Canada

Lors de la remise des trophées du Rallye novice de Bell du Canada, on aperçoit de gauche à droite: Henri Lemieux, organisateur de Bell remettant un trophée au champion novice, Raymond Létourneau, photographe du RICHELIEU, E. Sorbonne, recevant un trophée des mains de Marc D'Orsonnens, principal organisateur du Rallye. Raymond Létourneau et E. Sorbonne occupent la voiture No 23 et ont terminé en tête.

(Photo LE RICHELIEU par Le Salon de la Photo, Saint-Remi)

CAMPING LES CÈDRES L'ACADIE

Lac artificiel aux vagues enchantées.

Pour roulettes de camping: terrain 50 x 50, 1 table à chaque terrain, 1 foyer, eau filtrée.

C'EST NOTRE CAMPING

CAMPING DES CÈDRES
Route 36 Est, L'Acadie, P. Q., Canada
Office: 902, rue Champlain, Saint-Jean, P.Q., Canada

A Napierville

PAR MAURICE TREMBLAY



Etude du taux du service d'incendie

Selon un membre du conseil du village de Napierville, le conseil du village revisera ses taux du service d'incendie pour les appels de la paroisse St-Cyprien. Toujours selon ce conseiller, les taux chargés à la paroisse n'ont pas été révisés depuis plusieurs années et le conseil du village devra s'ajuster aux prix chargés dans les autres municipalités, vu l'augmentation des salaires des pompiers et du coût de l'équipement. Comme exemple, a-t-il dit, nous devons tenir compte du salaire des pompiers qui reçoivent \$3.00 chacun pour la première heure. Lorsque

doze pompiers répondent à un appel de la paroisse, nous devons payer une somme de \$36.00 sans compter les risques et autres dépenses que la municipalité doit assumer lorsque les pompiers se rendent sur les lieux d'un incendie.

L'augmentation serait de \$150.00 pour la première heure (augmentation de \$50.00 par rapport à l'ancien taux) et \$100.00 pour chaque heure additionnelle (augmentation de \$25.00 par rapport à l'ancien taux) ou un taux de base fixe de \$365.00 par année plus \$100.00 par heure.

Lacolle accepte l'entraide mutuelle

La municipalité de Lacolle a accepté une requête du conseil de Napierville concernant le projet d'entraide mutuelle en cas d'incendie, lequel avait été amorcé lors de la dernière assemblée du conseil de Napierville.

Les conditions de Lacolle pour le déplacement de leur brigade seront très simples puisque la municipalité de Lacolle ne réclamera aucune charge pour la brigade sur appel de la municipalité de Napierville.

Comme le conseil du village de

Napierville, dans sa requête, acceptait les conditions des municipalités environnantes, la brigade de pompiers de Napierville répondra aux appels de Lacolle aux mêmes conditions, soit sans aucune charge.

De plus, cette semaine, une rencontre a eu lieu entre les deux brigades de pompiers soit celle de Napierville et celle de Lacolle pour former une entente mutuelle en ce qui concerne les pratiques et autres manifestations de pompiers.

Les Loisirs de Napierville

300 enfants assistent au spectacle de marionnettes

Samedi dernier, plus de 300 enfants ont assisté au spectacle de marionnettes présenté par les Loisirs du spectacle de Montréal.

Plus de cinquante marionnettes différentes ont défilé pendant plus de deux heures devant les yeux ébahis de ces jeunes enfants.

Projet d'un parc d'amusement

Un des dirigeants du comité des Loisirs de Napierville, nous a déclaré que le comité des Loisirs était à étudier la possibilité de construire un parc d'amusement permanent sur le terrain des Loisirs.

A tous les ans, nous a déclaré l'informateur, les monitrices et moniteurs ont certaines difficultés à trouver des jeux différents pour les enfants qui se rendent à l'O.T.J. Avec l'acquisition de balançoires, glissades, etc., les monitrices et moniteurs auront la tâche plus

facile et il est certain que les enfants fréquenteront beaucoup plus les terrains de jeux.

Enseignante dans la région

Une jeune de notre région, dès septembre prochain, s'intégrera au corps enseignant de la régionale Lignery. Il s'agit de l'occurrence de Mademoiselle Mariette Bouchard, fille de M. et Mme Frédéric Bouchard de Saint-Constant.



Mlle MARIETTE BOUCHARD

Bachelière en pédagogie de l'Institut Pédagogique de Westmount, Mariette est aussi détentrice du brevet "A".

La nouvelle diplômée, qui dispensera son savoir à nos jeunes, mérite nos félicitations. Les meilleurs vœux de succès l'accompagnent dans la belle carrière qu'elle a choisie.

Grande danse

Dimanche le 27 août 1967, il y aura grande danse au profit de l'OTJ à la salle de l'école secondaire de Napierville à 8 h. p.m.

Pour cette occasion, les Loisirs ont requis les services d'un orchestre de grande renommée qui sera à Napierville pour la première fois. — Bienvenue à tous.

Com. scolaire

La prochaine assemblée de la Commission scolaire aura lieu vendredi le 25 août 1967 à 8 h. p.m. au lieu habituel des réunions.

Plan d'urbanisme pour Napierville?

Lors d'une assemblée extraordinaire convoquée par le conseil pour l'étude d'un plan d'urbanisme, le maire M. Henri Grégoire, ainsi que les conseillers Jean-Claude Frédette, Raynald Martineau, Marcel Fortin et André-Paul Lareau étaient présents. De plus, M. J.-André Leblanc représentait la Chambre de Commerce et les Loisirs étaient représentés par M. Maurice Dupuis.

Bien que le conseil ait convoqué un membre de la Commission scolaire et des Chevaliers de Colomb, ces derniers ne se sont pas présentés.

Après avoir fait l'étude de l'ensemble du village, les membres du comité ont décidé de diviser le village en zones. Comme le conseil ne peut se permettre l'achat d'un parc industriel il a été décidé de désigner plusieurs zones industrielles qui seraient les plus aptes à plaire aux industriels intéressés à venir s'installer à Napierville.

Les terrains situés du côté ouest de la rue St-Jacques à partir de M. Félicien Fortin jusqu'à la limite du village ont été désignés comme zone industrielle. Selon les membres du comité, ces terrains seraient très bien situés pour accueillir une industrie ou un commerce puisqu'ils sont tout près de la sous-station de l'Hydro-Québec, d'une capacité de 48,000 volts et d'une grandeur suffisante pour les industries de tout genre. Comme autres avantages, cette zone est située tout près de la ligne de chemin de fer et de la route 9b.

Les autres zones industrielles prévues sont le côté ouest de la

rue Saint-Nicholas, à partir de la voie ferrée jusqu'aux limites de la municipalité et d'une partie de la rue Ste-Anne où sont présentement situés les Equipements Universels ainsi que les terrains de la rue de l'Eglise où est situé l'usine Chemicals Refineries.

Comme le plan renferme plusieurs zones industrielles et commerciales, le conseil acceptera les permis de constructions résidentielles dans ces zones. Cependant, le conseil avertira les nouveaux

propriétaires que la zone a été désignée comme zone industrielle et commerciale et qu'ils risquent d'être entourés d'industries ou commerces.

Comme zones résidentielles et commerciales, les membres ont désigné les rues de l'Eglise et St-Jacques.

Toutes les autres rues seront exclusivement résidentielles. Ce plan sera sujet à une approbation finale par le conseil municipal lors d'une prochaine assemblée.

Parade de mode et exposition

Un succès sans précédent

La parade de mode et l'exposition annuelle du Cercle des Fermières de Napierville a connu cette année, un succès sans précédent.

Plus de 70 morceaux ont été présentés lors de la parade de mode qui a eu lieu jeudi dernier. Tous les vêtements et fourrures présentés avaient été fournis gracieusement par les magasins de Napierville et par le magasin A. J. J. de Lévesque.

Après le défilé, trois prix de présence ont été tirés au sort. Le 1er prix, une peinture à l'huile, a été gagné par M. Luc Fortin; le 2ième, un réchoir à cheveux, a été gagné par Mme Robert Roberge; et le 3ième, un service de vaisselle, a été remporté par Mme Gabriel Grégoire.

Quant à l'exposition annuelle du cercle qui a eu lieu jeudi et vendredi dernier, plus de 150 morceaux présentés par 27 exposantes ont été jugés par Mlle Noël qui n'a pas manqué de féliciter les exposantes pour la très belle présentation de leurs articles. Mme Ghislain Grégoire est élue secrétaire de la Fédération

Lors du congrès de la Fédération des Fermières qui a eu lieu à Saint-Philippe, Mme Ghislain Grégoire, membre du cercle de Napierville, a été élue secrétaire de la Fédération. De plus, Mme Gabriel Grégoire qui est aussi membre du cercle, a été élue membre du comité de l'éducation.

Félicitations à ces deux membres et la direction du cercle des Fermières de Napierville désirent remercier toutes celles qui ont contribué au succès de la parade de mode et de l'exposition.

NAPIERVILLE

Remerciements

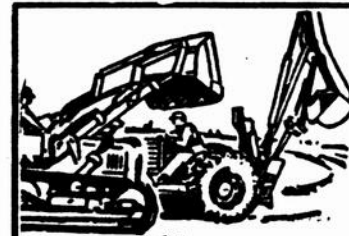
La famille de M. Benjamin Larin remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, visites au salon ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de M. Benjamin Larin, survenu le 9 août dernier.

Napierville perd sa centenaire



Mme MAXIME LANOUILLE, née Délila Larin, âgée de 99 ans et 3 mois et qui devait célébrer son centième anniversaire le 31 mai 1968, est décédée jeudi le 17 août à Napierville après une courte maladie. Elle laisse dans le deuil, trois filles, Rose-Délila, Marie-Rose (Mme Bélan Boulerville) de St-Edouard, Azilda (Mme Adalbert Martin) d'Henrysburg, deux garçons: Jean-Baptiste et Maxime; 16 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.



Dans Napierville et la région machinerie octroyée par le gouvernement...

Tracteurs sur roues et sur chenilles—Chargeur et pelle renversée (pépine)

BABEUX EXCAVATION ENR.

Napierville, Qué.

Tél. 245-3856

VENTE HOLSTEIN

Vendredi le 1er septembre à 1 h. p.m.

A LA FERME DE BURTON REDDICK

4 milles au sud de Howick, P.Q.

SERONT VENDUS: 43 têtes de haute qualité (5 enregistrées), 30 vaches à lait, 8 dues en septembre et octobre, 6 pour novembre et décembre, plusieurs fraîches; 13 génisses de haute qualité à leur première gestation dont plusieurs mettront bas vers le temps de la vente, les autres en automne et au début du printemps. Ce sont de grosses génisses qui donneront une bonne production. Les femelles en gestation ont été saillies par Tolhurst Magic Supreme. Citation-R et autres taureaux de bonnes lignées ont contribué à la formation de ce bon troupeau Holstein. — Aussi réservoir de 550 gallons Sunset. — Termes: comptant.

LYELL J. GRAHAM, encanteur

Athelstan, Qué.

14 maisons A VENDRE

FINI HIVER

Chauffage, meublées, tapis mur à mur
Grandeur 24 x 30

PRIX: **\$4,500.**

Condition de paiement si désiré

Maurice Bourgeois Inc.

259 ST-MARTIN, NAPIERVILLE

TEL. 245-3322



Continental

Licence complète ★ 3 salles de réception

Ouvert le dimanche après-midi

Intersection routes 9 et 36

Tél.

NAPIERVILLE, Qué.

245-3311 - 245-3322

SAINT-EDOUARD

PELERINAGE AU CIMETIERE

N'oublions pas, dimanche le 27 août, à 3 h. p.m. notre pèlerinage annuel au cimetière.

Invitons parents et amis à nous accompagner au champ des morts.

Tous ensemble, nous prions pour nos chers disparus car qui n'a pas un parent, un ami, un être cher qui dort en cet endroit béni?

Soyons fidèles au rendez-vous annuel comme par les années passées.

SHOWER MIXTE

Vous êtes invités à un chower mixte en l'honneur de Mlle Françoise Boulerice et de M. Fernand Ménard, samedi le 26 août 1967 à la salle paroissiale de Sherrington. Gouter. Orchestre. Entrée: \$1.50.

PROMPT RETABLISSEMENT

Après avoir subi récemment une intervention chirurgicale à l'hôpital de Saint-Jean, M. Irénée Lussier est revenu à son foyer où il est actuellement en convalescence.

Sa fille, Mme Léopold Bourdon, est présentement hospitalisée à l'hôpital de Saint-Jean.

Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement ainsi qu'à tous nos chers malades de la paroisse.

DE RETOUR

M. et Mme Robert Lamoureux, de notre paroisse, M. et Mme Israël Legault, de Sherrington, Mme Gisèle Lamarre sont revenus très enchantés d'un voyage de plusieurs jours dans les provinces maritimes.

VISITE DE RELIGIEUSES

Sr Marie-Laurent, osst. de Longueuil a passé trois semaines de vacances chez sa mère, Mme Joseph Tremblay, elle a rendu visite à ses frères et soeurs.

A l'occasion de son jubilé d'argent de profession religieuse, Sr Jeannette Durivage, s.s.a., de Montréal, fut très bien accueillie chez ses parents, M. et Mme Edouard Durivage; elle était accompagnée de sa soeur, Sr Fabiola Durivage, s.s.a.

Il y eut réception familiale chez M. et Mme Thomas Durivage, frère de la jubilaire.

Soeur Laura Bouchard, des religieuses de l'Education Chrétienne des Etats-Unis, est retournée à l'académie Jeanne d'Arc, de Milton, Mass., après avoir visité sa famille, l'Expo 67, quelques endroits historiques, des proches parents et amis d'autrefois. Soeur Bouchard qui célèbre cet été, son jubilé d'argent de vie religieuse est allée rejoindre quelques compagnes pour assister aux célébrations en leur honneur.

Nos félicitations et voeux de longue vie à toutes ces dévouées religieuses.

SHOWER MIXTE

Show mixte en l'honneur de Mlle Jeannette Poupart, de Sherrington et M. Jacques Martin, de St-Michel, samedi le 26 août 1967 au Motel Continental de Naperville. Orchestre. Entrée \$1.25.

JOURNEE EUCHARISTIQUE

Nous aurons une journée de prières spéciales dite Journée Eucharistique, le jeudi 7 septembre 1967. Pensons-y maintenant afin de pouvoir donner à Dieu au moins une heure de prière en présence de Jésus-Eucharistie.

AUX PRIERES

A été recommandée aux prières Mme Maxime Lanouette, âgée de 99 ans de Naperville. Funérailles et inhumation lundi dernier, à Naperville. Elle était la mère de Mme Bélanie Boulerice, de notre paroisse à qui nous offrons nos sincères sympathies.

HEURES DES MESSES

LE DIMANCHE

Veuillez vous rappeler que dès dimanche le 27 août, il n'y aura que deux messes et non trois. Les messes seront célébrées à 8 h. et

LACOLLE

NAISSANCE

Joseph, Antoine, Guy, enfant de M. Alphonse Duteau et de Agathe Chalifoux, Parrain et marraine: M. et Mme Antoine Desrosiers, de Laprairie, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme A. Duteau, mère du bébé.

SHERRINGTON

FEU M. E. TREMBLAY

Le 5 août est décédé à Lacolle, à l'âge de 81 ans et 4 mois, M. Edouard Tremblay, autrefois de cette paroisse, époux d'Agnes Besette.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, 10 enfants, dont 6 filles et 4 fils: Mme Antonio Belair (Agnes); Mme Théodore Delisle (Orène); Mme Roland Meunier (Florida); Mme Clément Riel (Jeanne), de Sherrington; Mme Joseph Dubord (M.-Rose); Mme Jean-Paul Choquette (Thérèse); 4 fils, leurs épouses: M. et Mme Edouard Tremblay; M. et Mme René Tremblay; M. et Mme Adrien Tremblay; M. et Mme Laurier Tremblay; ses beaux-fils: MM. Clément Riel, Joseph Dubord et Jean-Paul Choquette.

3 frères: M. Zéphir Tremblay; M. et Mme William Tremblay; M. et Mme Salomon Tremblay, de cette paroisse; 1 belle-soeur: Mme

A. Cardinal; ainsi que 42 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

LAPRAIRIE

Le service a été chanté en l'église paroissiale de Lacolle, le 7 août.

Conduisaient le deuil: MM. William et Salomon Tremblay, frères du défunt. La quête fut faite par Denis Tremblay et Rénéald Tremblay, neveux.

La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière paroissial.

A la famille en deuil, Le Richelieu présente ses sincères sympathies.

MERCIEMENTS

La famille Edouard Tremblay, spécialement Mme Clément Riel, de cette paroisse, remercie toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de Mme Edouard Tremblay survenu récemment.

Plusieurs travaux de pavage

Une manne d'asphalte tombera sur Laprairie car MM. les échevins ont décidé d'adopter un règlement afin d'effectuer différents travaux de pavage ou de réfection de rues, trottoirs et bordures et cela dans différents secteurs de Laprairie. Les rues concernées sont les suivantes: Brosard, Poupart, Fabre, Longtin, De Gruchy, Dufort, St-Charles, St-Paul, Ste-Catherine, Notre-Dame, St-Laurent, Chemin St-Jean, St-Georges, St-Jacques, Houde, Sault St-Louis et Cloutier. Dans plusieurs cas, il ne s'agira que de refaire quelques petites sections de rues.

**LE MATIN OU LE SOIR,
UN BON P'TIT BOIRE!**

Qui fait, qui fait glouglou?
C'est la bouteille,
c'est la bouteille!
Qui fait, qui fait glouglou?
C'est la bouteille de Mountain Dew!

Mountain Dew

DEMANDEZ-LE PARTOUT

LIQUEURS RÉGAL (Saint-Jean) INC.

122, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, P.Q. Tél. 346-5474

FILMS

ALA

EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, s'il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Canal 2

VENDREDI 25 AOUT

11 heures 30 a.m.:

"UN ANGE EST PASSE SUR LA VILLE" (4)

Esp. 1955. Conte fantastique de L. Vajda avec Peter Ustinov et Pablito Calvo. — Un propriétaire intraitable est changé en chien par une sorcière. — Scénario original. Agréable. Interprétation attachante. — Thème positif présenté dans un contexte fantaisiste. (e)

1 heure 30:

"SINGOALLA" (5)

Fr. 1949. Drame de Christian-Jaque avec Viveca Lindfors et Michel Auclair. — Un chevalier suédois tente de conjurer un mauvais sort. — Décors magnifiques. Inégal. Traitement superficiel. — Fatalisme. Amour, passion dans un contexte légendaire.

8 heures 30:

"LES CAVALIERS DE L'ENFER" (4)

E.U. 1961. Western de H. Coleman avec Audie Murphy et John Saxon. — Une expédition est organisée pour capturer quatre bandits qui ont attaqué un village. — Western mineur mais intéressant. Atmosphère bien rendue. Bon jeu des interprètes. — Triomphe du bien. Situations délicates. Violences.

11 heures 35:

"INTRIGUE SOUS LES TROPIQUES" (5)

E.U. 1953. Drame d'aventures de W. Castle avec Dennis O'Keefe et Patricia Medina. — Un agent de Tahiti part à la recherche d'armes pour combattre le régime français établi. — Scénario original. Mise en scène de studio. — Entraide. Traitement désinvolte du mariage.

SAMEDI 26 AOUT

11 heures 30 a.m.:

"LES BONNES CAUSES" (4)

Fr. 1962. Drame de Christian-Jaque avec Pierre Brasseur et Marina Vlady. — Une femme fait accuser une infirmière du meurtre de son mari. — Scénario adroit. Mise en scène sobre et expressive. Interprétation remarquable. — Confusion des valeurs. Liaisons adultères.

11 heures 30:

"LES MAUVAISES RENCONTRES" (4)

Fr. 1955. Drame psychologique de A. Astruc avec Anouk Aimée et Jean-Claude Pascal. — Une jeune provinciale venue à Paris chercher fortune va de liaison en liaison. — Sujet faible. Recherche esthétique. Excellent jeu des acteurs. — Peinture d'une jeunesse sans Dieu et sans morale.

LUNDI 28 AOUT

11 heures 30:

"LA MARIEE SE FAIT ATTENDRE" (4)

It. 1957. Comédie de D. Risi avec Tina Pica et Paolo Stoppa. — Un jeune homme parvient à déjouer les projets matrimoniaux que sa grand-mère avait conçus pour lui. — Alerte et

amusant. Style néo-réaliste. Bonne interprétation. — Mariage traité à la légère.

1 heure 30:

"SACRE PRINTEMPS" (5)

E.U. 1951. Comédie de R. Fleisher avec Charles Boyer et Louis Jourdan. — Eveil de l'amour chez un jeune garçon vivant dans une famille plutôt originale. — Détails pittoresques et vivants. Mise en scène sans prétention. Bons interprètes. — Esprit familial. Légereté de conduite. Ensemble peu éducatif.

11 heures 35:

"LES DEUX VERITES" (6)

It. 1952. Drame passionnel de Leonviola avec Michel Simon et Michel Auclair. — Une jeune fille ayant été assassinée, son amant s'accuse du crime et subit un procès mouvementé. — Réalisation faible. Psychologie sommaire. Bonne interprétation. — Atmosphère fortement passionnelle. Scènes osées.

MARDI 29 AOUT

11 heures 30 a.m.:

"MORT PARMIS LES VIVANTS" (5)

Tch. 1948. Drame psychologique de O. Novotni avec H. Hoger et Z. Prochazkova. — A la suite d'un hold-up, un employé des postes est déconsidéré par ses employeurs. — Etude psychologique d'un certain intérêt, quoique superficielle. Réalisation moyenne. — Positif. (a)

1 heure 30:

"LE CHEIK ROUGE" (6)

It. 1962. Film d'aventures de F. Cerchio, avec Channing Pollock et Luciana Gilli. — Un mystérieux cavalier tente de débarrasser des tribus marocaines d'un chef cruel. — Décors minables. Mise en scène inexistante. Interprètes peu convaincants. — Triomphe du bon droit. (e)

MERCREDI 30 AOUT

11 heures 30 a.m.:

"LA VERITE N'A PAS DE FRONTIERES" (4)

Pol. 1948. Drame de guerre de A. Ford avec T. Fijenski et S. Slotnicki. — La résistance des Juifs de Varsovie à la persécution nazie. — Emouvant, mais inégal. Intérêt documentaire. — Patriotisme et fraternité. (a)

1 heure 30:

"LE FILS DE PERSONNE" (5)

It. 1952. Mélodrame de R. Matarazzo avec Amedeo Nazzari et Yvonne Sanson. — L'amour d'un jeune comte et de la fille d'un gardien est en butte à des contrariétés. — Ficelles du genre. Terme. Interprétation dans la note. — Malhonnêtetés condamnées.

8 heures:

"JE VEUX VIVRE" (4)

E.U. 1958. Drame biographique de R. Wise avec Susan Hayward et Simon Oakland. — Une prostituée au dossier chargé est condamnée pour le meurtre d'une vieille dame. — Réquisitoire contre la peine capitale. Drame bien réalisé. Interprétation brillante de S. Hayward. Problèmes non résolus. Situations pénibles.

11 heures 35:

"QUAI DES ORFÈVRES" (3)

Fr. 1947. Drame policier de H. G. Clouzot avec Louis Jouvet et Bernard Blier. — Un mari jaloux est accusé du meurtre d'un rival. — Technique excellente. Forte tension dramatique. Interprétation intelligente. — Scènes scabreuses. Atmosphère pénible.

JEUDI 31 AOUT

11 heures 30 a.m.:

"L'OURAGAN" (5)

Mex. 1945. Drame d'E. Fernandez avec Pedro Armendariz et Dolores del Rio. — Meurtres et vengeances dans le cadre de la révolution mexicaine. — Scé-

nario inégal. Mise en scène ampoulée. Belle photographie. Interprétation sobre. — Esprit de vengeance.

1 heure 30:

"L'EEPE DU CID" (6)

Esp. 1962. Film de cape et d'épée de M. Iglesias avec Sandro Moretti et Roland Carey. — Un jeune chevalier tente de défendre les filles du Cid. — Laborieux et peu original. Interprétation quelconque. — Violences présentées avec discrétion. (a)

Canal 10

VENDREDI 25 AOUT

1 heure 30:

"EN PLEIN CIRAGE" (4)

Fr. 1961. Comédie policière de G. Lautner avec Félix Marten et Martine Carol. — Un jeune couple se lance à la recherche d'un disparu. — Alerte. Humour noir agréable. Interprètes pittoresques. Attitudes et propos libres dans un contexte humoristique.

3 heures 30:

"LA FEMME AUX DEUX VISAGES" (4)

E.U. 1941. Comédie de G. Cukor avec Greta Garbo et Melvyn Douglas. — Afin d'éprouver son mari, une jeune femme se fait passer pour sa sœur jumelle. — Scénario vaudevillesque. Réalisation efficace. Bonne interprétation de Garbo. — Conduite légère.

7 heures 30:

"LA MAISON SUR LA PLAGE" (5)

E.U. 1954. Film policier de J. Pevney avec Joan Crawford et Jeff Chandler. — Un jeune homme séduit des femmes pour leur soutirer de l'argent. — Réalisation honnête. Interprétation valable. — Dégradation de l'amour. Perspective morale faussée.

11 heures 15:

"RASPOUTINE" (5)

Fr. 1954. Film biographique de G. Combret avec Pierre Brasseur et Isa Miranda. — Un paysan doué de dons de guérisseur devient tout-puissant à la cour du Tsar. — Tension dramatique faible. P. Brasseur excellent. — Personnage ambigu. Doctrine du salut par le péché.

SAMEDI 26 AOUT

9 heures 30 a.m.:

"LE FILS DE ZORRO" (7)

E.U. 1947. Western de S. Bennett et C. Brannon, avec George Turner et Peggy Stewart. — Pour lutter contre des bandits, un homme revêt le masque de Zorro. — Invéraisemblances nombreuses. Médiocre. — Malhonnêteté condamnée. (a)

12 heures 30:

"L'AFFAIRE DU COURRIER DE LYON" (4)

Fr. 1937. Drame de M. Lehmann, avec Pierre Blanchard et Jean Tissier. — L'histoire d'une cause célèbre qui aboutit à la condamnation d'un innocent. — Scénario bien construit. Réalisation honnête. Exacte reconstitution du Paris de la Révolution. — Exposé sur les faiblesses du pouvoir judiciaire. Moeurs libres.

8 heures 30:

"LE SOLEIL SE LEVE AUSSI" (5)

E.U. 1957. Drame psychologique de H. King avec Tyrone Power et Ava Gardner. — Après des amours passagères, une femme revient au seul homme qu'elle aime vraiment. — Réalisation superficielle. Thème intéressant. Lonueurs. — Conclusion positive. Nombreuses liaisons.

11 heures 15:

"FRANKENSTEIN S'EST ECHAPPE" (4)

E.U. 1957. Film d'horreur de T. Fisher avec Peter Cushing et Christopher Lee. — Un scientifique crée diaboliquement un monstre meurtrier. — Thème classique. Technique efficace. Interprétation honnête. — Recherche d'effets macabres. Costumes osés.

DIMANCHE 27 AOUT

12 heures 30:

"L'AVEVENTURE" (5)

E.U. 1945. Comédie dramatique de V. Fleming avec Clark Gable et Greer Garson. — L'union mal assortie d'une bibliothécaire et d'un marin fantasque. — Artificiel. Interprètes peu convaincus. — Inconduite. Mariage traité à la légère.

7 heures:

"ABBOTT ET COSTELLO CHEZ LES TUEURS" (5)

E.U. 1949. Comédie de C. T. Barton avec Bud Abbott et Lou Costello. — Le personnel d'un hôtel tente de faire accuser un naïf d'un meurtre. — Suspense sur un mode burlesque. Production de série. Effets usés. — Plaisanteries macabres. (a)

11 heures 15:

"ANTOINE ET ANTOINETTE" (3)

Fr. 1947. Comédie de J. Becker avec Roger Pigaut et Claire Mafféi. — Un jeune couple égare un billet gagnant de loterie. — Charmant. Rythme nerveux. Fines observations. Interprètes bien dirigés. — Nombreux éléments positifs. Scènes réalistes.

LUNDI 28 AOUT

1 heure 40:

"MISSION A TANGER" (4)

Fr. 1949. Film d'espionnage d'A. Hunebelle, avec Gaby Silvia et Raymond Rouleau. — A Tanger, pendant la guerre, un journaliste remplit une mission d'espionnage. — Beaucoup d'action. Rythme rapide. Réalisation très habile. — Milieu peu reluisant. Nombreuses violences.

3 heures 15:

"LES FILLES DE LA ROCHELLE" (6)

Fr. 1961. Comédie bouffe de B. Deflandre, avec Geneviève Chuny et Philippe Lemaire. — Au XVI^e siècle, la ville de La Rochelle tente d'éviter l'invasion anglaise. — Manque d'imagination et de goût. Très lourd. Interprétation à l'avenant. — Divertissement naïf. (e)

3 heures 30:

"LE BAL DES ESPIONS" (5)

Fr. 1960. Film d'aventures de M. Clément avec Françoise Arnoul et Michel Piccoli. — La femme d'un espion mort assassiné, recherche des documents secrets. — Confus. Nombreux poncifs. Interprétation quelconque. — Personnages amoureux. Effets suggestifs.

11 heures 15:

"BRAZZA" (5)

Fr. 1940. Film historique de L. Poirier avec Robert Darène et Jean Galland. — Un colonisateur s'efforce de gagner à la France les peuplades de l'Afrique équatoriale. — Réalisation assez soignée. Décor authentique bien exploité. — Courage, ténacité, bonté. (e)

MARDI 29 AOUT

1 heure 30:

"FLAMMES SUR L'ASIE" (5)

E.U. 1958. Film de guerre de D. Powell avec Robert Mitchum et Robert Wagner. — Pendant la guerre de Corée, un pilote s'érrend de la femme d'un camarade. — Intrigue sentimentale. Combats bien réalisés. Conventuel. Interprétation valable. — Bravoure et esprit d'équipe. Sujet délicat.

3 heures 30:

"DES FILLES POUR LA MAMBO BAR" (6)

All. 1959. Drame policier de W. Gluck avec Kai Fischer et Gerlinde Locker. — Une jeune fille qui veut devenir chanteuse est engagée dans un cabaret louche. — Scénario banal. Mise en scène et interprétation quelconques. — Climat malsain. Recherche d'effets suggestifs.

11 heures 15:

"LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE" (6)

It. 1950. Film d'aventures de G. Simonelli avec Amedeo Nazzari et Lois Maxwell. — Le séjour tumultueux à Rome de la reine Christine de Suède. — Assez pauvre. Quelques belles images. Mauvais doublage. — Conception erronée de l'amour. Rôles oisifs de pèns d'Eglise.

MERCREDI 30 AOUT

11 h a.m.:

"CITE DANS L'OMBRE" (5)

E.U. 1953. Drame policier de A. De Toth avec Sterling Hayden et Gene Nelson. — Des gangsters se cachent chez un ex-prisonnier réhabilité. — Intéressant. Rythme rapide. Film mineur mais soigné. — Orientation positive. Violences. (a)

1 heure 30:

"MARDI-GRAS" (5)

E.U. 1958. Film musical d'E. Goulding avec Pat Boone et Christine Carrère. — Un apprenti-officier réussit à obtenir un rendez-vous avec une vedette de cinéma. — Spectacle agréable.

Intrigue conventionnelle. Mise en scène souple. Interprètes sympathiques. — Légeretés.

3 heures 30:

"MATERNITE" (5)

Fr. 1935. Comédie sentimentale de J. Choux avec Françoise Rosay et Félix Oudard. — Une jeune mère célibataire se retire dans sa Savoie natale pour ne pas être un obstacle à l'avenir de son fils. — Assez bonne réalisation. Longueurs. Belle photographie. — Amour maternel exalté. Situation délicate.

11 heures 15:

"LA VERITE SUR BEBE DONGE" (3)

Fr. 1952. Drame psychologique d'H. Decoin avec Danielle Darrieux et Jean Gabin. — Une jeune fille épouse un homme cynique et en vient à l'empoisonner. — Intéressant. Présentation originale et souple. Excellents interprètes. — Sujet à réflexion. Pessimisme. Milieux immoraux et matérialistes.

JEUDI 31 AOUT

1 heure 30:

"SPARTACUS" (5)

It. 1952. Film d'aventures de R. Freda avec Massimo Girotti et Yves Vincent. — Spartacus soulève tous les esclaves de l'Italie qu'il conduit sous les murs de Rome. — Spectaculaire. Inégal mais attachant. — Noble figure d'un gladiateur. Scène sensuelle.

3 heures 30:

"MARA" (4)

It. 1951. Drame de M. Camerini avec Silvana Mangano et Amedeo Nazzari. — A sa sortie du bague, un homme jure de se venger de ceux qui l'avaient fausement accusé. — Ensemble mouvementé. Très belle photographie. Interprétation de qualité. — Vengeance dominante. Moeurs libres.

8 heures 30:

"DRAGEES AU POIVRE" (5)

Fr. 1963. Comédie satirique de J. Baratiar avec Guy Bedos et Sophie Daumier. — Des jeunes cinéphilos décident de faire eux-mêmes du cinéma-vérité. — Inégal. Rythme cahotique. Sketches réussis. — Images et dialogues vulgaires. Une scène d'exhibitionnisme.

11 heures 15:

"TAM-TAM SUR L'AMAZONIE" (6)

E.U. 1947. Drame sentimental de J.H. Auer avec George Brent et Vera Ralston. — Le drame d'une femme qu'un choc violent a empêché de vieillir. — Cachet d'exotisme. Réalisation sans intérêt. — Conclusion positive. Exposé équivoque sur le divorce.

Canal 7

VENDREDI 25 AOUT

8 heures 30:

"LES CAVALIERS DE L'ENFER"

Voir canal 2, vendredi 25 août 8 heures 30.

11 heures 30:

"EL PASO, VILLE SANS LOI" (6)

E.U. 1949. Western de L.R. Foster avec John Payne et Gail Russell. — Un jeune avocat réussit à débarrasser une ville d'une bande d'aventuriers. — Thème banal. Réalisation pauvre. — Violences.

SAMEDI 26 AOUT

9 heures a.m.:

"ORDRES SECRETS AUX ESPIONS NAZIS" (4)

E.U. 1959. Drame de S. Fuller avec James Best et Tom Pittman. — Des soldats américains se heurtent à des bandes de jeunes hitlériens fanatiques. — Excellent reconstitution d'époque. Utilisation intelligente de bandes d'actualité. — Scènes cruelles.

11 heures 30:

"LA PROFESSIONNELLE" (6)

Mex. 1954. Mélodrame d'A. Gout avec Ninon Sevilla et Luis Aldas. — Une fille de moeurs faciles séduit les hommes riches puis les fait chanter. — Banal. Nombreuses outrances. — Inconduites de l'héroïne présentée avec sympathie. Scènes sensuelles.

(suite à la page 39)

Entre nous, mesdames

Si l'on vous offre des fleurs



Les fleurs abondent partout.

Dans les jardins et les parterres que les pluies ont abondamment arrosées, les plantes les plus variées donnent généreusement leurs fleurs aux riches coloris.

Et, des fleurs, ça se coupe pour orner les tables, les chambres. Ça se donne si bien, d'ailleurs.

Mais il faut alors savoir en prendre soin.

Ce qu'il faut toujours faire:

Si les fleurs ont souffert d'un voyage et semblent un peu fanées, coupez l'extrémité des tiges et plongez-les dans de l'eau chaude (50° environ) additionnée de 4 gouttes d'alcali par litre.

Remplir les vases d'eau jusqu'au bord.

Plonger les tiges dans une grande quantité d'eau et jusqu'à la tête des fleurs, toute une nuit si elles sont sur le point de se faner.

Eviter les fleurs dites "à effet" dans un cadre simple et les trop grandes fleurs sur des meubles très hauts.

Que les vases en verre ou en cristal soient d'une grande propreté, afin de garder toute leur belle transparence et leur limpidité.

Mettre les fleurs à haute tige dans l'eau, en laissant la moitié des tiges hors de l'eau afin de conserver un aspect léger.

Baigner profondément les petites fleurs pour les aider à se conserver.

Essayer de mettre un peu de personnalité dans la confection d'un bouquet; il peut être très

révélateur.

Penser à la pièce à laquelle les fleurs sont destinées, afin d'en tirer le maximum d'effet décoratif.

Essayer de connaître les goûts de la personne à qui on veut envoyer des fleurs.

Ce qu'il ne faut jamais faire:

Mettre sur les tables de salle à manger des fleurs trop odorantes et des bouquets trop hauts, gênants pour les vis-à-vis et les conversations générales.

Cueillir et arroser les fleurs en plein soleil.

Laisser les feuilles à la partie des tiges trempant dans l'eau celles-ci ne resteraient plus fraîches.

Mettre les fleurs et les plantes dans les courants d'air.

Manipuler les fleurs sans soin car elles n'aiment pas les gestes brusques.

Mettre les fleurs dans des vases mal nettoyés; cela ferait croupir l'eau et donnerait une mauvaise odeur.

Laisser les fleurs ou les plantes manquer d'eau, certaines "buvant" beaucoup plus que d'autres.

Serrer trop les fleurs dans leur vase, elles ne pourraient pas respirer.

Gâteau aux pêches et au fromage

Cet appétissant gâteau au fromage peut être fait d'avance et conservé au réfrigérateur jusqu'au moment de régaler parents et amis.

GATEAU AUX PECHEES ET AU FROMAGE

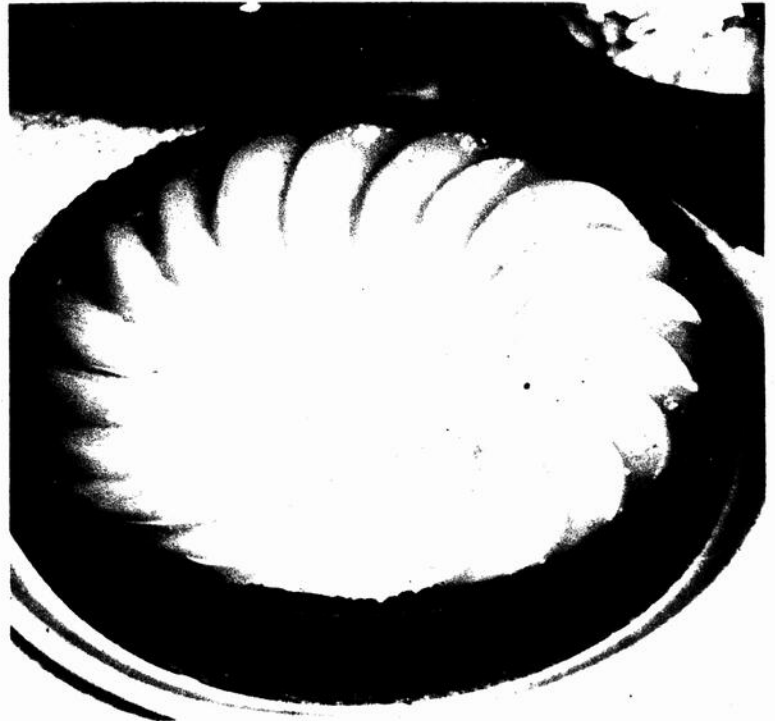
- 1/4 tasse de biscuits "ginger-snaps" écrasés finement
- 1/4 tasse de Cacao
- 1/2 tasse de sucre
- 1/4 tasse de margarine ou de beurre fondu
- 12 onces de fromage à la crème
- 1/2 tasse de sucre
- 2 oeufs
- 1 c. à thé de vanille
- 1 boîte (15 onces) de pêches tranchées
- 1/2 tasse de sirop de pêches
- 1 c. à thé de fécule de maïs

Mélanger ensemble parfaitement les quatre premiers ingrédients. Répartir le mélange en pressant avec les doigts, dans le fond et sur les bords d'un moule à fond amovible de 9 pouces, ou une assiette à tarte profonde de 9 pouces. Cuire 8 minutes au four à 325° F. Laisser tiédir.

Défaire en crème lisse, le fromage, le sucre, les oeufs et la vanille. Verser dans la croûte tiède. Cuire 35 minutes au four modéré (350° F.). Laisser refroidir. Egoutter les pêches, disposer sur la garniture au fromage, tel qu'illustré. Réfrigérer. Mélanger ensemble dans une petite casserole, le sirop de pêches et la fécule de maïs. Cuire sur un feu

moyen en remuant constamment, jusqu'à ce que la sauce soit claire et transparente. Laisser tiédir puis

utiliser pour glacer le gâteau. Réfrigérer jusqu'au moment de servir. Rendement: 8 portions.





Du Charme

avec Charmis

par
Jean-Paul Mercier, E.V.E.
Esthéticien-Visagiste-Electrologiste



MAQUILLAGE D'ETE...

MAQUILLAGE NATUREL !

MAQUILLAGE DE JOUR

Dans le jour, un bon fond de teint sera généralement suffisant. Attention! il ne s'agit pas de conserver, l'été, la nuance de fond de teint que l'on emploie habituellement l'hiver, alors que la pigmentation de l'épiderme a retrouvé sa pâleur originelle. Il faut savoir doser subtilement au fur et à mesure que l'épiderme bronze, la nuance de son fond de teint, et l'accorder progressivement à la nouvelle tonalité de la peau.

Ce fond de teint sera donc généralement ensoleillé, et de préférence un peu gras, afin que ça ait l'air brillant. On peut même, et cela donne un petit air coup de soleil, appliquer une goutte de fard joue liquide, soigneusement étalé et estompé, de manière à ce qu'il n'y ait aucune ligne de démarcation visible. Les yeux seront délicatement soulignés "d'eye liner", la paupière supérieure sans être maquillée peut être graissée de façon à ce qu'elle soit légèrement brillante et protégée par la même occasion. Un rouge à lèvres doré ou rosé suivant les carnations, mais très lumineux, complètera ce maquillage de jour très simple.

DES AUJOURD'HUI VOUS PARAITREZ PLUS RAVISSANTE

si vous portez

une BRASSIERE et une GAINE ou un CORSET

Corette

Mme L. Bergeron
Corsetière graduée
Tél. 347-1466 Saint-Jean
150 St-Jacques

Heures d'affaires:
tous les jours excepté le mercredi sur rendez-vous seulement.

Plusieurs VENTES en magasin **347-5253**
Le meilleur choix... au meilleur prix




Marshalls

G. Farrar, gérant
QUI DIT TISSU DIT MARSHALLS

23, rue Saint-Jacques Saint-Jean, Qué.

Pour votre beauté Mesdames, Mesdemoiselles

Soins esthétiques - Visagisme - Electrolyse

M. J.-PAUL MERCIER, E.V.E. est en mesure de trouver une solution à vos problèmes de Beauté: tel que points noirs, pores dilatés, peau grasse, sèche, acnéique, doubles mentons, etc... Aussi épilation définitive par Electrolyse et maquillage pour toutes occasions.

POUR MESSIEURS: Nettoyage en profondeur, traitement pour acné et points noirs. Les consultations, conseils et prescriptions sont toujours sans frais.

Dépôttaire des produits de soins: Edith Sorel, Fernand Aubry, Anna Pégova.

STUDIO CHARMIS

242, rue St-Jacques, St-Jean, P.Q. **Tél. 347-4566**

Le conflit à la United Aircraft Par ordre chronologique

N.B.—Dans ce contexte U.A.C.L. signifie United Aircraft of Canada Limited — T.U.A. signifie Travailleurs Unis de l'Automobile (local 510).

FIN 1963. — Les T.U.A. sont accrédités comme agent négociateur à la U.A.C.L.

24 JUIN 1964. — Les T.U.A. signent leur première convention collective avec la U.A.C.L. Un contrat de trois ans expirant le 24 juin 1967.

5 MAI 1967. — Début des négociations entre les parties ouvrière-patronale en vue du renouvellement du contrat de travail.

5 JUIN 1967. — Les T.U.A. écrivent au ministère du Travail du Québec lui demandant de nommer un conciliateur.

8 JUIN 1967. — Le ministère du Travail du Québec nomme un conciliateur.

8 AOUT 1967. — Soit 60 jours après la demande de conciliation et après 23 séances de négociations, le syndicat déclare la grève et dresse des lignes de piquetage.

10 AOUT 1967. — La U.A.C.L. obtient de la Cour une injonction préliminaire temporaire limitant le piquetage, injonction reportable au 14 août 1967.

10 AOUT 1967. — La U.A.C.L. intente une poursuite en dommages-intérêts de l'ordre de \$100,000 contre le syndicat.

14 AOUT 1967. — La Cour maintient l'injonction limitant le piquetage jusqu'à l'audition de la poursuite en dommages-intérêts.

24 AOUT 1967. — Après 24 jours de grève le syndicat convoque une assemblée générale de tous ses membres, endroit et heure à déterminer.

J'accuse réception

LONGUEUIL, 21-8-67. — J'accuse réception de la part de la UNITED AIRCRAFT des documents suivants:

- 1) Un communiqué adressé au rédacteur de la page syndicale, daté 21 juillet 1967 et donnant une certaine documentation sur la production de la United Aircraft;
- 2) Un communiqué daté 8 août 1967 faisant état de la déclaration du président de la United Aircraft, M. Thor Stephenson sur la déclaration du président de la grève et sur les avantages offerts aux syndiqués et refusés par eux;
- 3) Un communiqué daté 8 août 1967 de la direction de la com-


pagne qui est une attaque contre les dirigeants syndicaux;

- 4) Un communiqué daté 10 août 1967 mentionnant que la Compagnie a obtenu que le piquetage soit limité et aussi qu'elle a intenté une poursuite en dommages-intérêts de l'ordre de \$100,000 contre le syndicat.

Le lecteur comprendra que ces documents se passent de commentaires. Déjà tous les journaux et autres médiums d'information y ont fait écho. De plus ils ne sont pas complets. Le maintien de l'injonction contre le piquetage décidé lundi le 14 août ne faisait pas partie des documents reçus.

Jean-Charles Roy

QUELQUES MINUTES AVEC ...



JEAN-CHARLES ROY

J'ai rencontré pour vous

Pierre Hurtubise, directeur du Service de la récréation et gérant de l'aréna de Saint-Jérôme, et grâce à lui j'ai pu visiter une bonne partie des installations récréatives de cette jolie ville des Laurentides.

Pierre Hurtubise n'a pas changé. Il est resté l'ardent sportif que les Longueuillois ont connu. Il est toujours le gars prêt à entreprendre la lutte pour l'obtention d'améliorations pour tout ce qui regarde le sport. Lors de son départ de Longueuil, ville où il avait oeuvré bénévolement depuis sa tendre enfance, un vide s'est fait sentir. Les Longueuillois lui ont conservé un bon souvenir et n'hésitent à le lui manifester en l'invitant occasionnellement à présider certains déploiements sportifs.

A Saint-Jérôme, malgré le court laps de temps à ma disposition, j'ai pu constater de visu (y ayant été cantonné autrefois) que cette ville n'est plus celle qu'ont connue les vaillants défenseurs de Sa Majesté qui y étaient en caserne lors du dernier conflit mondial.

Saint-Jérôme possède maintenant une aréna pouvant accueillir quelques 2,500 spectateurs, une piscine moderne, des terrains de baseball, fastball et slow pitch. Les ébats des plus jeunes y sont bien organisés sur des terrains qui sont parfois d'authentiques sous-bois. Les adultes et les moins jeunes peuvent aussi jouer au tennis sur des courts tout neufs. Les résidents du domaine font admirer leur étang artificiel où les mamans vont promener leurs mioches. Tout ébahis à la vue des canards qui y baignent. Et j'en passe.

Saint-Jérôme a eu la main heureuse en employant un gars de la trempe de Pierre Hurtubise. Longueuil doit se mordre les pouces de l'avoir laissé partir. Morale de cette histoire: on est rarement prophète en son pays, ou mieux encore, on apprécie rarement toutes choses pour lesquelles on n'a

Prêtres et laïcs

Une revue d'apostolat laïc et de pastorale populaire

Avec 1967, la revue "Prêtre aujourd'hui" vient d'élargir ses horizons pour rejoindre tous les artisans du peuple de Dieu, prêtres et laïcs. Voilà pourquoi elle porte maintenant le nom de "Prêtres et laïcs".

Tout en étant ouverte à toutes les grandes orientations et réflexions de la pastorale actuelle, la revue porte une attention privilégiée au monde des travailleurs et à tous les problèmes qui lui sont spécifiques.

Elle s'adresse donc à tous les prêtres et à tous les laïcs préoccupés d'une insertion vitale dans l'Eglise au cœur de notre monde de chez nous. Mais tout particulièrement elle souhaite l'audience du clergé des paroisses populaires des religieux et religieuses qui y travaillent ainsi que des laïcs soucieux d'un engagement adulte chrétien dans ces milieux.

Les aumôniers et dirigeants de J.O.C., de S.P.M., du Mouvement des Travailleurs Chrétiens, du Service d'Orientation des Foyers, des Mouvements familiaux, des Equipes de foyers de même que les aumôniers de syndicats ouvriers trouveront dans la revue un instrument de travail unique en son genre.

On peut s'abonner à la revue en s'adressant à 1201 Visitation, Mtl. 24 Qué ou tout simplement à Les Editions du Richelieu Ltée, 100, rue Bouthillier, Saint-Jean, Qué. Le prix de l'abonnement est de \$3 par année.

la Rive-Sud". Et depuis ce temps tous les Longueuillois et plusieurs autres résidents des villes avoisinantes considèrent ce collège des frères comme leur alma mater. Aux jours où l'instruction n'était pas encore "gratuite", eux oeuvraient déjà presque gratuitement. En cette année de leur centenaire fait de dévouement et d'abnégation, participons à leurs réjouissances.

pas à déboursier de gros sous.

Anniversaires

On a les anniversaires qu'on peut avoir et non ceux qu'on voudrait avoir. La confédération aimerait que les villes du berceau de la Nouvelle France fêtent son centenaire. Montréal et Sorel préfèrent célébrer leur 325ième anniversaire et Longueuil son 310ième. On ne parle plus de Québec, c'est trop vieux. Même le chemin de Chamby est plus vieux que la confédération. Pour ma part, si je désire me réjouir à célébrer un centenaire, je célébrerai celui de l'arrivée des frères des écoles chrétiennes à Longueuil.

C'est en effet en 1867 qu'arrivèrent ces vaillants pionniers de l'enseignement dans ce "bijou de

GOVERNEMENT DU QUEBEC

COMMISSION D'ENQUETE SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

AUDIENCES PUBLIQUES

La Commission d'enquête sur le transport scolaire tiendra des audiences publiques au cours desquelles les personnes, institutions ou associations qui ont présenté un mémoire pourront se faire entendre si elles en ont manifesté le désir.

Les autres personnes, institutions ou associations désireuses d'assister aux audiences sont également priées de se présenter aux dates et à l'endroit mentionnés ci-après:

à MONTREAL: du 11 au 16 septembre 1967, inclusivement, à compter de 9 h. 30 a.m., Ecole des métiers commerciaux, 1265 rue Saint-Denis, Montréal 18.

à Québec: les 26, 27 et 28 septembre 1967, à compter de 9 h. 30 a.m., Salle de Conférence du Conseil supérieur de l'éducation, 50 est, rue Saint-Joseph, Québec.

Le secrétaire,

Olivier Tremblay,
50 est, rue Saint-Joseph, Québec.

Surcroît de travail pour la force constabulaire

LONGUEUIL (JCR). — C'est à la demande téléphonique de la Cis United Aircraft, nous apprend-t-on que le corps policier de Longueuil doit surveiller quatre barrières situées dans son territoire.

Ces entrées sont déjà surveillées, de l'intérieur par des gardes en uniforme munis de "walkie

talkie" et par du personnel en habit de tous les jours.

A ces mêmes entrées le syndicat a dressé ses lignes de piquetage permises.

Les contribuables longueuillois paieront la note de la surveillance faite par les constables municipaux.

U.A.C.L. versus T.U.A.

LONGUEUIL (JCR). — Un membre du bureau de direction des Travailleurs Unis de l'Automobile dans une entrevue exclusive déclarait:

- a) que seule la United Aircraft of Canada Limited de toutes les usines aéronautiques du Canada n'accorde pas la clause d'atelier à ses ouvriers syndiqués;
- b) que seule la U.A.C.L. paye ses ouvriers spécialisés au mérite

et non à salaire égal pour travail égal tenant compte de l'ancienneté;

- c) que seule la U.A.C.L. ne reconnaît pas la compétence des ouvriers spécialisés dits de corps de métier et qu'après avoir exigé leur carte prouvant leur titre de compagnon les considère et les paye comme simples gréposés à l'entretien.

Le Tiers-Monde à notre portée

Le tiers-monde occupe une part importante des informations dispensées par les médiums de différentes sortes. Les régimes politiques, les plans économiques, l'éducation des masses, l'évolution démographique, les raisons profondes des luttes qui persistent au Moyen-Orient, voilà autant de questions intéressantes qui peuvent trouver réponse sérieuse dans la revue Jeune Afrique.

Jeune Afrique est d'abord un magazine qui apporte à ses lecteurs une information inédite sur l'Afrique et le Tiers-Monde.

Jeune Afrique, c'est aussi un regard et une pensée: le regard que le Tiers-Monde porte sur le reste de l'univers et l'interprétation qu'il donne du fait politique et culturel de l'heure.

Ceux qui sont intéressés à en savoir plus long, demandez un numéro spécimen gratuit à Périodica Inc. 5090 av. Papineau, Montréal.



NORTHWAY
Drive-In
Theatre
WIDE-VISION SCREEN
CHAMPLAIN, N.Y.

CINEMA EN PLEIN AIR

à Champlain, N.Y.

MERCREDI A SAMEDI — 23-24-25-26 AOUT

<p>Frank Sinatra</p> <p>dans</p> <p>"The Naked Runner"</p>	<p>Tony Curtis, Virna Lisi</p> <p>George C. Scott</p> <p>dans</p> <p>"Not with my Wife... you don't"</p>
---	---

DIM. - LUN. - MAR. — 27-28-29 AOUT

<p>Tony Franciosa</p> <p>Raquel Welch</p> <p>dans</p> <p>"Fathom"</p>	<p>Robert Goulet</p> <p>dans</p> <p>"I deal in Danger"</p>
--	---

MER. A MAR. 30-31 AOUT, 1-2-3-4-5 SEPT.

<p>Sidney Poitier</p> <p>Rod Steiger</p> <p>dans</p> <p>"In the Heat of the Night"</p>	<p>Zeró Mostel</p> <p>Phil Silvers</p> <p>Jack Gilford</p> <p>dans</p> <p>"A Funny Thing Happened on the Way to the Forum"</p>
---	---

MER. A SAM. — 6-7-8-9 SEPTEMBRE

<p>Audrey Hepburn</p> <p>Albert Finney</p> <p>dans</p> <p>"Two for the Road"</p>	<p>Christopher Plummer</p> <p>dans</p> <p>"Triple Cross"</p>
---	---

LE PROGRAMME DEBUTE AU CREPUSCULE — ADMISSION: \$1.25 —

REGIONALE DE CHAMBLY

Soumissions de transport pour ses 402 circuits d'autobus: coût approximatif de \$1,500,000.

- L'assurance-salaire des enseignants augmentera de 25 pour cent
- La Régionale fait face à une demande de paiement de \$100,000.00 de la part des enseignants pour des périodes exedentaires qui datent de 1964
- La Régionale sévira peut-être contre les enseignants qui brisent leur contrat d'engagement sans raisons valables.

Lors de l'assemblée d'ajournement du 15 août 1967, tous les commissaires de la Régionale de Chambly étaient présents sauf le président, M. Charles-E. Plamondon qui était retenu à l'extérieur pour affaires importantes. Le président temporaire choisi fut M. Antoine Lebrun de Longueuil. L'assemblée a paru interminable et à minuit on a dû l'ajourner au lendemain.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR TRANSPORT D'ECOLIERS

Au début de l'assemblée on procède à l'ouverture des soumissions pour le transport des écoliers, année 1967-68. Les différents entrepreneurs en transport vehiculeront près de 13,500 élèves répartis dans 402 circuits séparés à travers les 15 municipalités membres comparativement à 360 en 1966-67. Ces soumissions se lisent comme suit:

—Jean-Guy Robert à St-Basile: transport régulier, 14 routes, \$77,950.00; enfance inadaptée, 1 route, \$6,650.00; cheque certifié de 10%. Condition: un escompte spécial de 10% sera accordé si tous les circuits inclus dans la soumission sont acceptés.

—Les Autobus St-Hubert Inc. (Brais & Messier): transport régulier, 55 routes, \$191,620.00; enfance inadaptée, 8 routes, \$41,900.00; cheque certifié de \$21,200. Condition: escompte spécial de 10% si le contrat total est accordé.

—Les Autobus Boucherville Inc.: Transport régulier, 37 routes, \$174,900.00; enfance inadaptée, 3 routes, \$15,500.00; cautionnement de soumission de 10%. Condition: Escompte spécial de 10% si le contrat total est accordé.

—Chambly Transport Inc.: Transport régulier, 54 routes, \$302,400.00; enfance inadaptée, 24 routes, \$156,000.00; cheque certifié \$45,840.00. Condition: aucune.

—Paul-E. Lague, Chambly: Transport régulier, 43 routes, \$183,824.00; enfance inadaptée: 4 routes, \$25,715.00; cheques certifiés: \$18,382.40 et \$2,571.50. Condition: escompte spécial de 10% si le contrat total est accordé.

—Robert Proulx, Verchères: transport régulier, 10 routes, \$39,000.00; cheque certifié, \$3,900.00.

—Autobus H. Roy Enr., Verchères: transport régulier, 10 routes, \$41,050.00; enfance inadaptée, 3 routes, \$27,100.00. Cautionnement de soumission 10%.

Gérard Provost, Ste-Julie: transport régulier, 2 routes, \$11,900.00; cheque certifié, \$1,200.00. Condition: aucune.

—Choquette & Savaria, Varennes: transport régulier, 7 routes, \$35,350.00; enfance inadaptée, 1 route, \$6,000.00. Cheque certifié: \$2,000.00 et \$2,135.00.

Autobus Riverains Inc.: Transport régulier, 172 routes, \$494,300.00; enfance inadaptée, 15 routes, \$64,250.00; cheque certifié, \$55,855.00. Condition: une majoration de 20% sera faite si tout le contrat n'était pas accordé au complet.

—Jean-Paul Amesse, Montréal: enfance inadaptée, 1 route, \$5,400.00; cheque certifié, \$540.00.

B. E. Grisé Transport Inc., St-Bruno: transport régulier, 16 routes, \$96,650.00; enfance inadaptée, 2 routes, \$15,800.00; cheque certifié, \$11,245.00. Condition: escompte spécial de 10% si le contrat total est accordé.

Le directeur du Service du Transport, M. Robert Ayotte, avise Messieurs les commissaires qu'il lui faudra quelques jours pour étudier toutes les soumissions et faire un rapport complet. Le Comité du Transport se réunira vendredi pour étudier ce rapport et le président M. Lebrun avise les soumissionnaires qu'une décision sera prise à l'assemblée d'ajournement du 22 août 1967.

Le total de ces soumissions tant pour le transport régulier que pour

l'enfance inadaptée se chiffre à environ \$1,500,000.00.

AUGMENTATION D'ASSURANCE MALADIE

Depuis 1965, la Régionale de Chambly paie à raison de 50% du coût, une assurance maladie à des enseignants et à son personnel administratif. Lors de l'attribution des contrats, la compagnie "La Laurentienne" était de beaucoup la plus basse soumissionnaire. Cette assurance accorde à chaque employé de la Régionale 80% de son salaire après 2 jours de maladie pour une période indéfinie pendant l'année de mise en vigueur de l'assurance. Les réclamations ayant été plus élevées que la prime payée, La Laurentienne se voit dans l'obligation d'augmenter la prime de 25%, ce qui représente une prime d'environ \$12,000.00 pour la période du 1er juillet 1967 au 31 décembre 1967.

Il est à noter cependant que même avec cette augmentation, La Laurentienne continuera à avoir une prime moins élevée que le deuxième plus bas soumissionnaire de 1965.

INDEMNITE SPECIALE AUX ENSEIGNANTS

En vertu du contrat signé avec chaque enseignant de la Régionale, celui-ci est engagé pour une période de dix mois; la Régionale a adopté lors de sa séance du 15 août 1967, une résolution pour accorder à chaque enseignant ayant signé le contrat de travail une rémunération de 1/10 ou 2/10 de son salaire, selon que celui-ci travaillera un mois ou deux après le 30 juin. Toutes les résolutions adoptées antérieurement sont rescindées à toute fin que de droit.

Le cas des orienteurs, des assistants et des bibliothécaires sera étudié à l'assemblée d'ajournement du 21 août 1967 au point de vue de ces indemnités spéciales.

LONG DEBAT SUR LES SALAIRES DE CERTAINS EMPLOYES DE BUREAU

Messieurs les commissaires discutent longuement sur la question des salaires des secrétaires d'écoles, des sténo-secrétaires, des remplaçantes, suppléantes et préposées à la paie.

Le secrétaire-trésorier fait alors remarquer que certaines secrétaires d'écoles à l'emploi de la Régionale touchent des salaires plus élevés que les secrétaires à l'administration qui travaillent à l'année longue. Certaines secrétaires d'écoles après le 30 juin se retirent pour deux mois et s'inscrivent à l'assurance chômage, elles obtiennent ainsi deux mois de vacances et touchent des prestations sans avoir à travailler; en septembre, elles reviennent bien reposées tandis que les secrétaires permanentes n'ont que deux ou trois semaines de vacances.

NOMINATION

M. Edouard Moncousin a été nommé conseiller pédagogique à l'élémentaire auprès de M. Jean-Claude Rousseau qui s'occupe de la pédagogie de plusieurs C.S. locales à l'élémentaire.

RECLASSEMENT DE M. J.-C. MARTEL

M. Jean-Claude Martel lors de son engagement en septembre 1965 possédait deux baccalauréats de l'Université d'Ottawa, mais comme ce dernier ne pouvait les produire, ses services ont été retenus à un salaire inférieur. La C.S.R.C. possédant maintenant les deux documents, un ajustement de salaire de \$1,150.00 lui est accordé pour les deux dernières années.

ADJUDICATION DE CONTRATS POUR ATELIERS DIVERS

Le Ministère de l'Éducation a pris connaissance de diverses soumissions présentées et recommandé l'achat de matériel pour divers ateliers comme suit:

Atelier mécanique automobile: \$35,840.00; atelier de soudure: \$1,031.21; atelier de menuiserie: \$9,411.83; atelier de métal en feuille: \$12,892.24; atelier audio-visuel: \$35,

Cas des enseignants qui démissionnent sans raisons valables

Le Directeur du Personnel présente aux commissaires quelques démissions de professeurs qui ont déjà signé leur contrat en bonne et due forme. Certains de ces enseignants offrent leur démission sans raisons valables et Messieurs les commissaires se demandent s'il n'y aurait pas lieu de sévir contre cet état de chose. Les contrats ayant été signés de bonne foi, ceci constitue un engagement formel et les personnes qui briseront leur contrat feront peut-être face à des recours pour rupture de contrat. L'association des Enseignants sera avisée de toute rupture de contrat sans raisons valables.

227.10; atelier commerce: \$23,000. La C.S.R.C. a accepté ces soumissions pour approbation finale par le Ministre de l'Éducation.

DEMANDE A QUEBEC POUR UNE SECONDAIRE 5

La C.S.R.C. adopte une résolution pour renouveler à Québec la demande pour le secondaire 5 décloisonné et communément appelé 12e C.P.E.S.

Une demande est aussi faite pour dispenser l'enseignement dans des

laboratoires de chimie, physique, sténographie, anglais oral.

ACHAT D'EQUIPEMENT D'IMMOBILISATION

Une résolution est adoptée pour autoriser le secrétaire-trésorier et le directeur général des Services à entériner tout achat entraînant une dépense d'immobilisation.

Devant l'heure tardive, les commissaires ont ajourné l'assemblée à 12.05 a.m. le lendemain.

G. Brosseau — Saint-Jean Service de Rédaction - Traduction

pour fins publicitaires, techniques et autres

- ▶ Plusieurs années d'expérience pratique.
- ▶ Diplômé de l'Institut de Traduction de l'Université de Montréal.
- ▶ Diplômé de la Société des Langues Etrangères, de Paris, France.

Dimanche, le 27 août 1967

VOYAGE au VILLAGE du HAUT-CANADA

(UPPER CANADA VILLAGE)

\$8.95 Transport-autobus Colonial Admission au village

EVITEZ UNE DECEPTION: RESERVEZ MAINTENANT

POUR UN SERVICE personnel et gratuit

CONSULTEZ-NOUS SANS TARDER



1821 est, rue Sherbrooke, MONTREAL 24, Qué. Tél. 524-3142

AGENCE DE VOYAGES ATLAS



VOYAGES INDIVIDUELS OU GROUPES RESERVATIONS DE TOUTS GENRES

Voyages à prix modiques partout dans le monde

Une spécialité: VOYAGE DE NOCES

Réclamation de \$100,000

Lors de la signature de la convention collective de travail intervenue entre la C.S.R.C. et l'association des professeurs de la Régionale de Chambly le 17 décembre 1964, un article de cette convention relatif aux périodes exedentaires faites à certains niveaux était considéré comme ambigu. D'après cet article, un enseignant qui faisait ses périodes de la 8e à la 11e année recevait son salaires tel que décrit à la convention. Cependant s'il faisait des périodes en 12e année, son salaire était majoré. Comme la convention ne stipulait pas le nombre de périodes que l'enseignant devait faire en 12e année pour voir son salaire majoré, ce dernier, semble-t-il, réclame actuellement son salaire pour les deux années passées au taux de la 12e année, même si une seule période d'enseignement a été faite en 12e année. Dans de discussions antérieures, le montant total de ces périodes exedentaires réclamées par le syndicat s'élevait à \$50,000.00. L'interprétation du texte et de la pensée de cet article ne semble pas le même et le syndicat réclame maintenant un montant qui approche \$100,000.00.

Le Directeur du personnel suggère donc aux commissaires la formation d'un comité spécial pour étudier toute cette affaire d'interprétation de texte. Ce comité spécial est donc formé séance tenante et siègera lundi 21 août 1967 afin d'essayer de trancher une fois pour toute, cette question de périodes exedentaires.

Si la Régionale doit payer ce montant de \$100,000.00, ceci peut avoir une certaine influence sur le budget des commissions scolaires membres, si aucune prévision budgétaire n'a été mise de côté pour une telle réclamation.

A Boucherville



De très près...
d'assez loin...

• par Rosario Therrien

M. le maire Clovis Langlois, délégué autorisé au congrès de Nassau

- Emprunt de \$500,000 pour le fonds industriel
- Le camion à incendie est présentement désuet
- Le Conseil sévira contre ceux qui arrosent les pelouses en dehors des heures permises

APPROBATION DES COMPTES

Lors de son assemblée du 15 août 1967, le Conseil a approuvé les comptes du fonds général pour un montant de \$751,273.28. Le trésorier du fonds de capital pour un montant de \$721,273.28. Le trésorier et administrateur est donc autorisé à payer ces comptes.

APPROBATION DU REGLEMENT NO 580

Le Conseil adopte le règlement 580 décrétant la construction des services municipaux de rues et trottoirs, éclairage, aqueduc et égouts de surface sur les lots 44 et 45 et prévoyant un emprunt de \$138,800. L'assemblée publique des électeurs propriétaires touchés par ce règlement sera tenue le 29 août 1967 à 7 h. p.m.

Le Conseil approuve plusieurs plans de subdivision sur les lots 17, 40, 48, 49, 63 et 117.

CONGRES DE L'UNION DES MUNICIPALITES

Lors des pourparlers pour le congrès de l'Union des Municipalités devant avoir lieu à Nassau, du 28 septembre au 3 octobre 1967 tous les membres du Conseil sauf l'échevin Lalonde s'étaient inscrits. A plusieurs reprises, nous avons mentionné dans notre journal que les dépenses à ce congrès telles que décrétées par le Conseil étaient exagérées.

Depuis ce temps, deux membres ont décidé de s'abstenir de ce congrès pour des raisons diverses et il semble qu'un autre membre du Conseil ne pourra s'y rendre. — Lors de l'assemblée de mardi le 15 août, le maire Clovis Langlois a été autorisé pour et au nom de la ville de Boucherville à ce congrès.

VENTE D'OBLIGATIONS

En vertu du règlement 438 et du No 480, le Conseil émet des obligations au montant de \$700,000. Ces obligations seront datées du 1er septembre 1967.

VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES

Le Conseil après avoir pris connaissance de l'état des arriérés de taxes foncières, ordonne et autorise le greffier à procéder à la vente des immeubles tels que décrits dans une liste fournie en date du 16 mai 1967. Cette vente aura lieu le 10e jour d'octobre 1967 à 10 h. de l'avant-midi, conformément à la loi.

EMPRUNT TEMPORAIRE RE: FONDS INDUSTRIEL

Lors de la dernière assemblée, le Conseil a autorisé le trésorier et administrateur à emprunter à la Banque Canadienne Nationale, un montant de \$500,000 avec dépôt de 5% et intérêt au taux de 6 1/2%, concernant le fonds industriel.

LE CAMION A INCENDIE EST DESUET

Il y a quelques mois, le directeur du service de la police avait présenté un rapport dans lequel il mentionnait que le camion à incendie nécessitait tellement de réparations qu'il était préférable d'en acheter un neuf. Le directeur Crevier recommandait également l'achat d'un nouveau camion. Lors de la dernière assemblée, M. Raoul Bélanger a informé le Conseil que le camion à incendie que la ville possède présentement est dans une condition désuète. Nous espérons sincèrement que pour la protec-

tion des citoyens de Boucherville et de Ste-Julie, le Conseil étudie d'une manière sérieuse et consciencieuse l'achat d'un camion à incendie adéquat et ceci dans le plus bref délai.

SEVERITE DU CONSEIL EN CE QUI A TRAIT A L'ARROSEMENT DES PELOUSES

Lors de sa dernière assemblée, le Conseil a adopté une résolution afin que demande soit faite au directeur de la police pour qu'un policier soit affecté à la surveillance des personnes qui arrosent leur pelouse à des heures et jours prohibés, tel que spécifié dans le règlement adopté à cet effet. Après un premier avis, des procédures seront prises et ceci durant les mois de juillet, août et septembre. Le Conseil décrète également que si nécessaire un surveillant soit engagé à ces fins. Quatre membres du Conseil sur cinq ont voté en faveur de la

proposition et M. l'échevin Jazzar a voté contre pour la raison suivante: la force policière est suffisante pour faire respecter les règlements municipaux sans engager du personnel supplémentaire. La résolution a donc été adoptée sur division.

PHOTOCOPIE DE LA CORRESPONDANCE AUX ECHEVINS

Une résolution est adoptée pour qu'une photocopie de toute la correspondance reçue à l'Hôtel de Ville soit remise aux bureaux des échevins.

LUMIERES ET SIGNALISATION A LA TRAVERSE PIERRE BOUCHER

Le Conseil a adopté une résolution pour autoriser l'ingénieur de la ville à aviser immédiatement la Commission des Transports du Canada, à l'effet que les lumières de signalisation à la hauteur de la rue Pierre Boucher soient installées immédiatement.

Les jeux d'été se terminent le 24 août

Une grande compétition de sport et d'athlétisme a été présentée au Centre Civique de Boucherville du 21 au 24 août dans le cadre de la semaine de clôture des parcs de cette municipalité.

Un véritable village olympique a été monté aux alentours du Centre Civique et les jeunes sont demeurés sur les lieux durant toute la durée des épreuves.

Au total, neuf disciplines étaient au programme des différents jeux dont les principales furent l'athlétisme, la natation, le tennis, le soccer, le hockey intérieur et le cyclisme. D'autres activités connexes aux terrains de jeux ont également été présentées dans les jeux. Le programme des activités d'athlétisme était des plus complet et sous l'entière direction

d'André Benoit. L'événement qui a retenu sûrement l'attention lors des jeux en athlétisme a été le panathlon chez les garçons, qui comprenait deux courses, deux sauts et le lancer du poids, et le triathlon chez les filles qui comprenait une course, un saut et un lancer.

Par contre, les activités de natation sous la direction du champion mondial Régent Lacoursière, premier régisseur des piscines à Boucherville et les courses comprenaient différents styles de nage et différentes distances.

Il y eut également des tournois "round robin" au soccer et au hockey intérieur tandis que le cyclisme était surtout fait d'épreuves individuelles.

SAINT-LAMBERT

UNION DES FAMILLES

L'Union des Familles de Saint-Lambert vous invite à faire partie de son association laquelle vient de mettre sur pied un service d'achats collectifs. Il s'agit de faire profiter les familles qui en feront la demande, d'achats à la caisse, à un prix de 10 à 15 cents plus bas que les prix de détails.

Ce service sera offert prochainement aux membres de l'Union des Familles, anciens et nouveaux.

Pour devenir membre vous n'avez qu'à communiquer avec la secrétaire, Mme Claire Séguin, 671-8659 qui vous fournira tous les détails nécessaires.

REMERCIEMENTS

Mme Jean-Louis Bisailon, sa fille Hélène et la famille Bisailon remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie lors du décès de M. Jean-Louis Bisailon soit par des offrandes de messes, de sympathies, bouquets spirituels, de fleurs, télégrammes, visite, assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'inscrire ou de donner leur adresse sont priés de considérer ces re-

merciements comme personnels.

FILLES D'ISABELLE SAINT-LAMBERT

La prochaine assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle de St-Lambert aura lieu le 5 septembre prochain, au sous-sol de l'église de St-Lambert, rue Lorne, à 8 h. p.m.

Les membres qui désirent des informations sur la prochaine convention n'ont qu'à prendre part à cette grande réunion et toutes leurs questions recevront une réponse.

VENTE A L'ENCHERE DU LOT P29

Le Conseil mettra à l'enchère au plus haut enchérisseur le lot P29 et la mise à l'enchère commencera au coût minimum de \$2,150. Le tout devra être payé comptant par l'acquéreur.

PERMIS DE CONSTRUCTION APPROUVE PAR LE CONSEIL

L'inspecteur des bâtisses et chef

évaluateur M. Lionel Giroux, étant en convalescence, MM. les membres du Conseil décident d'approuver eu-mêmes les demandes de permis de construction. M. l'échevin Jean-Claude Jojoïn vote contre cette résolution puis-que cette restriction peut ralentir ou retarder la construction dans la ville de Boucherville et nuire aux ouvriers attachés à ce travail.

Saint-Hubert défait Boucherville

Une centaine de spectateurs ont bravé la pluie et le froid, dimanche dernier, pour assister à la deuxième joute locale de football. Même si nos Sabres ont essuyé un revers de 26-6, ils ont offert une assez belle performance s'étant vus refuser deux touchés dont un au tout début de la joute.

Un seul majeur fut donc accepté par les officiels lorsque le quart François Angers a complété une passe d'environ 35 verges à Richard Hector. Du côté de St-Hubert, le quart-arrière a démon-

tré une grande précision. En fait, il a complété presque toutes ses passes dont trois bonnes pour un touché.

En résumé, les deux équipes ont offert un spectacle de haut calibre et il ne pourra en être autrement dimanche prochain, le 27, alors que les puissants Frontenac de Farnham seront les visiteurs au Centre Civique à 2 h. p.m.

LIGUE DE FOOTBALL DE LA RIVE-SUD CLASSEMENT

Farnham	8
Boucherville	8
Saint-Hubert	4
Saint-Hyacinthe	0

Exposition

JACQUES-CARTIER. — Les 26 et 27 août 1967, de 1 heure p.m. à 9 heures p.m., aura lieu, dans le local du Chalet Carillon, une exposition de peinture, sculpture et tissage.

Les participants sont les élèves du cours donné l'an dernier par le Service des Loisirs et des Parcs de Cité de Jacques-Cartier ainsi que les membres du Cercle d'Economie Domestique de Saint-Jean-Vianney.

Les inscriptions au prochain cours seront prises lors de cette exposition.

Toute la population est invitée à voir cette exposition, à admirer les œuvres des artistes de chez nous.

(Communiqué du Service des Loisirs et des Parcs).

LOISIRS

FOOTBALL — La prochaine saison de Football débutera bientôt et tous les garçons âgés de 6 à 17 ans sont invités à s'inscrire le plus tôt possible au Bureau de la Récréation, 345 rue L'Espérance.

Toutes les personnes qui seraient intéressées à s'inscrire comme instructeurs ou gérants et même comme arbitre, sont aussi priées de communiquer leurs noms au même service, à la même adresse.

PRET ET BOURSE

Pour les parents d'étudiants nous vous rappelons que le Bill 2 donne une orientation nouvelle à l'aide aux étudiants. D'après cette orientation nouvelle, l'étudiant a recours à des prêts pour

assurer le financement d'une partie de ses besoins.

Les emprunts sont effectués par les étudiants auprès des banques et caisses populaires et le gouvernement du Québec paie les intérêts sur les prêts consentis aux étudiants durant la période où ceux-ci demeurent aux études et pendant les sept premiers mois suivant la fin de leurs études.

Un étudiant de niveau pré-universitaire et professionnel peut obtenir un maximum de \$1,500, soit \$500 en prêt et \$1,000 en bourse. Un étudiant universitaire de 1ère, 2e et 3e année pourra obtenir \$1,800 soit \$700 en prêt et \$1,100 en bourse, et un étudiant universitaire de 4e et 5e année et plus pourra obtenir le maximum possible, soit \$2,200: \$800 en prêt et \$1,200 en bourse.

OFFRE D'EMPLOI CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRE DEMANDES

Age: 35 à 55 ans

Bilingue — Bonne apparence — Expérience de 10 années de chauffeur
Bon salaire — Assurance-groupe — Bonus

S'adresser à:

M. GASTON BOULE

555 boul. Guimond

Cité de Jacques-Cartier Tél. 679-2720



VILLE DE BOUCHERVILLE

Mes taxes sont chères

A la suite de l'émission des comptes de taxes de la Ville, nous recevons un grand nombre d'appels téléphoniques afin de savoir pourquoi les taxes ont tant augmenté au cours de la dernière année. Les compagnies qui détiennent les prêts hypothécaires réclament entre \$15.00 et \$20.00 de plus par mois pour les taxes. Voici quelques explications concernant cette augmentation:

1. — Jusqu'en 1966, le compte de taxe d'eau était expédié directement au contribuable qui nous en faisait parvenir le paiement. En 1967, le compte de taxe d'eau a été inclus au compte de taxe foncière. Le créancier hypothécaire, en payant les taxes foncières, a également payé le compte d'eau et vidange, soit \$53.00. Ce montant divisé par 12 mois représente donc un surplus à vos versements mensuels de \$4.42;
2. — Tel que vous pourrez le constater sur le tableau ci-joint, le coût de la vie augmente sans cesse. La Ville, comme tous les citoyens, doit payer plus cher les produits qu'elle achète. Le personnel doit être payé en conséquence afin qu'il puisse vivre convenablement. Les citoyens demandent de nouveaux services. Ces coûts supplémentaires se traduisent par une augmentation de taxe. En 1967, le taux de la taxe foncière est passé de \$0.75 à \$0.85, soit une augmentation de \$0.10 le \$100.00 d'évaluation. L'évaluation moyenne de \$15,000.00, à \$0.10 représente une augmentation de \$15.00 par année ou une augmentation mensuelle de \$1.25;
3. — La différence que vous réclame votre créancier hypothécaire ne concerne pas la Ville. La Ville n'est pas seule à percevoir des taxes, mais elle n'est pas responsable des décisions des autres corps publics.

RESUME:

augmentation de la taxe foncière par mois	\$1.25
taxe d'eau et vidange par mois	\$4.42
	—
Versement mensuel supplémentaire	\$5.67

Si votre taxe d'eau et vidange n'était pas acquittée par votre créancier hypothécaire, vous auriez le même montant à verser à la Ville directement.

Indice du coût de la vie

(BUREAU FEDERAL DES STATISTIQUES)

1-1-61	129.2
62	130.7
63	133.0
64	135.4
65	138.7
66	143.9
6-67	148.8

La Ville, comme tous les citoyens, doit faire face à cette augmentation.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOUCHERVILLE

LE GRAND CONTRECOEUR... nouvelles et potins

PAR G. CHRÉTIEN

Nouvelle erronée... à fleur d'eau

La semaine dernière, un poste radiophonique de notre région transmettait sur ses ondes une nouvelle à l'effet que le Conseil de la paroisse s'est dit déçu de la façon dont la requête a été présentée de la Régie avant même qu'il en ait pris connaissance. Et le nouvelliste de continuer: Le Conseil se dissocie des allégations contenues dans cette requête!

Après informations de part et d'autre, nous avons appris que ce "Canard" venait d'un certain monsieur (sans doute intéressé à ce que Contrecoeur n'ait pas son filtre), qui n'habite même pas notre paroisse et qui se permet d'élaborer des choses sans fondement. Cette personne, naturellement, tient à l'anonymat.

Ces nouvelles sont entièrement basées sur de la rancune ou fausse propagande et même intérêt personnel. La "petite politique" commence à dégrader une certaine odeur autour de notre projet d'eau. Sans doute faudra-t-il désinfecter

et purifier l'air environnant qui tend à se vicier!

Une visite au poste en question, nous a appris que cette nouvelle ne venait pas de Contrecoeur, mais de source, semblait-il, sûre. A mon avis, c'était plutôt sûre... ette. J'ai pu constater à quel point notre maire, M. G. Tétreault, se dévouait à la cause du Grand Contrecoeur. Après avoir pris connaissance de cette boutade mensongère, il a immédiatement communiqué avec le poste en question et a demandé une contre-nouvelle à l'effet que nos deux municipalités attendent avec impatience le résultat de leur requête.

Contrecoeur veut son filtre, il l'aura. Et vous, monsieur qui cherchez à tuer l'harmonie qui règne actuellement chez-nous, lorsque vous serez avide de nouvelles, s.v.p., soyez assuré que celles-ci soient bien fondées.

Merci au poste qui a su être impartial et faire une mise au point.
G. CHRÉTIEN

Saviez-vous que ...

M. de la Perrière fut un des bien-faiteurs de l'oeuvre et fabrique de Contrecoeur. Le 11 juin 1782, il fit un contrat de concession à messire Martel, curé et, en 1788, une autre donation en faveur des paroissiens de Contrecoeur. C'est en reconnaissance de ces dons que les curés de Contrecoeur sont obligés de dire une basse messe chaque année, à perpétuité, recommandée au prône le dimanche précédent, pour François Boucher de la Perrière, de son épouse et toute sa famille.

x x x

A Contrecoeur, dit F. J. Audet, archiviste émérite, la beauté du site, l'excellence du terroir, le charme, la douceur et la tranquillité de l'existence, tout cela le peuple le sent et l'apprécie et le chroniqueur se doit de l'exprimer. La salubrité de l'air que l'on respire près du fleuve, large, ici, d'une lieue, contraste agréablement avec l'air empoisonné des grandes villes. Le va et vient continuel des nombreux navires océaniques et autres qui fréquentent le port de Montréal, jette un peu de diversité dans la monotonie de la vie quotidienne. Quelques vieilles maisons aux murs épais, aux étroites ouvertures, au seuil bas, construites du temps des Français, font encore apposition aux demeures plus modernes, plus élégantes mais non moins hospitalières.

x x x

Aucun autre homme politique canadien n'a joui d'autant de popularité que Louis-Joseph Papineau. Il était l'idole du peuple. Son nom est passé en proverbe. Un fluide magnétique semblait se dégager de sa personne: il attirait les foules et les faisait tressaillir sorti du peuple, il connaissait sa sensibilité, il en avait les instincts et la vision d'un idéaliste.

x x x

Après la chute de Québec, en septembre 1759, Contrecoeur vit son sol foulé par les troupes anglaises qui remontaient le fleuve sur les deux rives pour aller s'emparer de Montréal. Le général Murray s'y arrêta et le 7 octobre 1760, c'est-à-dire un mois après la capitulation de Montréal, il écrivait avec tant de bonheur les destinées de l'empire britannique.

x x x

Le poste de radio de Contrecoeur, l'un des plus perfectionnés du monde, fut construit sous la haute direction de M. Auguste Frigon, directeur-adjoint de Radio-Canada, et il a coûté \$278.000.

x x x

En 1919 M. Joseph Papin voulant établir son industrie sur les bases encore plus solides afin qu'elle survive de nombreuses années et qu'elle continue de se transmettre de père en fils, vendit son avoir à la compagnie Joseph Papin Limitée, composée de ses cinq fils et de lui-même.

x x x

M. Albert Charron père, fut maire du village de Contrecoeur de 1914 à 1917. Il était chevalier de Colomb et s'est dévoué aux oeuvres de la paroisse. Il s'occupa aussi de politique municipale, provinciale et fédérale, et dota son village d'une industrie qui fit vivre beaucoup de monde.

MIREILLE

Collecte: O.T.J.

Afin de tenir le grand public au courant de nos activités, voici en détail, le compte rendu de la "quête" de nos jeunes:

Rues Ste-Thérèse et Chabot \$7.25; L'Heureux (Lacroix) et Berthiaume \$2.85; Deslauriers et Ste-Famille \$19.11; Hurteau et Legendre (Lacroix) \$8.82; Papin \$5.82; Ste-Trinité centre, Lajeunesse et St-Antoine \$10.54; L'Heureux (St-Antoine), Legendre (St-Antoine) \$14.00; Ducharme, Charron, J. Hébert \$6.19; St-André, St-Jean, Lacroix, boul. Perreault \$8.15; Ste-Trinité (est) \$1.40; Ste-Trinité (ouest), Champlain, Viau \$8.90; anonyme \$7.77. Grand total \$100.80

Nos commerces ne sont pas inclus dans ce rapport. La semaine prochaine, il me fera plaisir de vous en donner les résultats.

Un retour de voyage de noces, inusité!

New York - Montréal. Un train de passagers filant vers l'événement de l'année: l'Expo 67, déraille vers les 4 h du matin à Saratoga! Telles sont les manchettes de nos quotidiens montréalais. Le rapide vient en collision avec un convoi de marchandises. Résultat: deux morts et plus de quarante blessés.

Un jeune couple de Contrecoeur M. et Mme Lionel Bousquet, mariés quelques jours auparavant, faisait partie des quelques deux cent voyageurs de ce rapide. Revenant de leur voyage de noces, notre jeune marié me donna ses impressions de cette tragédie.

Alors qu'ils étaient encore au lit, ils sentirent un genre de houlement de gauche à droite, et le train tombait sur le côté. Trois wagons de leur convoi venaient d'être accidentés. Chose curieuse, aucun bruit spécial ne fut entendu: seul le balancement du train leur fit réaliser qu'il se passait quelque chose d'anormal.

Quinze ambulances parvinrent en quelques minutes sur les lieux de l'accident. Effroyable, car à quelques pieds de là, il y avait un ravin qui aurait pu être néfaste pour le convoi entier. A peine revenu de cette frayeur, Lionel m'affirme que jamais plus, il aurait recours à la voie ferrée pour voyager! Notre jeune couple, heureusement, s'en tira sans trop de

mal, à part, naturellement, d'un choc nerveux. Et leur lune de miel se continue!



M. et Mme Lionel Bousquet, de Contrecoeur étaient parmi les voyageurs dont le train New-York-Montréal a déraillé.

Contrecoeur, coopérateur!

Contrecoeur, coopérateur! Voilà qu'on se pose la question. Mardi soir, le 15 août, des enfants de l'OTJ de Contrecoeur ont donné une soirée complète à piloter notre paroisse, afin d'amasser des fonds pour s'équiper "normalement": ceci dans le but de passer honnêtement leur vacances d'été. On ramassa la somme de \$100.80. C'est un détail! Que dis-je: c'est un beau détail. Et encore, c'est un beau détail à peser, alors que l'on s'attendait au double de ce montant.

Des parents ont retourné les enfants et avec quelle gentillesse! D'autres, pour se débarrasser d'eux, ont tout simplement foutu 2c dans le fond de la boîte. Une vraie risée quoi! Hé! les parents, qu'attendez-vous pour coopérer? Pourtant, le dimanche précédent, une annonce fut faite au prône en vous avisant que VOS enfants feraient du porte en porte. De plus, auparavant, on avait sollicité vos dons pour l'OTJ. Temps perdu! Vos enfants sont allés à vous... vain espoir. Que faudra-t-il faire? L'équipe a fait son possible, cet été afin d'occuper sainement vos jeunes: elle a travaillé une semaine complète à une programmation, laquelle permettait à l'enfant de développer un esprit imaginaire et créatif et cela certes pas pour son compte.

Il est à souligner que le boul. Deslauriers, lequel est composé de beaucoup de ces ETRANGERS, a atteint le plus haut montant, \$19.11. Hé! bien, je crois qu'il est temps de prendre conscience que ces gens qui arrivent à peine chez nous coopèrent énormément à la montée du Grand Contrecoeur; ce qui est fort encourageant.

Il est vrai que nos marchands n'ont pas encore tous été sollicités et nous souhaitons que cette collecte sera fructueuse.

M.-Reine BOISVERT
Monitrice en chef

CONTRECOEUR Nos policiers en pleine action!

Les gars de chez-nous, qui sont responsables du bon ordre de notre municipalité, font un travail magnifique! Ceux qui se réjouissaient du départ de notre "chef" sont déçus de voir à quel point nos policiers spéciaux travaillent fort. Plusieurs billets de contraventions et avertissements furent donnés. Avis aux intéressés. Contrecoeur tient à la tranquillité et à l'observation de ses règlements. Ses policiers ont ordre de sévir. Bravo les gars, votre travail porte fruit!

Remise officielle de la salle Donais

Le 27 août sera une journée mémorable pour les Loisirs de Contrecoeur. En effet, la municipalité du village remettra officiellement l'ex-salle Dollard, au comité des Loisirs.

La nouvelle salle Donais, a subi une transformation digne du Grand Contrecoeur. A cette occasion sous la présidence d'honneur de Monsieur le curé Legendre et de notre dévoué député provincial, M. Maurice Martel, les

Loisirs invitent tous les membres de nos deux conseils, ceux de la Commission scolaire et les présidents (es) de toutes nos organisations, à un buffet d'inauguration vers 5 h 30 p.m.

A 8 h. p.m., pour le grand public, une veillée de danse. Vous êtes invités à venir constater à quel point il fera bon désormais de participer au mouvement des Loisirs, qui, dans l'avenir, devront se surpasser dans leurs activités.

Des vacances de tout repos...

grâce au
crédit-voyage HFC

Pas de meilleure raison pour emprunter que des vacances bien méritées; et pour prendre de bonnes vacances, pas de meilleur moyen que le crédit-voyage HFC. Il vous permet de défrayer le coût: du transport, du logement, l'achat de vêtements, même d'une caméra et d'équipement de sport. Au retour, reposé et détendu, vous rembourserez commodément. Renseignez-vous dès maintenant sur le crédit-voyage HFC.



Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$ 3.12	\$ 3.75	\$ 4.58	\$ 6.12	\$ 9.46
300	9.35	11.25	13.74	18.35	28.37
550	17.17	20.83	25.93	32.86	51.24
750	23.63	28.75	35.74	44.13	69.21
1000	31.65	38.75	47.97	58.11	91.56
1600	51.72	61.25	75.36	91.36	138.24
2000	64.25	76.25	93.75	112.11	171.84
2200	70.36	83.75	102.12	122.11	185.28
2500	80.18	95.00	116.25	139.00	212.50

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts, aux taux réduits de groupe.

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

ST-JEAN

39, rue St-Jacques—Téléphone 347-7538

(au coin des rues St-Jacques et Champlain)

Demandez nos heures d'ouverture le soir

Destination Plaisir



Aujourd'hui...
c'est O'Keefe

Un bon été de la part de votre agent O'Keefe Jean Pepin



67-40F Un produit canadien vendu d'un océan à l'autre

En passant par Verchères

Le marcheur du Centenaire parmi nous

Plusieurs ont entendu parler et ont même vu passer ce jeune homme qui est en train de battre un nouveau record d'endurance.

Hang Gallant né à l'Île du Prince Edouard et résident de Victoria, B.C., depuis 4 ans est parti de cette ville le 6 février avec la volonté de parcourir à pied le Canada sur toute sa longueur en cette année mémorable; il doit se rendre jusqu'à St-Jean, Terre-Neuve.

Jeudi, le 17 août il était à Verchères s'informant à droite et à gauche du mode de vie; il dit avoir beaucoup aimé notre village, y avoir trouvé beaucoup de confort et de moyens de loisirs. Il a été enchanté de pouvoir se baigner à la piscine. Il n'a pour tout bagage qu'une tente, quelques vêtements, un bassin pour se laver là où il peut et quelques ustensiles pour se faire la cuisine. Le tout doit peser environ 50 livres et avec ça, il marche d'un pas aler-

te. Il est remarqué surtout par le drapeau du centenaire qui flotte au-dessus de sa tête. Il dit n'avoir pris qu'une fois un véhicule-moteur et ça s'imposait puisque c'était une ambulance qui l'a transporté des terrains de l'Expo à l'hôpital Victoria où il a séjourné quatre jours à cause de "l'herbe à la puce".

Paraît-il que c'est beaucoup moins fatiguant marcher au froid même s'il y a de la neige qu'à la chaleur car il dit avoir perdu 25 livres depuis le début du temps chaud.

M. Gallant désire remercier les québécois pour leur hospitalité et leur compréhension et en particulier M. et Mme Lucien St-Cerny de l'hôtel St-Cerny, de Verchères qui ont bien voulu le recevoir à leur table en ce jeudi 17 août.

Bon voyage et bon courage M.

SAINT-AMABLE

BAPTEMES

Josée, fille de Marcel Charbonneau et de Françoise Drapeau, Parrain et marraine, Louis-Marie Drapeau et Mariette Drapeau, oncle et tante.

Alain, fils d'Emile Dalpé et de Gisèle Boucher, Parrain et Marraine, Raoul Dariault fils et Marie-Anne Dalpé.

Robert-Martin, fils d'Edgar Aubé et de Thérèse Williams, Parrain et marraine; Robert Williams, oncle, et Marielle Jodoin, tante.

MARIAGE

Le 12 août ont convolé François Gemme, cultivateur, fils de Adélaïde S. Gemme et d'Adrienne Gemme, de cette paroisse et Claire McDuff, couturière, fille mineure d'Ubaldo McDuff et de Valérie Gemme. Félicitations et meilleurs voeux.

FIERTÉ NATIONALE

Nous avons grandement raison d'être fiers de nos origines fran-

çaises et québécoises. La France fut toujours un grand pays et si, au moment de notre conquête par l'Angleterre, la France nous a un peu laissés seuls, il ne faut pas en rejeter toute la faute sur celle-ci. Le peuple français faisait confiance à ses chefs et Marie-Thérèse d'Autriche avait demandé l'aide de la France contre la Prusse et l'Angleterre. En France, des gens comme Voltaire et la Pompadour, avaient discrédité la Nouvelle France, de sorte que le peuple français s'occupait surtout de faire la guerre en Europe sur deux fronts et oubliait les colonies, dont la Nouvelle France. De plus, en 1755, après la déportation des Acadiens par Lawrence, commandant d'Halifax, Boshawen, au nom des anglais, vola 300 vaisseaux à la France qui n'était pas encore en guerre avec l'Angleterre. C'était un bel honneur pour l'Angleterre qui ne pouvait honorer cela.

SAINTE-JULIE

DECES

Le 19 août a été inhumé en cette paroisse le corps de Roland Dalpé, époux de Gabrielle Lamoureux, décédé accidentellement le 14 du courant, âgé de 58 ans. M. le curé E. Goyette chanta le service, accompagné de M. le curé G. Martin, de St-Amable, devant une forte assistance de parents et d'amis.

Le défunt laisse dans le deuil, en plus de son épouse, 2 frères et leurs épouses, Marcellin (Antoinette Papineau) et Réal (Cécile Plante) et 3 sœurs et leurs époux, Mme vve Mathilde Campeau, Mme Raoul Jodoin (Cécile) et Mme Alexandre Lapointe (Antoinette), ses neveux Gilles et Francine Belcourt, et plusieurs autres parents et amis.

Le 19 août a été inhumée en cette paroisse le corps de Louis-Joseph Blain, époux de Graziella Rousseau, de Montréal, décédé après une longue maladie, le 16 du courant, âgé de 63 ans.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, un fils, François, et 3 filles, Mme Jean Ethier (Yolande), Mme Jean-Paul Bolduc (Suzanne) et Ginette, 5 frères, Maurice, André, Yves, Marcel et Robert Blain, et 2 sœurs, Mme Armand Bernard (Liliane) et Mme Antonio Gauthier (Simone).

A ces familles éprouvées, nous offrons nos sincères sympathies. **ROSAIRE PERPETUEL AU CAP** Mercredi le 30 août, l'autobus partira du presbytère à 6 h a.m. pour passer par le pont-tunnel Hyppolite-Lafontaine et se rendre au Cap pour 9 h. Ceux qui veulent venir en auto sont les bienvenus.

A LAPRAIRIE

Pour le titre de "Mlle Régates" 67

Le concours de "Mlle Régates" 67 suscite un vif intérêt puisque les quatre candidates: Mlles Andrée Demers, de Laprairie; Micheline Ouellette, de Ste-Catherine; Diane Jubinville, de St-Constant et Monique Joly, de Notre-Dame et Brossard sont toutes dans la course et personne ne peut prédire avant l'heure fatale, soit vendredi soir à 11 h., le 2 septembre, laquelle sortira vainqueur.

LES PERES JESUITES EN ROUTE POUR LAPRAIRIE

Le commodore Maurice Favreau avait également laissé entendre que les Pères Jésuites avaient quitté Kingston au Nouveau-Brunswick samedi dernier pour se diri-

ger vers Laprairie soit une randonnée de 600 milles en canot d'écorce.

Une réception leur sera accordée par les autorités municipales et les corps publics de Laprairie à leur arrivée sur le quai nautique le 2 septembre entre 2 h. et 3 h. p.m. Les Jésuites participeront au défilé Tricentenaire et chanteront une messe en plein air sur le site du vieux fort, soit le Carré de La Mennaie, dimanche matin à 10 h. 30 le 3 septembre, jour des régates. Le costume d'époque sera en vogue lors de ces manifestations du Tricentenaire et des régates.

On prévoit des foules record à Laprairie pour la tenue de ces fêtes du Tricentenaire.

A LAPRAIRIE

Les édiles font leur part

● Pour l'organisation des régates 1967

Gallant car votre enthousiasme est beau à voir.

Alors, les jeunes, tirez de cette petite entrevue, un peu de ce courage et sachez qu'avec de l'espoir et de la fermeté on peut aller loin.

LE CLUB DE L'AMITIE VISITE

Mercredi le 30 août le Club de l'Amitié de Verchères sera l'invité du club 3 fois 20 de Saint-Jean au Mont St-Grégoire. Le transport sera assuré par l'Autobus Roy Enr. à un coût minime. Le départ aura lieu du garage Roy à 2 h. 30 p.m. et retour en fin de soirée. Au programme, il y aura épluchette de blé d'Inde, café servi etc. Un orchestre égayera cette soirée. On suggère aux couples, car les dames sont aussi les bienvenues, de s'apporter une légère collation. Pour plus de renseignements, bien vouloir s'adresser à M. Joseph Fontaine, qui se fera un plaisir de vous réserver vos places. Tous les couples sont les bienvenus.

Les membres du Conseil de Ville de Laprairie réunis en assemblée ces jours derniers, ont décidé d'accorder un octroi de \$1,500 à \$2,000 afin que les régates de Laprairie soient un événement qui demeurera mémorable dans l'esprit des résidents de cette ville et des nombreux visiteurs qui voudront certainement prendre part aux différentes manifestations prévues. L'argent accordé servira à aménager un terrain, d'un char allégorique et pour défrayer une partie des dépenses du feu d'artifice.

cidé à l'unanimité d'adopter une résolution pour faire disparaître certains kiosques d'informations qui sont exploités dans la ville. Seulement deux kiosques avec permis pourront poursuivre leurs activités. Les personnes intéressées devront dorénavant se soumettre à ce règlement.

IL Y A TROP DE KIOSQUES

Les édiles municipaux ont dé-

Euclide Martin, M. Léonard Martin, M. et Mme Lionel Martin; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Madame Raoul Gatien; M. et Mme Omer Poirier, tous de Laprairie; Mme Médéric Demers, de Delson; Mme Raoul Laferrrière; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu le 25 juillet en l'église du Christ-Roi. Précédé d'un landau de fleurs et accompagné de nombreux parents et amis. Le service fut chanté par M. le curé Germain Legendre. La quête fut faite par ses gendres MM. Georges Plourde et Gaston Rémillard. L'inhumation se fit au cimetière de Laprairie.

Nos sincères condoléances à la famille.

MERCIEMENTS

L'épouse et les enfants de M. Albéric Martin remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes ou fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

LAPRAIRIE

FEU M. A. MARTIN

Le 21 juillet 1967, M. Albéric Martin, époux de Jeanne Gatien, est décédé à l'hôpital de St-Jean à l'âge de 68 ans.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles et gendres: M. et Mme Georges Plourde (Jeanne); Mlle Madeleine Martin, de Laprairie; M. et Mme Gaston Rémillard (Noëlla), de Verdun; M. et Mme Albert Boudreau (Ginette), de Saint-Jean ainsi que cinq petits-enfants: Huguette et Lucille Plourde, François Rémillard, Julie et Jean-Claude Boudreau; ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Georges Boyer (Laurianna); Mme A. Lalumière (Simone); M. et Mme B. Bisailon (Laurencia); ses frères et belles-sœurs: M. et Mme

A ce moment-là... ayez recours à Niagara!



Il faut repeindre la maison, tapisser les murs et faire rembourrer le divan du salon... mais Jean et Lise sont à court d'argent. La solution est simple: un prêt Niagara. Jean est donc allé voir le gérant de la succursale Niagara de sa localité. Celui-ci lui a remis rapidement l'argent nécessaire et a établi un mode de remboursement facile, en fonction du revenu de Jean. Imaginez la joie de Lise lorsque Jean est arrivé à la maison avec l'argent qu'il fallait pour redécorer la maison.

Quand vous avez besoin d'argent, pour toute raison valable, vous recevez toujours un service rapide et courtois aux 300 succursales Niagara.

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

Membre du Groupe de compagnies (IAC)



André Fortin Automobile Enr'g.



VENDEUR AUTORISÉ

AUSTIN — M.G. — HEALEY

VOUS AVEZ UN PRODUIT SIGNE BMC
NOUS AVONS TOUTES LES PIÈCES D'ORIGINE
EN MAGASIN.

VENTE — PIÈCES — RÉPARATION

TÉL. 346-6263

332, RUE ST-JACQUES

SAINT-JEAN, QUÉ.

ESSAYEZ LA AUSTIN 1100



AUTOMATIQUE

Touche-à-tout sur la Rive-Sud

Rive-Sud, Rive-Sud quand tu nous tiens . . .

Comme elle est tentante notre région, si tentante que tous veulent s'en occuper. Les gouvernements municipaux ne veulent pas lâcher le morceau, tandis que l'administration Drapeau-Saulnier du Grand Montréal voudrait se l'approprier. Une chose est certaine: notre région se développe dans l'anarchie, sans aucune planification. La Commission Lemay n'a pas su convaincre les intéressés de la nécessité de la formation de quatre grandes villes sur la Rive-Sud. Peut-être aurait-elle mieux réussi si elle avait préconisé la formation d'une seule grande ville, concurrente du grand Montréal. Après tout, l'émulation est toujours saine même si l'on se sent un nain à côté d'un géant. Que sera la Rive-Sud de l'an 2000? A moins de décider. Resterons-nous de petites villes se développant à la "va comme je te pousse", se nuisant les unes les autres, ou aurons-nous l'intelligence d'unir nos forces pour mieux nous aider? Qui sait, tout ça finira peut-être par un référendum où la population aura à se prononcer pour ou contre la formation d'une seule grande ville.

Vox populi, vox Dei.

Notre clochemerle canadien

Clochemerle... pardon Brossard est le théâtre d'une guerre des kiosques d'information qui se poursuit depuis quelques semaines. Si l'on a un bon moral, on en rit. Autrement on pourrait en pleurer tellement cette guerre est idiote. Plutôt que de s'entendre, on préfère "s'enquiquiner" les uns les autres. Jusqu'au chef de police de cette municipalité qui a voulu s'y mettre le nez; malheureusement il s'est trompé de côté en se mettant au service du kiosque "provincial". Aussi les autorités municipales se sont-elles empressées de le congédier. Nos touristes doivent bien rire devant tant d'ardeur à sarracher les dollars américains, s'ils lisent nos journaux bien sûr...

A Saint-Lambert

L'Hôtel de Ville de Saint-Lambert est sur le point de faire peau neuve. L'édifice actuel étant devenu trop exigu, il sera agrandi. Une annexe de 7.300 pieds carrés sera construite. On prévoit que la construction débutera vers le début de septembre. Les modifications apportées à l'Hôtel de Ville actuel permettront de centraliser tous les services municipaux. C'est ainsi que la force constabulaire de Saint-Lambert qui devait opérer depuis quelque temps dans les locaux inadéquats, sera logée dans l'Hôtel de Ville même. Les employés municipaux n'ont pas fini d'entendre des coups de marteaux mais après... quel confort...

Pour faire fuir les touristes

L'Affaire du Camping comme on l'appelle chez nous nous fait une fâcheuse réputation à l'étranger. Plusieurs terrains de camping ont été fermés brusquement, chassant des centaines de campeurs qui pourtant avaient déjà payé la location de leur terrain. Les bonnes manières sont passées de mode chez nous. Soit dit entre nous, il nous semble que les autorités auraient pu tourner les "coins un peu plus ronds". Plutôt que de fermer brutalement les terrains de camping insalubres, on aurait pu en interdire l'accès (ce qui aurait dû être fait d'ailleurs depuis longtemps), tout en laissant aux campeurs en place quelques jours pour se réorganiser. Des incidents de ce genre qui surprennent désagréablement les touristes sans leur laisser aucun recours donnent mauvaise réputation à l'étranger. Il est à espérer que les prochaines années verront l'amélioration de l'industrie touristique dans notre belle province. Nos récoltes seront-elles meilleures que ce que nous avons semé cette année?

Il est permis d'en douter.

L'escalade du mont Québec

Claude Lavallée, citoyen de Saint-Bruno a réussi avec succès l'escalade du mont Québec. C'est le 15 juillet à 11 heures p.m., que l'équipe de Claude Lavallée, composée de quatre membres atteignit le sommet du mont Québec. Cette escalade se situait dans le cadre des célébrations du centenaire du Canada. En effet, on avait organisé l'escalade de treize pics qui formaient la chaîne du Centenaire au Yukon. Chacun des pics portait le nom d'une des provinces du Canada ou d'une partie du territoire canadien. Les citoyens de Saint-Bruno peuvent ressentir une fierté légitime à l'annonce de cette nouvelle. Les armoiries de Saint-Bruno ont flotté au sommet du mont Québec en compagnie du drapeau du Québec et du drapeau du centenaire. Bravo M. Lavallée!

Championnat canadien aux régates de Laprairie

- Couronnement
- Défilé grandiose
- Les as du hors-bord canadiens et américains en lice

LAPRAIRIE — C'est officiel depuis jeudi dernier lors de la Conférence de presse tenue dans les locaux de la brasserie Molson à Montréal, le commodore du club Maurice Favreau a déclaré aux membres de la presse écrite et

parlée que Laprairie sera le site des grands championnats canadiens le 3 septembre prochain à l'occasion des régates du Tricentenaire.

Cette nouvelle a pris les journalistes par surprise car on ne

croit pas que des compétitions de si grande envergure pouvaient être présentées sur le Bassin de Laprairie.

Les championnats canadiens seront sanctionnés par la Canadian Boating Federation et l'American Power Boat Association et mettra en lice les meilleurs as canadiens et américains. On mentionne entre autres André Hébert de Pointe Claire qui a terminé premier lors des compétitions de New York au début de ce mois.

UN DÉFILE DE CHARS ALLEGORIQUES ET SEPT CORPS DE MAJORETTES

Une autre bonne nouvelle a été communiquée à la presse lors de cette conférence de nouvelles alors que Maurice Favreau a confirmé ce qui était un rumeur auparavant, à l'effet que des chars allégoriques parcourront les principales artères de la ville de Laprairie, escortés de corps de clairons et de majorettes réputés. On mentionne entre autres, les Amazones de Saint-Jean, le Notre-Dame des Neiges de Montréal, No 1 du Canada, les Plumes d'Or de St-Constant, les Sentinelles de Jacques-Cartier, le Notre-Dame du Sacré-Coeur de la Rive-Sud et non les moindres "Les Canadiennes" de Montréal, de Claude Leclerc. Les Demoiselles de Laprairie feront également leur première présence en public.



La draft à Labatt...

du baril
à la bouteille
sans perdre
une goutte
de saveur!



Le village du Haut-Canada témoin de l'époque de la Confédération



Pour les Canadiens qui s'évertuent à songer par quel moyen ils pourraient participer au Centenaire de la Confédération ou du moins faire un geste qui leur permettrait de revivre un peu cette époque, le Village du Haut-Canada leur offre le décor réel et l'ambiance appropriée.

Le Village du Haut-Canada,

mieux connu sous le vocable de "Upper Canada Village", demeure une encyclopédie vivante sur ce sujet, un témoignage des temps difficiles vécus par nos ancêtres et avant tout un hommage cordial de reconnaissance pour tout ce qu'ils ont réalisé de peines et misère.

Films à la TV...

(suite de la page 30)

DIMANCHE 27 AOUT

9 heures a.m.:

"LE FLAMBEAU DE LA LIBERTE" (5)

E.U. 1940. Western de J. Conway avec Victor MacLaglen et Virginia Bruce. — Des colons américains luttent contre des aventuriers constructeurs de chemins de fer. — Film mouvementé. Bonne réalisation. — Violentes. (a)

LUNDI 28 AOUT

11 heures 35:

"RESURRECTION" (4)

All. 1958. Drame de R. Hansen avec Myriam Bru et Horst Buchholz. — Se sentant responsable de la déchéance d'une jeune servante, un prince cherche à réparer sa faute. — Captivant. Fidélité au roman de Tolstoï. Interprètes émouvants. — Thème chrétien.

MARDI 29 AOUT

11 heures 35:

"LE PAIN DES JULES" (5)

Fr. 1959. Comédie de mœurs de J. Séverac avec Christian Méry et Bella Darvi. — Un perceur de coffres trouve la mort dans un cambriolage. — Ton de parodie. Bavard et lourd. Interprétation pittoresque. — Milieu peu reluisant. Propos lestes.

MERCREDI 30 AOUT

8 heures:

"JE VEUX VIVRE"

Voir canal 2, mercredi 30 août, 8 heures.

Terminé depuis peu, ce musée d'histoire est situé près de Napanee, dans la province d'Ontario. Il consiste en la reconstitution fidèle et typique d'un village de pionniers, un ensemble de plus de quarante immeubles datant d'époque passée et possédant encore tous leurs meubles et mobilier.

Le Village demeure avant tout un monument à la bravoure des combattants de la bataille de la

Ferme Chrysler, en 1813, site aujourd'hui submergé par les eaux du Saint-Laurent.

Il faut y voir les maisons modestes et princières, les églises, les auberges, les granges, les écoles, la meunerie, le cimetière et les innombrables pièces d'artisanat qui témoignent du genre de vie à cette époque de la colonisation du Canada.



En outre, l'emplacement admirablement bien aménagé offre aux visiteurs de nombreuses facilités, telles: un excellent restaurant, un casse-croûte, possibilité de pratiquer l'équitation et enfin soulignons qu'on peut même y accéder par la voie des eaux, puisqu'on y trouve une "marina" des plus complètes.

Qu'il fait bon de temps à autre revivre dans ces cadres, si chers à nos ancêtres. Avouons tout de

même que si nous ne portons pas toujours le respect que nous devons aux traditions, elles ne cessent de nous intriguer; un coin de notre coeur en est hanté.

Aussi, ne serait-il pas une excellente idée de visiter ce Village, en cette année du Centenaire? Vous y passerez de très heureux moments et cette visite vous permettra de louer la vie facile de nos jours et d'apprécier la tâche ardue des colonisateurs.



11 heures 35:

"LES ROIS DE LA FLOTTE" (5)

Fr. 1938. Comédie burlesque de R. Pujol avec Tichadel et Rousseau. — Deux amis qui se cherchent une situation sont entraînés dans une aventure invraisemblable. — Grosse plaisanterie de peu d'intérêt. — Divertissement honnête. (a)

JEUDI 31 AOUT

11 heures 35:

"LA VENGEANCE DU CORSAIRE" (4)

It. 1951. Film de cape et d'épée de P. Zeglio avec J.-Pierre Aumont et Maria Montez. — Les aventures d'un comte qui se fait

corsaire pour venger son père. — Agréable et divertissant. Satire et humour. Gags bien choisis. — Scènes délicates dans un contexte fantaisiste.

Confiez-nous vos travaux d'impression

A votre service pour TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu LIMITEE
100 Bouthillier Tél. 347-7529

Unité Sanitaire

— SEMAINE DU 28 AOUT —

LUNDI LE 28

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Radiographies pulmonaires.

Saint-Sébastien: de 2 à 3 h. p.m.: puériculture, immunisation et vaccination.

MARDI, LE 29

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Carte de santé.

MERCREDI LE 30

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Radiographies pulmonaires.

JEUDI LE 31

Notre-Dame de Lourdes: de 2 à 3 h. p.m.: puériculture, anticipée à cause de la Fête du Travail du lundi 4 septembre. Immunisation et vaccination.

QUE PEUT FAIRE LA *bei* POUR VOUS

Un de nos représentants

M. ROBERT CHEVRIER

sera à

l'hôtel New-Windsor, Saint-Jean

le jeudi, 7 septembre 1967

Dans cette région et à travers le Canada plusieurs personnes ainsi que des entreprises engagées dans divers genres d'opérations, y compris:

Agriculture • Tourisme et Services de divertissements • Construction • Services professionnels • Transport • Commerces de gros et de détail • Fabrication

ont obtenu des prêts de la BEI pour l'acquisition de terrains, d'immeubles, de machinerie ou encore pour améliorer leurs fonds de roulement, lancer une nouvelle affaire ou pour d'autres fins. Si vous croyez que la BEI peut vous être utile, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre représentant en téléphonant à: Hotel New Windsor, Saint-Jean

346-4419

ou en écrivant à l'avance à la

bei **BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE**

901, carré Victoria, MONTREAL

Tél. 866-2701

En Guadeloupe *inoubliables* VACANCES

sous un SOLEIL RADIEUX

ATMOSPHERE FRANÇAISE ANTILLAISE



Une table... des vins!!!

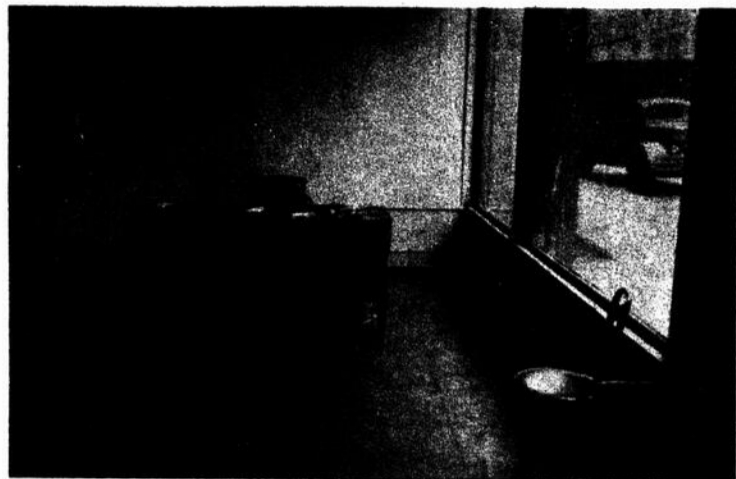
Un hôtel de classe sur une magnifique plage de sable fin

Hôtel "Les Alizés"

128 chambres climatisées

LE MOULE
GUADELOUPE
ANTILLES FRANÇAISES

achetez Libez
marabout
10 millions de lecteurs



Ce n'est pas dans le film mais au moins j'ai une chaise et "l'absence totale de prétention"...

J. B.

CUBA ASSIS: Les Douze Chaises

de Thomas Gutierrez Alea, à l'Elysée •

Cela s'appelle rendre compte d'un film qu'on n'aura sans doute pas l'occasion de revoir. Du moins je crois. D'abord parce qu'il s'agit d'une oeuvre présentée dans le cadre de la semaine du cinéma cubain à l'Elysée et puis... et puis les distributeurs n'y seront pas intéressés, je parierais fort, et ils ne sont pas à blâmer là-dessus. Le scénario consiste dans le développement pas toujours très heureux d'une course aux chaises. Avant de mourir, une bourgeoise grasse, parasite de l'ancien régime, cache ses bijoux dans l'une de ses douze chaises style victorien (cette première partie est faite de dessins animés); on la retrouve sur son lit

de mort où elle confie son secret d'abord au curé puis à son beau-fils. Mais les chaises ont déjà été saisies par la révolution. Le curé par en chasse de son côté, le beau-fils et un ancien serviteur du leur. Cela nous vaut quelques bonnes scènes: le curé toujours sur une fausse piste qui réussit à convaincre une bonne dame de lui prêter son mobilier pour une représentation de la Dernière Cène et la discussion qui suit, à savoir si Judas doit être debout ou assis, la fille qui s'évente avec une photo d'Eisenhower. **Don Quichotte** distribué dans les rues par un vendeur de journaux, une vieille dame indigne qui parcourt le **Capital**, un aparté bienvenu

Arts et Lettres

sur les activités d'une prostituée après le bouleversement, la conspiration bavarde et inutile. La dernière chaise se trouve au syndicat de je ne sais trop quoi. Le serviteur et le beau-fils cambriolent le local, volent la chaise, l'éventrent comme toutes les autres, n'y trouvent rien. Ils apprennent le lendemain matin qu'un ouvrier a découvert accidentellement les pierres et qu'elles ont servi la cause de la révolution. Le beau-fils s'enfuit et le serviteur, revenu à de meilleurs sentiments et toujours on ne peut plus récupérable, ainsi que le film, s'est évertué à ne pas nous le faire oublier, se met à jouer au base-ball avec ses camarades ouvriers. Vous voyez ça d'ici ?

Le base-ball est un sport américain. Comme construction, ça donne quelque chose de fort décousu. Il y a l'anti-américanisme flagrant et les coups d'épingle à l'Eglise, il y a les bouts documentaires, il y a qu'on ne prend même pas conscience du fait que les slogans du nouveau régime sont aussi bêtes que ceux de l'ancien, v.g. la chanson dans le camion, il y a la haine des bourgeois, la parodie des films de gangsters, il y a le préchi-précha, il y a la naïveté, il y a la sympathie. Malgré tous ses défauts, le film de Tomas G. Alea acquiert toute notre sympathie et je crois que la grande raison à cela, c'est l'absence totale de prétention. **Les Douze Chaises** s'avèrent du cinéma jeune, du cinéma adolescent, du cinéma fort sain. Cela, même si les coups d'encensoir et les coups de hache sont donnés là où l'exige l'Etat. On croit avec tellement de conviction que la réponse au déséquilibre social est enfin trouvée, on y croit en même temps avec si peu d'affectation que le spectateur accepte volontiers la limite sans le dire pour savourer sans détours la candeur révolutionnaire toute nue.

Jean-Marie Poupart

à prix populaires
marabout
en vente partout



J'ai le temps d'attendre

Pourquoi me retourner?
J'ai le temps encor,
J'ai le temps d'attendre
Que le goût me vienne.

Voyez mes joues, mes yeux
Regardez mes mains,
Je ne suis pas vicieux
Je ne suis pas rien.

Si je voulais, tenez,
Je recommencerais.
Vous n'auriez qu'à m'aider
Du geste et de la voix

Je me retournerais...
Mais j'ai la peur encor,
Mais j'ai la peur d'entendre
Vos voix comme la mienne.

J. B.

“PLEE PLI PLI,
nos voisins
humanoïdes,
ne comptez pas
vos tours
on n'est pas sorteux...”

Pour les professeurs de littérature qui désirent se reposer de Voltaire, de Sartre et de Robbe-Grillet,

Pour les étudiants qui veulent se reposer de Voltaire, de Sartre, de Robbe-Grillet ainsi que de leurs professeurs,

Pour Sartre et Robbe-Grillet qui croient à bien d'autres choses incroyables,

Pour tous ceux de la galaxie qui savent lire, (*)

Robert Laffont vient tout juste de publier un livre de Frank Edwards dans sa collection "Les Soucoupes volantes, affaire sérieuse".

En fait, le titre n'est pas de l'auteur lui-même mais bien de l'inspecteur général de l'armée de l'air des USA. Quant à l'auteur nous pouvons toujours croire

re que c'est un "illuminé", mais c'est un "illuminé" qui est souvent appelé en consultation par le gouvernement américain et la direction des forces armées.

Et puis aussi bien vous mettre en garde, si vous commencez à traiter toutes ces personnes diaboliques, vous aurez à le faire pour plusieurs autres qui ne sont pas toujours des paysans illettrés.

En effet, la deuxième caractéristique de ce volume je trouve la première tantôt est certes le sérieux et la compétence de ceux qui parlent.

Le général MacArthur, de nombreux pilotes de ligne, spécialistes de fusées de tous les pays sauf chez les Zoulous et les Oua-ti — Z'en ont vu mais Z'en ont pas, techniciens de radar, astronomes de profession et cosmonautes... ils y croient. Plus

les soucoupes volantes affaire sérieuse

sieurs ont des preuves. Tous hésitent et préfèrent attendre parce que... c'est peut-être "préférable".

Pendant ce temps on en rit parce que si c'était vrai nous aurions peur. Pourquoi. On n'a jamais songé, comme l'a dit un jour le général MacArthur, que "la rencontre d'êtres intelligents venus d'un autre point de l'univers VA ETRE la plus grande aventure de l'homme".

Ceci est tellement vrai que la plupart d'entre nous acceptons de croire et d'oublier les mensonges les plus évidents qui veulent nous rassurer.

Un exemple
Dans la nuit du 2 au 3 août 1965, des DIZAINES DE MILLIERS d'américains virent des objets volants non identifiés (OVNI) qui allaient et venaient en forma-

tions dans le ciel. Ces "objets" pouvaient s'immobiliser complètement et virer à angle droit...

Dès le lendemain, les journaux passèrent un communiqué disant que tout ceci n'était rien d'autre que des étoiles d'une constellation. C'était, disait-on, la constellation Orion. On était pressé de rassurer les gens; on joua de malchance.

Les ASTRONOMES PROFESSIONNELS s'excusèrent, "tousse- rent un peu" avant d'affirmer qu'"au moment où ces lumières apparaissaient, la constellation Orion N'ETAIT VISIBLE QUE DE L'AUTRE COTE DE LA TERRE", avec l'air de vouloir dire qu'il y avait des limites aux explications ridicules.

Ce n'est qu'un exemple et le livre en est coulé. Fort habilement d'ailleurs! Les cas les plus importants et les témoignages les plus dignes de foi se succèdent selon un "rythme piège". Une fois la lecture commencée, il est impossible de l'abandonner à moins d'être distrait par une soucoupe volante ou un "petit bonhomme vert".

Les opinions émises sont presque uniquement celles d'experts et de gens supérieurement intelligents, tandis que l'auteur a l'habileté d'ironiser finement l'attitude dépassée de ceux qui cachent la vérité.

Ceux qui cachent la vérité dans les rapports "officiels" n'en rédigent pas moins d'autres rapports dont certains échappent au "confidentiel". Je suis depuis long temps convaincu que les soucoupes volantes sont des engins interplanétaires.

Directeur-adjoint du S.R.P. à la NASA, "L'armée de l'air exerce une surveillance permanente de de l'atmosphère près de la terre pour y rechercher des objets volants non identifiés".

Secrétaire de l'armée de l'air, "Les soucoupes volantes existent et le peuple qui les possède est un peuple d'humains partis de la terre..."

(Hors du livre) Albert Einstein (vers la fin de sa vie).

A mon avis, le grand mérite de cette recherche est de remettre les choses en place.

Non seulement il révèle des faits véridiques et prouvés qui furent trop longtemps cachés, mais ils enlèvent la crainte de l'homme des cavernes qui dort en nous.

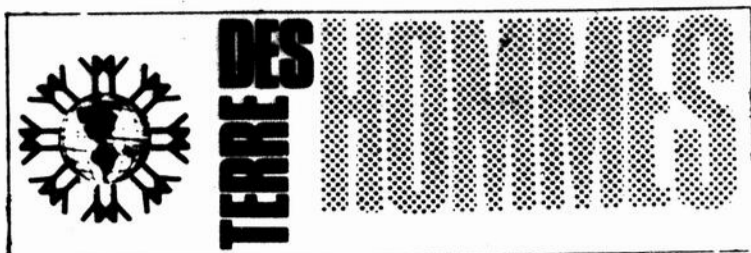
En effet, si ces "objets volants non identifiés" ne sont QUE des engins interplanétaires comme ceux que NOUS envoyons autour de Mars ou sur la lune, le phénomène n'a rien d'effrayant. Au contraire, j'ai hâte de faire connaissance puisqu'"ils" semblent pacifiques...

Peut-être pourrions-nous mieux vivre?

Combien de choses pourrions-nous apprendre?

Au contraire, si, comme on persiste à vouloir le croire, ces "objets" sont partie d'un "mystère" qui nous observe et rôde autour des choses et des êtres, je ne trouve pas cela très rassurant. Mais je n'y crois pas à ce "mystère volant" et préfère de beaucoup inviter mes voisins humanoïdes "Plee pli pli, comptez pas vos tours, on n'est pas sorteux".

J. Boulterice



Succès du cirque marin Alcan

A LA RONDE ●

Un des moments les plus agréables (et les plus profitables) de l'Expo est, sans contredit, la demi-heure que vous passerez (de préférence en compagnie de vos enfants) au Cirque Marin Alcan de

ont, en outre, appris à harmoniser leurs voix pour former un chœur de chant pour le moins inusité... C'est ainsi qu'ils nous ont interprété un "Frère Jacques" à peine cacophonique.



La Ronde. Ce spectacle, mettant en vedette cinq dauphins enjoués, a la double vertu d'être à la fois fort amusant et extrêmement instructif.

Imaginez cinq dauphins terriblement espiègles qui se prêtent à toutes sortes de cabrioles, depuis le trapèze jusqu'au cerceau, en passant par le chant et la danse à gogo. Le numéro-vedette est indubitablement celui du dauphin femelle qu'on appelle affectueusement "Maman". Malgré ses 300 lbs, elle réussit un spectaculaire saut en hauteur de 18 pieds au-dessus de l'eau. "Bébé", le benjamin et forcément le plus petit (150 lbs) sort courageusement de l'eau et vient se trémousser "sur le plancher des vaches". Son but est de mendier un beau petit hareng bien frais avec lequel son dresseur l'aguiche. Et "Bébé", par ses contorsions, fait bien comprendre à son auditoire qu'il serait prêt à faire des basses pour se mériter cette récompense. Quant à "Musette" et "Colette", elles jouent au soccer comme des professionnelles et sautent dans les cerceaux aussi allègrement que des caniches savants. "Pierrot", pour sa part, fait du trapèze et, conscient de sa valeur artistique, s'applaudit vigoureusement. Nos cinq clowns

L'animal hydro-dynamique parfait

Au cours des sept prochaines années, les dauphins reçus à Montréal pour l'Expo pourront doubler leur poids qui est présentement entre 150 et 300 lbs. Ils vivront probablement jusqu'à l'âge de 35-40 ans et chacun d'eux consomme 20 lbs de harengs et d'éperlans par jour.

Apparentés à la balaine, les dauphins sont des mammifères. Ils se distinguent de leur proche parent, le marsouin, par leur bec plus allongé et leurs dents de forme conique. Comme tous les mammifères, le dauphin respire de l'air et a le sang chaud. S'il peut rester aussi longtemps submergé, c'est grâce aux particularités uniques de son système respiratoire. Le dauphin peut nager à une vitesse de 35 milles à l'heure. Les caractéristiques de sa peau en font l'animal hydro-dynamique parfait.

Presque humains

Ce n'est qu'après une longue période de fréquentations que les dauphins s'accouplent dans l'eau. La gestation dure douze mois et le rejeton à sa naissance pèsera de 20 à 25 lbs et mesurera environ 3 pieds de longueur. La mère allaitera son petit pendant près de 18 mois, période au cours de laquelle elle se tiendra sans cesse auprès de lui.

Si elle devait le quitter, elle le confierait à un autre dauphin adulte.

C'est au moyen d'un système qui ressemble au "sonar" (ultra-sons ou échos) que les dauphins trouvent leur nourriture au fond de l'eau. Ils imitent deux sortes de son: le sifflet et une série de "clics" qui se répercutent sur les obstacles dans les milieux où la visibilité est faible. On croit que le sifflet est le langage qu'utilisent les dauphins dans leur conversation, tandis que les "clics" servent à la détection sous l'eau.

Leur habitat montréalais

L'eau de mer destinée aux dauphins ne provient pas de la mer. Cette eau est synthétique et comprend 20 composés chimiques dont un seul est du sel de table. Le bassin elliptique où s'ébattent les dauphins a un diamètre de 80 pieds et

17 pieds de profondeur. Quatre de ces 17 pieds se trouvent au-dessus du niveau du sol. Cette section du bassin qui est en verre épais, et l'amphithéâtre de 900 sièges, qui entoure le bassin, permettent à chaque spectateur, où qu'il se trouve assis, une vue parfaite du spectacle.

L'Aquarium et le Cirque Marin Alcan sont situés à gauche de la station La Ronde de l'Expo-Express. Les dauphins donnent sept spectacles par jour, une fois l'heure à partir d'une heure de l'après-midi. Le dernier a lieu à sept heures le soir.

Cours de sciences religieuses pour les professeurs du secondaire

A partir de septembre, un nouveau manuel de religion sera utilisé en 8e année.

Les professeurs qui désirent s'initier à ce manuel sont invités à une session d'étude qui se tiendra à l'École Normale Eulalie-Durocher, 857, rue du Bord-de-l'Eau, à Saint-Lambert, du 28 août, 9 h. 30 a.m. au 30 août, 3 h. 30 p.m.

Pour renseignements et inscription prière de communiquer avec Mlle Lise Raymond, Centrale Catholique, 190, rue Laurier, C.P. 520, Saint-Jean. Tél. 347-7533.

Cartes Professionnelles

MONTREAL
Tél. OL. 8-2923

SAINT-JEAN
204 Richelieu
Tél. 348-4092

Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES

J.-A. Gaudette, G.-P. Gaudette,
b.a., b.com., c.a. b.com.; c.a.

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.

54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. 346-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. 738-1669

Tél. 347-1925 Rés. 348-5772

Antoine Bourassa

SYNDIC AUTORISÉ
LIQUIDATEUR

204 RICHELIEU SAINT-JEAN

Denis Tremblay

Arpenteur-géomètre
Ingénieur-conseil

184, boul. Montcalm
ST-JEAN Tél. 347-6616

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN,
ARBOUR, LAFLEUR & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS

MONTREAL
Edifice Commission de
Transport, suite 606-614
159 ouest, rue Craig
Tél. 861-1491

SAINT-JEAN
31, rue Saint-Charles
Tél. 347-5653
Gérald Arbour, C.A.

Rés. 305 Saint-Hubert

Tél. 348-2802

Maurice Boulais, a.p.a.

Auditeur Public Accrédité

x x x

Bureau: 39 Saint-Jacques

Tél. 347-7503-04

Jean Hébert,
L.S.C., C.A.
Rés. 348-8271

J.-Emile Robinson,
C.A.
Rés. 348-2283

Jacques Tétrault,
C.A.
Rés. 347-1600

Hébert, Robinson, Tétrault & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

238a, rue Richelieu

Saint-Jean, P.Q.

Téléphone: 346-4612

Pour seulement \$3.00
vous recevrez

"LE RICHELIEU"

pendant un an

Assurez-vous de le recevoir régulièrement en vous abonnant
dès maintenant. C'est le journal que vous devez lire.

C.P. 216, Saint-Jean, Qué.

Tél. 347-7529

Pas de locaux préfabriqués ?

L'absence des locaux préfabriqués pour le début de septembre force actuellement le directeur des études, M. Langelier, à remettre en question la répartition des élèves pour le début des classes.

On sait que ces locaux pourtant importants, pour ne pas dire indispensables avaient été difficilement acceptés par le ministère. Maintes démarches avaient enfin donné l'autorisation de les construire, mais en même temps le ministère se déchargeait de ses responsabilités immédiates en laissant aux commissaires le soin d'adopter à leur guise et selon leur possibilité le genre de paiement à envisager. Enfin un entrepreneur s'offrit à les construire moyennant un bail de location de cinq ans liquidant au bout de cette période et les loyers consécutifs et le coût de la construction.

Du coup, on a cru le problème définitivement réglé, puisque d'un jour à l'autre, l'érection des fameux locaux ne faisait plus de doute. Pourtant, la belle saison n'est plus jeune, elle s'en va plutôt vers son déclin et de plus l'année scolaire s'établira définitivement dans une quinzaine de jours et sœur Anne ne voit encore rien venir !

En désespoir de cause, il faudra encore avoir recours au ministère comme bailleur de fonds, puisque l'entrepreneur conciliant ne pourrait plus, pour des raisons qui nous sont suffisamment connues, remplir ses engagements. Mais, à la dernière minute comme ça, il faut un peu imaginer la déconfiture et l'extrême embarras des commissaires. Enfin ces motifs inconnus permettront-ils à ce même contracteur d'entreprendre les travaux une fois les difficultés écartées pour une "ième" fois ? Tout dépendra sans doute de la décision du ministère ainsi que des causes sérieuses qui amèneront cette maison à se désister.

Afin de pallier le défaut de locaux nécessaires, la direction des Etudes a consacré encore de longues heures à l'étude d'abord d'un système de rotation, pour aborder

franchement dans les six mois qui suivront, si l'érection des locaux n'est pas devenue effective, le système des cycles assez en faveur, dirions-nous, au ministère. Toutefois, pour établir définitivement ce dernier projet, il faudra connaître la date d'échéance possible de la construction des locaux préfabriqués.

De toute façon le problème rejaillit à la direction des Etudes qui, comme par le passé, met en

oeuvre toutes les probabilités, les possibilités et analyse à fond la question, afin de donner aux élèves visés, l'accès au programme scolaire établi, ce, dès les débuts de septembre. Le tout exigera sans doute du doigté de la part de la direction et de la compréhension de la part des élèves et des parents, mais le problème aura du moins le mérite de trouver une solution de remplacement acceptable.

Pour passer l'épreuve "Survie"

Toutes les personnes qui seraient intéressées à passer leur épreuve du programme "Survie" et ainsi se mériter leur diplôme et leur écusson de la Croix-Rouge sont priées de se présenter jeudi de 3 hres à 7 hres à la piscine St-Edmond de St-Jean.

LE BUT

Le but de cette épreuve consiste à enseigner au candidat à connaître les dangers qu'il peut rencontrer dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau; il apprendra aussi comment agir lorsqu'il se trouve devant une situation difficile. Il connaîtra ainsi les méthodes approuvées de secours telles la respiration artificielle et assistance secours.

Cette épreuve s'adresse autant aux adultes qu'aux enfants qui savent nager. Voici les tests que les candidats devront subir: entrée, culbute avant (chute à l'eau du bord de la piscine en faisant une culbute avant); nager sur place pendant une minute; mettre une veste de sauvetage en eau profonde; nager 20 verges sur le ventre; "souffle de vie" dans l'eau (il s'agit de donner la respiration artificielle dans l'eau); enlever la veste de sauvetage; nager 25 verges sur le dos; sursillon pendant trois minutes en eau profonde; nage sursillon 25 verges (la nage sursillon à cet échelon peut être élémentaire). L'examineur sera Mlle Denise Trahan, en charge de la Natation pour Jeunesse-Vacances.



Jean-Paul Leblanc



Jacques Denis



André Langlois

Saint-Jean

Chambly

Marieville

DIFFICULTES FINANCIERES?

Nous acceptons toute demande jusqu'à concurrence de \$5,000. Mauvais crédit accepté. Réponse assurée. Ce n'est pas une compagnie de finance. Inscription gratuite, faites parvenir votre nom aujourd'hui

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. p.m.

CREDIT CONFIDENTIEL

6409, rue ST-HUBERT, Montréal, P.Q. — Tél. 274-9474

L'étudiant dans l'vent a sa portative

Elle est à vous



DACTYLO PORTATIF

Facilité de paiement sans intérêt

Dactylo à partir de

\$60.00 et plus

Les Equipements de Bureau

Richelieu Ltée

268, rue Champlain, Saint-Jean

Tél. Saint-Jean: 347-3724
Montréal: 866-4117

NOTRE FAMEUX DEPARTEMENT DE LA PAPETERIE et des ARTICLES de BUREAU

Vous présente
un étalage
complet de
tout ce
qui est
consommé
dans un
bureau,
une école
ou à la maison

LIBRAIRIE
DU
RICHELIEU

● Nous prenons toutes les commandes d'étampes ou de sceaux officiels.

● Nous photographions les documents, certificats, etc...
Service immédiat.

● Consultez la Librairie du Richelieu pour vos impressions de faire-part, cartes de remerciement, etc.

170 St-Jacques, Saint-Jean, Qué.

TEL.

SAINT-JEAN: 347-4110
MONTREAL: 658-2721

Un syndicat et une formule nouvelle

Le Syndicat des professeurs catholiques de Saint-Jean a décidé de se faire connaître non seulement de ses adhérents les professeurs, mais également à la population. C'est du moins ce que déclarait M. Jacques Veilleux, son président, à une récente conférence de presse.

Une formule nouvelle, semble-t-il, pour cet organisme! Une formule qui se répéterait et deviendrait comme la résultante de la réorientation de l'action syndicale. Une politique envisageant comme nécessaire l'apport de la publicité, plus précisément de la presse afin d'informer des nettes prises de position et aspirations du syndicat. "Lors de la création du Bill 25, plaide M. Veilleux, les parents de nos élèves, ainsi qu'une bonne partie de la collectivité, tant au point de vue provincial que régional, n'étaient pas assez informés". Indiquant par là, les raisons du manque de sympathie générale pour une cause qui pour eux était bonne, juste et disons peut-être aussi téméraire, étant donné le contexte social dans lequel l'éducation faisait profession dans la province. Contexte vocationnel faisant de l'enseignant plus un être d'élite sans grands besoins, qu'un individu nanti des mêmes responsabilités que son voisin.

De sorte que l'opération du membre malade, pour retardée qu'elle fut, engendra tout à la fois dans les premières récriminations légales, des demandes radicales de la part de l'enseignant, une cure longue et des arguments péremptoirs du côté des dirigeants. Faut-il, pour cela, entretenir chez le public un esprit trop critique en ce

qui a trait aux réactions des enseignants à leurs demandes qui pour paraître excessives n'en sont pas moins pour eux normales.

Le Bill 25 ayant coupé les ailes de la grève aux professeurs, grève dans ce secteur n'est donc plus d'actualité. Il reste que des négociations dans certaines catégories auront l'avantage de maintenir les conventions collectives de travail indispensables à la bonne marche syndicale. Et qui dit convention dit également négociations. Et puisqu'il faut le dire coopération indispensable de la part des commissions scolaires et du monde enseignant et dans la présentation et dans l'étude des demandes et cela en toute objectivité. La politique d'exiger plus pour obtenir le nécessaire joue trop souvent contre le demandeur en faisant des revendications une couverture, pas nécessairement manteau de justice et d'intégrité, en ce qu'elles dépassent quelquefois le domaine de la possibilité. Enfin, il faut aussi que l'enseignant s'avise du fait qu'il a dépassé, et heureusement le stade vocationnel de sa profession. Nous verrions difficilement dans 1 temps actuels un professeur à faible solde à côté d'un manoeuvre grassement payé grâce à un système syndical adéquat.

Pour revenir à notre conférence de presse, concernant le travail de réorganisation du syndicat des professeurs, M. Veilleux nous faisait part de l'engagement à plein temps d'un secrétaire exécutif en la personne de M. André

Campbell. Egalement une nouvelle structure syndicale préconiserait de pourvoir chaque école d'un délégué syndical, ce qui établirait leur nombre entre 75 et 80, et ce dernier aurait parfois droit de décision sur certains litiges, sans référer à la direction. Selon M. Veilleux, le syndicat se penchera beaucoup plus sur les problèmes de l'ordre pédagogique et professionnel dans l'avenir. Un comité d'organisation et de coordination d'action pédagogique serait bientôt mis sur pied à cet effet.

Le président du syndicat faisait même part à la presse que déjà le syndicat a établi un système de prêts sans intérêt aux professeurs voulant se perfectionner. Des bourses ont été octroyées au nombre de deux de l'ordre de \$1.000 chacune à des professeurs faisant partie du syndicat des professeurs catholiques de Saint-Jean. Ces bourses seront remboursables à raison de \$300 par année après la fin des études. Les critères pour en être bénéficiaire, en sont le perfectionnement à plein temps et sur toutes les matières en autant que l'enseignant se spécialise dans une matière qu'il pourra enseigner ou qu'il enseigne déjà.

Comme de quoi les cotisations syndicales ont du bon, et que les agents des professeurs dirigés de ce côté ne serviront pas seulement à huiler la machine des revendications syndicales, mais également à augmenter la compétence de ses 880 membres.

Aline FOSTER

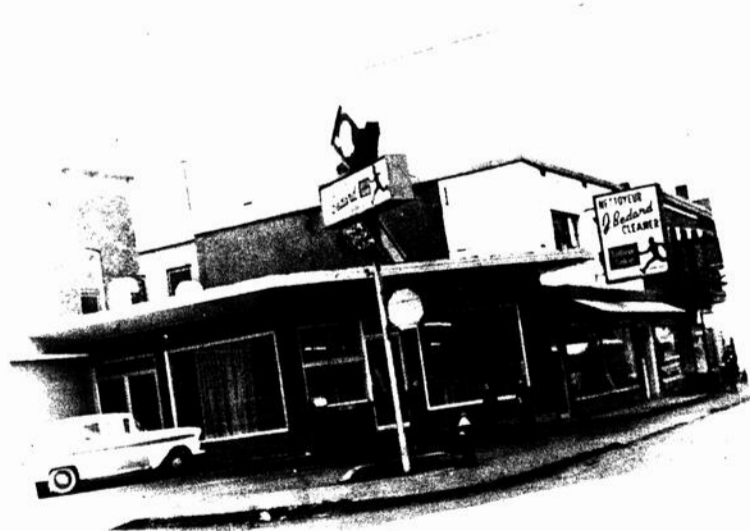


J. BEDARD NETTOYEUR TAILLEUR

33, rue St-Charles

Tél. 346-6042

Saint-Jean, Qué.



**SOYEZ PRET POUR LA
RENTREE DES CLASSES**

NOUS REPARONS

Fermetures-éclair
Poches - Revers
Bas de jupes
Bas de robes

"On est un pays jeune et il faut le bâtir"

—Nicolle Forget

C'est en ces termes que s'exprimait Mlle Nicolle Forget, vice-présidente à la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, lors d'une rencontre avec les membres de l'Exécutif diocésain des Sociétés St-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe, qui eut lieu le 14 août dernier à Douville.

Ces rencontres des dirigeants de la Fédération provinciale ont pour but de sensibiliser davantage les dirigeants diocésains au programme d'étude et d'action 1967-70 "UN Québec fort par la PLANIFICATION" lequel programme se divise comme suit:

En 1967-68 — "La Ville, pôle de développement du Québec de demain".

En 1968-69 — "Les grands objectifs du développement de la Société Québécoise".

En 1969-70 — "Les grands moyens d'un développement planifié et accepté".

Au thème de l'année 1967-68 "La ville, pôle de développement du Québec de demain" on retrouve quatre aspects qui feront les sujets d'étude:

- 1—La ville: Centre de population
- 2—La ville: Centre de services

- 3—La ville: Pôle de croissance
- 4—La ville: Siège du gouvernement local ou régional.

Dans chacune des diocésaines ou régionales des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, un comité permanent responsable sera formé pour l'application du programme.

Dès septembre des cours d'animation sociale seront donnés aux directeurs généraux permanents sur la maîtrise des techniques d'orientation afin qu'ils soient plus en mesure de sensibiliser leur milieu.

En octobre des cours de formation nationale auront lieu à Québec sur le thème d'étude et tous les dirigeants des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec seront invités à y participer.

C'est là une partie du programme dynamique des Sociétés St-Jean-Baptiste pour les trois années à venir.



Au CMR de Saint-Jean

L'honorable J. Allan McEachen, ministre fédéral de la Santé, est arrivé dimanche au Collège militaire royal de Saint-Jean pour se joindre aux 18 députés qui suivent des cours de français. Le ministre McEachen (à gauche) est accueilli par M. Fernand Labelle, coordonnateur des cours.

Visite de marque à Laprairie

● MM. Hees et Fulton

Deux candidats à la direction du parti Progressiste Conservateur, lors du congrès de ce parti qui aura lieu en septembre prochain, M. Hees et Fulton, étaient de passage à Laprairie, jeudi dernier. Ils en ont profité pour rencontrer plusieurs supporteurs de la région.

Il va sans dire qu'au cours de cette visite, il fut question de politique fédérale et des chances de chacun des deux dans la lutte

pour l'obtention de la direction du parti. Selon une rumeur qui circule depuis quelque temps, il est fort possible que d'autres candidats (ils sont neuf en tout) rendent visite de courtoisie aux résidents de Laprairie. Fait à noter ici, M. George Hees est reparti en hélicoptère. En terminant, disons que l'ouverture du congrès fort important pour les militants de ce parti débutera le 6 septembre et le tout est à caractère national.

PREPAREZ-VOUS UN BEL AVENIR
COMME

C. G. A.

COMPTABLE GENERAL LICENCIE

COURS UNIVERSITAIRES
PAR CORRESPONDANCE

Les inscriptions ferment le
10 SEPTEMBRE 1967

Pour prospectus, renseignements, etc...
communiquiez immédiatement avec
le Secrétaire à:

Suite 512 - 5165 Chemin de la Reine Marie
MONTREAL 29

AIME CHAPDELAIN ENR.

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

145, Richelieu

Saint-Jean, Qué.

L'endroit par excellence pour vos tissus

GERANTE

Madame Marie-Paule CLOUTIER

NOTRE VENTE SE CONTINUE JUSQU'AU 26 AOUT 1967

Voici quelques aubaines qui vous sont offertes:

Coton de belle qualité

Motifs de broderie

Rég. \$2.29
SPECIAL, LA VERGE 98c

Tissus italiens 36"

imprimés modernes

Valeur de \$6.98
SPECIAL, LA VERGE \$1.98

Lainages à manteaux

Couleurs pour les jeunes

Rég. \$5.98
SPECIAL, LA VERGE \$1.98

Tissus assortis

BALANCE DE PIECES

Valeur jusqu'à \$3.39
SPECIAL, LA VERGE 49c

Toile imprimée

36" DE BOUSSAC

Rég. \$3.75
SPECIAL, LA VERGE \$1.98

Tweeds assortis 54"

POUR JUPES, ROBES, MANTEAUX

Un tissu qui sera pratique cet automne
pour la MERE,
la JEUNE FILLE
ou la COUVENTINE

Valeur de \$4.98
SPECIAL, LA VERGE \$2.98

VENTE DE CHAUSSURES

Ecoulement de tous nos bouts de lignes de souliers pour enfants, fillettes, garçons et hommes...

39¢ 1.00 1.95 2.95 3.95 4.95

DU 24 AOUT AU 2 SEPTEMBRE

W. L. DESNOYERS

165, rue Saint-Jacques

Tél. 347-1589

Saint-Jean, Qué.

Le plus haut contrat de transport accordé aux "Autobus Boulais"

● Pour un montant de \$237,000

Après deux demandes de soumissions et consultation entre-temps au ministère de l'Éducation les commissaires à la régionale rendaient enfin public jeudi dernier, le choix des soumissionnaires pour le transport des élèves année 1967-1968.

Ces contrats octroyés pour seulement un an coûteront globalement un montant de \$653,440, dont 75% aux frais du ministère. La tranche qui revient au nouveau secteur Bedford-Farnham s'inscrit au chiffre de \$78,900.

Les appels d'offre incluaient dans leurs demandes le transport de 5,800 élèves. Et d'après le chargé du transport à la régionale 2,000 autres élèves ne sont pas véhiculés pour de multiples raisons.

Les circuits Saint-Jean et Ibergville étaient accordés au plus bas soumissionnaire. "Les Autobus Boulais Ltée", de Saint-Jean, pour la somme totale de \$237,000. Le premier circuit comprenant 400 milles de parcours simple pour environ 1900 élèves demandera 40 autobus pour ce transport. Quant à Ibergville avec ses 150 milles de parcours simple et environ 600 élèves, il requerra 12 véhicules.

Le secteur Saint-Luc, d'autre part avec ses multiples parcours et s'inscrivant sous le total de \$42,920 était globalement accordé à Eugène Dolbec.

Par ailleurs, "Les Autobus Richelieu" décrochait le circuit L'Acadie, St-Jacques-le-Mineur, St-Balise et les semi-éducables de St-Blaise quelques-uns de St-Jean, pour la somme de \$52,976 75.

D'autres circuits, au nombre de 75 au total furent l'objet de soumissions d'environ une cinquantaine de soumissionnaires et toutes étaient accordées au plus bas soumissionnaire. Le secteur La-colle entre autres accordé en totalité à A Racine et Fils atteignait la somme de \$26,150 et Clarenceville pour sa part s'inscrivant dans les \$29,000 revenait à Emile Menard, St-Ignace-Berford-Saint-Jean, Farnham-St-Jean-Granby, Farnham-St-Jean et Farnham-Granby étaient octroyés à L. La-gue pour la somme totale de \$34,000.



Connaissez-vous les publications POUR VIVRE L'EXPO 67?

NON ?

Demandez TOUT de SUITE votre brochure gratuite de 24 pages C.P. 840, Montréal (3)

Nom _____

Adresse _____

SPECIAL — Rentrée des classes

G. Cinq-Mars Enr.

VOUS ATTEND



Brun et bleu marine
8-1/2 - 4

\$6.98



Noir seulement
12 - 4

\$8.98



Brun ou noir
8-1/4 - 4

\$6.98

**ETUDIANTS
ETUDIANTES
NOUS AVONS
CE QU'IL VOUS FAUT**

**LA QUALITE,
C'EST NOTRE AFFAIRE**

**234 rue Richelieu
Saint-Jean, Qué.**

ETUDIANTS, ETUDIANTES, BIENVENUE

**NOUS VOUS
ATTENDONS DE
PIED FERME...**

**A L'OCCASION DE
L'ENTREE DES CLASSES**

**JAMAIS VOUS N'AUREZ VU
UN TEL CHOIX D'ARTICLES
DE CLASSE QUI CONVIENNENT
A VOS BESOINS LES PLUS
SPECIFIQUES**

PRIX ABORDABLES — SERVICE COURTOIS

Librairie DU RICHELIEU

**170 SAINT-JACQUES,
SAINT-JEAN, QUE.**

**TEL. SAINT-JEAN: 347-4110
MONTREAL: 658-2721**

Atteindre à une culture humanistique et pratique par le décloisonnement des cours

"Pour dispenser à tous les bienfaits d'une formation équilibrée, on est amené à conclure qu'il faut imposer certaines disciplines. Reste à déterminer lesquelles. Aux époques reculées, où les sciences n'étaient encore que peu développées, il était possible qu'une intelligence supérieure les maîtrisât assez bien. Aujourd'hui, les frontières du savoir humain se sont étendues; les sciences se multiplient en se spécialisant toujours davantage; apparaît alors la tendance à surcharger les programmes scolaires, ce qui représente les dangers du surmenage intellectuel, de l'éparpillement de l'esprit et des connaissances superficielles".

Voilà en quelques mots, l'optique du ministère de l'Éducation énoncée dans un récent document concernant le décloisonnement des cours du secondaire et de la répartition sur cinq ans de ces cours, proposés par les articles VI et VII du règlement No 1.

Ceci afin de promouvoir à la fois une culture humanistique et pratique, préparer les élèves au rôle immédiat qu'ils exerceront dans le monde du travail, et développer en eux le sens social, basé sur le respect mutuel et l'esprit de collaboration ou le bien de la collectivité.

DECLOISONNEMENT

Dans le sens de ces articles et pour atteindre l'objectif assigné, le ministère décloisonnera les cours du secondaire, c. à d. axera l'enseignement sur les différences individuelles par l'abolition des sections et des années-degrés. Le programme institutionnel du secondaire devra donc offrir un éventail de matières, pour permettre à l'élève de bâtir un programme individuel et développer ainsi au maximum ses aptitudes originales. Ce dernier sera donc préparé à des études post-secondaires ou à exercer un emploi dans le monde du travail.

Cependant la première dimension du décloisonnement au secondaire s'inscrit d'abord au système des options graduées, qui selon le ministère établit un décloisonnement horizontal, qui veut dire aussi que l'élève se constitue un programme correspondant dans chacune des matières à ses aptitudes et son orientation.

Autrement dit, un enseignement adapté à chaque élève.

La seconde méthode, la promotion par matière agira dans le sens vertical. L'élève progressera dans chacune des disciplines selon son rythme personnel. Ses résultats étant enregistrés sur sa fiche individuelle, il subira un contrôle destiné à vérifier la qualité de son apprentissage lorsqu'il aura terminé l'étude d'une étape.

Ce système aurait pour avantage d'éviter à l'élève tout retard inutile ou nuisible à la poursuite de ses études.

Toutefois, ces deux systèmes donneraient à l'enseignement la

souplesse nécessaire pour convenir aux besoins de chaque élève. C'est aussi dans la mesure où le programme institutionnel se prêtera à l'instauration du système des options graduées et de la promotion par matière qu'il deviendra l'instrument fonctionnel d'un enseignement polyvalent.

LES CARACTERISTIQUES

Les mesures pédagogiques proposées par les articles VI et VII du règlement No 1 du ministère confèrent donc au secondaire deux nouvelles caractéristiques, soit le décloisonnement des cours, tel que nous l'avons déjà amplement analysé, et leur répartition sur cinq ans.

Toutefois, le programme ne se divisera pas en sections ou cours distincts, mais il comprendra toutes les matières prévues par les programmes en vigueur pour les classes du niveau de septième à la onzième année. Il ne comprendra cependant plus les matières inscrites au programme de plusieurs sections et dont le contenu est équivalent. Il prévoiera cinq étapes d'un an pour l'élève dont la course est normale.

Et dans l'ensemble, d'année en année, les cours exigeront plus d'habileté pour franchir les étapes. On considère toutefois qu'un élève normalement doué pourra facilement les franchir.

Le visage français du Québec demeure son plus grand attrait touristique en cette année de l'Expo 67

Avec la saison estivale à nos portes et l'attrait irrésistible qu'est Expo 67, de nombreux touristes viendront nous visiter en espérant trouver dans notre belle Vallée du Richelieu comme partout ailleurs au Québec, ce cachet français, ce quelque chose de typiquement différent qu'ils n'ont pas chez eux et qu'ils recherchent par-dessus tout.

D'ailleurs, l'incitation à l'action pour refrançiser notre région, vient de haut, puisque c'est l'hon. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec qui a lancé récemment un appel afin que l'on redonne au Québec, et plus particulièrement à la région de Montréal, site de l'Expo 67, son visage français, ce qui ne pourrait manquer de susciter l'expansion de l'industrie touristique du Québec.

"Il est temps, a dit le ministre, que quelque chose soit fait pour que le Québec reprenne le visage français qu'il aurait toujours dû avoir, celui qui correspond à la culture et aux aspirations de la nation qui l'habite.

"Je m'adresse plus particulièrement aux corps intermédiaires tels que les Sociétés St-Jean Baptiste, les Chambres de Commerce, etc., a poursuivi le ministre. Il est temps que la ville de Montréal, que l'on présente comme la seconde ville française du monde, corresponde à cette présentation.

Actuellement, a dit M. Loubier, un étranger qui vient à Montréal, en provenance de New York, par exemple, pourrait aussi bien se croire à Boston.

La langue du travail y est l'anglais, la langue du capital y est aussi l'anglais et les commerces

Le ministère a choisi les oeuvres musicales

Le comité consultatif pour l'enseignement de la musique vient de choisir les oeuvres musicales pour les examens de musique de 11e année en juin 1968.

Les mêmes oeuvres feront matière d'examen pour tous les secteurs de l'enseignement au Québec: franco-catholique, anglo-catholique, anglo-protestant. Voici la liste de ces oeuvres:

- Passereau "Il est bel et bon".
- Vivaldi Concerto grosso opus 3, No 8, 3e mouvement, allegro.
- Bach "Komm, Gott, Schöpfer

heiliger Geist", pour orgue.
Mozart: Noce de Figaro, K. 492, acte IV, scène 27, récitatif et air de Suzanne, "Deh vien non tardar"

Beethoven: Quatuor opus 18, No 4, 4e mouvement, allegro.
Schubert: Die Forelle, chant.
Wagner: Ouverture des Maîtres-Chanteurs.

Messiaen: Trois petites liturgies de la présence divine.
Serge Garant: Anerca.
Oscar Peterson: "West Coast Blues", extrait de "Bursting Out".

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants sera à

Si vous désirez solliciter un emprunt à terme pour financer des nouvelles affaires ou des entreprises déjà existantes, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT A TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

NOTRE SEULE VENTE D'ÉTÉ D'HABIT SUR MESURES A LA MAIN que nous avons jamais faite depuis 20 ans

Dans cette grande vente nous avons toutes les dernières créations de tissus et nuances.



Oui! vous pouvez obtenir dans la vente:

- | | | |
|---|--|---|
| Black-Ruby
Jade
Saphire bleu
Black Onyx
Pin Stripe
Hair-Line | Tergal de France
Vert forest
Orange brûlé
Soie Dupioni
Bleu Parisien
Gris perle | Eridescent
Burgandy
Bankers grey
Brillant
Kid Mo-Hair
Double-Plain |
|---|--|---|

Valeur rég. \$79.50 pour..... **\$64.50**

Valeur rég. \$84.50 pour..... **\$69.50**

Valeur rég. \$89.50 pour..... **\$74.50**

Valeur rég. \$94.50 pour..... **\$79.50**

... et autres

Avez-vous visité notre magasin ultra-moderne depuis que nous sommes rendus à notre même ancienne adresse ?

Le plus grand choix d'habits sur mesure à Saint-Jean! 500 couleurs à votre choix. Donnez un très léger dépôt maintenant, pour livraison prenez le temps qu'il vous plaira!

Établi à Saint-Jean, nous avons beaucoup grandi depuis 20 ans. Vous êtes notre client... notre succès!

JOS. TRIFIRO & FRERE

TAILLEURS SUR MESURES.

221, rue Richelieu, Saint-Jean

Tél. 347-4260

RAPPEL!!!

Sessions de Catechèse

Pour les enseignantes de 4e année: Inscription au nouveau programme "NOUS AVONS VU LE SEIGNEUR".

Dates: 29-30-31 août 1967.

Endroits: Ecole St-Antoine, 9, rue St-Charles, Longueuil. — Centre Thérèse-Martin, 300 Montée St-Luc, St-Jean.

Heure: 8 h. 30 a.m. Inscription.

Bienvenue à toutes.

Service Diocésain de Catechèse
190, rue Laurier, C.P. 520
Saint-Jean, Qué.
Tél. 347-7533 - 861-2031

IL EN FAUDRAIT LE DOUBLE!

"Il y a pénurie de maisons de convalescence"

— M. Normand Dubuc

"Si le service de placement des adultes accuse des retards, cela ne dépend pas de la mauvaise volonté des travailleurs sociaux, mais bien de la pénurie de locaux!"

Pour M. Normand Dubuc, responsable de cette section au Service social du diocèse de St-Jean, il s'agit là d'un des problèmes les plus sérieux.



M. Normand Dubuc

DISPONIBILITE

Malgré les 27 maisons de convalescence disponibles dans le diocèse, on ne peut répondre aux besoins. "Il en faudrait le double" estime M. Dubuc.

Et, de plus, dans ce nombre, l'on compte les foyers et la maison de Préville qui est un hôpital caractériel. C'est-à-dire que c'est à Préville qu'on accueille les malades mentaux "non-agressifs", de 18 ans et plus.

DE LA PERSUASION

Cette pénurie de locaux ne constitue pas le seul problème rencontré par les travailleurs sociaux dans les "placements pour adultes".

En effet, à titre de travailleur social, le travail le plus important, selon M. Dubuc, consiste à "convaincre les personnes dans le besoin, habituellement des personnes âgées, que le meilleur endroit pour elles c'est encore dans les maisons où elles recevront les soins requis par leur état de santé".

Mais pour effectuer intelligem-

ment ce travail de persuasion, il faut par de savants détours connaître le milieu des personnes à placer, les besoins de celles-ci et leur situation financière.

Il y a aussi d'autres aspects au problème: réticence de la personne à placer, réticence des enfants, actes notariés, etc...

En moyenne, il faut deux semaines de travail pour placer un malade; puis, par la suite, il faut "suivre" cette personne placée pendant quelques semaines.

GENRE DE PLACEMENTS

Le "nursing" — c'est le terme

connu et généralement employé pour désigner le placement des adultes — compte différents genres de placements: l'hébergement, c'est-à-dire la protection du malade, l'aide physique; la convalescence sous surveillance médicale; la pension surveillée, c'est-à-dire la pension familiale qui ne requiert que l'hébergement, et, enfin, l'hôpital caractériel, comme celui de Préville.

D'OU VIENNENT LES MALADES ?

Les trois-quarts des cas viennent du Centre d'information et d'orientation de Montréal. Ce sont des médecins qui informent le Service social et qui transmettent les dossiers lorsqu'une personne a besoin d'être aidé. Les autres cas arrivent à la suite de demandes faites par des particuliers.

Pour cette dernière catégorie,

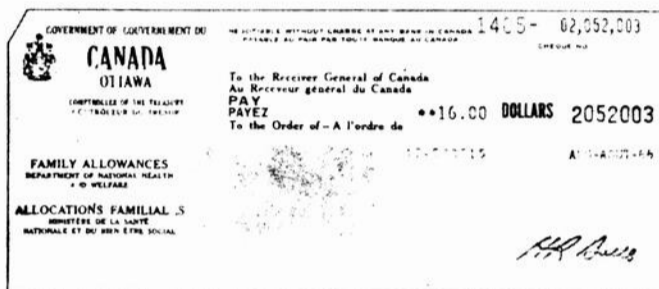
M. Dubuc conseille fortement aux enfants qui sont dans l'impossibilité de s'occuper plus longtemps de leurs parents, d'adresser leur demande à Laprairie et, si possible, au moins un mois à l'avance.

Mentionnons également les "patients" qui sortent des milieux psychiatriques, ceux qui sont dans les hôpitaux généraux et qui ont besoin de soins plus intensifs, de plus de surveillance.

LES EXCEPTIONS

Dans certains cas, le Service social ne s'occupe pas de placements. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'une personne atteinte d'une maladie chronique. Elle est alors prise en mains par les responsables du ministère de la Santé. Cependant, dans certains cas, les démarches en placements sont quand même faites par le Service social.

**CHEZ BEATRICE
RETOUR A L'ECOLE
ESCOMPTE 10%**



... SUR TOUT ACHAT

● Nouvelle marchandise
automne - hiver arrivée

PLAN MISE DE COTE

Chez BEATRICE

191, rue Richelieu

Tél. 346-4177



Nous vendons au comptant, vous épargnez davantage

CHOIX DE TISSUS SPLENDIDES

Pour votre garde-robe d'automne

LAINAGES Coupes exclusives
\$5.95 à \$22.95

RETOUR A L'ECOLE

TISSU ALPINE, 54" largeur \$1.95
FLANELLE WORSTED, 54" largeur \$8.95
TERGALS POUR COSTUMES \$7.95
Couleurs bleu marine, grise et noire

Monsieur l'étudiant,
l'université ou l'école
vous réclame!

Consultez sans tarder
votre conseiller
vestimentaire.

Il n'en coûte pas
plus cher.

C'EST MEILLEUR!

Marcel Plouffe

Confections, merceries

259, rue Richelieu Saint-Jean



L'ECOLE

COMMENCE

**CHAUSSURES
PANTOUFLES
CAOUTCHOUCS**
● POUR TOUTE LA FAMILLE

G. St-Germain

& Fils Ltée

**EST LA
POUR VOUS
SERVIR**

Spécialiste en ajustement
Nous avons aussi les souliers correctifs

252, Richelieu, Saint-Jean

Tél. 347-4401

GRANDE VENTE D'ÉCOULEMENT CHEZ GERVVAIS

148 Richelieu

Tél. 346-6865

Saint-Jean, Qué.

TOUTE LA MARCHANDISE D'ÉTÉ DOIT ÊTRE VENDUE

MOULIN A GAZON

"SUNBEAM"

No RE-1850

Rég. \$148.15

SPECIAL

131⁵⁰



MOULIN A GAZON

"SUNBEAM"

No RE-2100

Rég. \$124.60

SPECIAL

110⁹⁵



MOULIN A GAZON

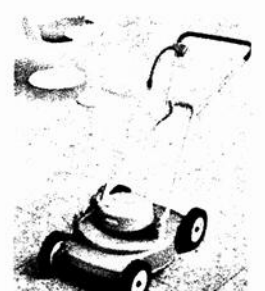
"SUNBEAM"

No RE-1800

Rég. \$113.35

SPECIAL

100⁸⁹



MOULIN A GAZON

"SUNBEAM"

No RE-77

JAMAIS VU A CE
PRIX !

Rég. \$73.95

SPECIAL

59⁹⁵



CHAISES DE PARTERRE ALUMINIUM ET SARAN

TRES SOLIDES
A DES PRIX
LES PLUS BAS

MOULIN A GAZON

"GENERAL ELECTRIC"

Rapide, puissant

EN GRAND SPECIAL

POUR UNE SEMAINE

59⁹⁵

ARTICLES DE PECHE
REDUITS 25%

BOYAU D'ARROSAGE
1ère QUALITE, PLASTIC
ET CAOUTCHOUC
REDUIT 15%

ARTICLES D'ÉTÉ
POUR LES SPORTS
REDUITS 20%



BALANÇOIRE
POUR ENFANTS
GYM SETS
A UN PRIX DES PLUS BAS
VENEZ VOUS EN RENDRE
COMPTE



GLACIERES POUR
PICNIC
REDUITES DE
25%

HIBACHI EN FONTE
POUR PICNIC
TRES DURABLE
A UN PRIX REDUIT
20%

C'est le temps des marinades. — Procurez-vous vos
jarres de conserve "Mason" au plus tôt, en contenant
de 16 oz., 32 oz., et 48 oz.

Boîtes de conserve No 2 et 2½ émaillées ou régulières
et aussi sacs en polyéthylène. — Procurez-vous ces
articles immédiatement.